

Histoire sociale

Marie-Claude Blanc-Chaléard
Christophe Blanquie
Jean-Louis Briquet
Christian Bromberger
Sylvaine Bulle
Eleonora Canepari
Damien Carraz
Simona Cerutti
Christian Chevandier
Anne Clerval
Marion Fontaine
Bernard Gainot
Guillaume Garner
Emmanuel Grémois
Anna Heller
Romain Huret
Vincent Lemire
Jean Lompret
Fanny Madeline
Jean-Luc Marais
Vincent Meyzie
Joseph Morsel
Valérie Pietri
Theodore Porter
Rachel Renault
Yann Rivière
François-Joseph Ruggiu
Philippe Savoie
Heather Williams

Comptes rendus

**Pierre Fröhlich
et Patrice Hamon (éd.)**

*Groupes et associations dans les cités grecques
(III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*
Genève, Droz, 2013, 338 p.

Comme le rappellent Pierre Fröhlich et Patrice Hamon en introduction, le paradigme de la recherche sur l'époque hellénistique a radicalement changé depuis une vingtaine d'années : l'idée d'un déclin du modèle civique face aux grands royaumes issus des conquêtes d'Alexandre, combattue dès la fin des années 1960 par Louis Robert, a été définitivement abandonnée au profit d'une réappréciation du dynamisme des cités du monde égéen et anatolien, qui demeurent des organismes politiques et sociaux bien vivants. Il n'en reste pas moins que ces communautés civiques connaissent alors des évolutions importantes, dans leurs institutions comme dans leur organisation sociale. En particulier, le II^e siècle av. J.-C. peut apparaître comme « le début d'une nouvelle phase historique pour les Grecs des cités, dans un monde désormais tourné vers Rome » (p. 2). Ce constat général, que les éditeurs du volume ont, avec d'autres, contribué à établir¹, demande encore à être confirmé et nuancé selon les objets et les contextes soumis à l'étude. La périodisation des changements observés constitue donc l'un des questionnements communs proposés aux auteurs, lors de la table-ronde qui les a réunis en juin 2009.

L'étude des groupes et associations – « cette forme particulière de regroupement [qui] se distingue par une identité commune proclamée, des buts affichés, des institutions, des pratiques collectives régulières et des cultes communs » (p. 14) – n'est pas neuve en soi

mais, dans l'historiographie ancienne ou plus récente, la question a surtout été abordée d'un point de vue institutionnel, juridique et/ou monographique (avec des études consacrées à un type spécifique d'associations, comme les associations d'étrangers ou les associations professionnelles). P. Fröhlich et P. Hamon ont au contraire souhaité prendre en compte « tous les regroupements infra-civiques auxquels un individu est susceptible d'appartenir ou d'adhérer » (p. 21), une définition qui inclut aussi bien les « groupes d'appartenance », auxquels on appartient automatiquement du fait de sa naissance et de son statut, que les « groupes de référence », auxquels on choisit de s'agréger. Cette définition large doit permettre d'adopter une perspective d'histoire sociale – un domaine qui accuse un certain retard pour les époques hellénistique et impériale – en proposant une approche globale des sociétés civiques, conçues comme des communautés structurées à la fois par « une superposition de statuts » et « une constellation de groupements, associations et autres cercles qui interagissent les uns avec les autres » (p. 21).

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première rassemble quatre contributions qui étudient de manière transversale un groupe donné ou une pratique attestée au sein des groupes. Riet van Bremen s'interroge sur les représentations attachées aux *néoi*, à la fois classe d'âge (les jeunes citoyens entre vingt et trente ans), association d'usagers du gymnase et institution dialoguant avec les institutions civiques. P. Fröhlich éclaire le groupe symétrique, moins bien connu, des *presbytéroï*, les citoyens de plus de trente ans, qui n'avaient plus l'obligation de s'entraîner au gymnase mais ont parfois fait le choix de s'unir en association pour financer cet entraînement.

Léopold Migeotte réunit des exemples de souscriptions réalisées par des associations privées (que l'on peut aussi qualifier d'associations volontaires ou de groupes de référence), souvent en appont du financement public d'une construction ou d'une réparation. Enfin, Anne-Valérie Pont propose d'individualiser un type de regroupement fondé sur le voisinage, distinct des associations à caractère professionnel.

La deuxième partie privilégie une approche locale, par cité. L'institution éphébique (originellement une formation militaire dispensée aux jeunes avant leur entrée dans la citoyenneté à l'âge de vingt ans) est étudiée à la fois par Éric Perrin-Saminadayar pour Athènes, où elle fut peu à peu instrumentalisée au service de stratégies familiales et individuelles, et par Madalina et Dan Dana pour Odessos et Dionysopolis (deux cités du Pont), où elle apparaît comme un moyen d'intégration des indigènes dans les structures civiques. Paulin Ismard interprète le regain d'activité des *génè* (groupes de parenté fictive exerçant un monopole sur certains sacerdoces civiques) à Athènes, à partir du II^e siècle av. J.-C., en lien avec un processus d'aristocratisation de la société athénienne. Stéphanie Maillot, Marie-Françoise Baslez et Thibaut Boulay offrent quant à eux un panorama des « groupes de référence » à Cos, Délos et Téos, confirmant ainsi la variété et la vitalité des associations, en particulier celles qui s'organisaient explicitement autour du culte d'une divinité.

Ce plan général n'est peut-être pas le plus efficace pour mettre en valeur les apports qui se dégagent de la confrontation des contributions – et les conclusions de L. Migeotte, assez succinctes, ne pallient pas entièrement cette carence. D'autant plus que les auteurs, issus pour la plupart de la tradition érudite de l'épigraphie grecque, ne situent pas toujours leur réflexion par rapport à la problématique ambitieuse posée en introduction. Malgré cela, l'ouvrage est d'un grand intérêt à la fois pour les études de détail qu'il contient et pour les résultats d'ensemble qu'il permet d'esquisser.

Ainsi, on constate que si la définition juridique des associations dans le monde grec a été bien établie (elle implique notamment la présence d'un président et d'une caisse

commune, alimentée par des cotisations régulières), leur identification dans les sources peut parfois poser problème : plusieurs auteurs s'interrogent sur la pertinence de cette qualification pour des groupements informels (les « thérapeutes » des sanctuaires de Sérapis à Délos, « les habitants du sanctuaire » d'Asclépios à Pergame) ou éphémères (groupes de donateurs, collègues de magistrats agissant aux côtés de groupes du gymnase ou d'associations religieuses, éphèbes en formation pour une seule année). Ces difficultés de définition mettent en lumière une tendance qui semble spécifique des époques hellénistique et impériale : celle de s'unir, durablement ou temporairement, pour former corps et afficher une identité de groupe à l'intérieur de la communauté dans des contextes divers (souscriptions, fêtes, honneurs, etc.). Cet « esprit d'association », selon une expression de L. Robert rappelée en introduction (p. 23), apparaît bien comme un esprit du temps.

Du III^e siècle av. J.-C. au II^e siècle. apr. J.-C., les évolutions n'eurent cependant rien de linéaire ni de systématique, et des périodisations fines sont nécessaires. Dans une même cité, deux groupes peuvent connaître des temporalités différentes : ainsi, à Athènes, la transformation de l'éphébie en un « club de fils de notables » (p. 173) a été progressive et perceptible dès la fin du III^e siècle, alors que dans l'histoire des *génè*, le milieu du II^e siècle av. J.-C. apparaît comme une rupture, avec le développement d'un discours qui tend à faire de ces groupes une nouvelle aristocratie. Ailleurs, des décalages chronologiques intéressants peuvent être notés : à Délos, les marchands étrangers ne s'organisent formellement en associations que plusieurs générations après s'être installés ; dans le Pont, les listes éphébiques des II^e-III^e siècles apr. J.-C. donnent une visibilité nouvelle aux indigènes, dans des cités de fondation pourtant ancienne et dès le début en contact avec la population thrace. Dans le premier cas, le décalage peut s'expliquer par des facteurs historiques (nécessité d'un seuil critique en deçà duquel le cadre familial semble suffisant, rôle des réseaux internationaux constitués autour de puissants personnages, influence du modèle athénien après le passage de l'île sous administration

athénienne); dans le second cas, il tient surtout à l'état de la documentation, qui nous donne à voir le processus d'intégration à son point d'aboutissement.

Ce dernier exemple invite à souligner la multiplicité des fonctions assumées par les groupes et associations, en étroite symbiose avec les mutations qui affectent les sociétés civiques. Leur fonction d'intégration pour les étrangers résidents ou les indigènes peut se lire en lien avec la redéfinition progressive de la notion de citoyenneté, moins exclusive et moins fermée qu'à l'époque classique². Leur fonction économique, avec la possible participation financière des associations aux dépenses d'intérêt public, mais aussi la pratique par certaines d'entre elles du crédit aux particuliers, correspond à un désengagement relatif de l'État en ce domaine. Leur rôle dans la constitution de réseaux de sociabilité, qui peuvent devenir des réseaux d'influence au profit d'un individu ou d'une famille, participe enfin d'un mouvement général d'oligarchisation des régimes civiques. En ce sens, l'analyse des groupes et associations se révèle, conformément aux objectifs du volume, une voie d'accès particulièrement stimulante à l'étude d'ensemble des sociétés civiques.

ANNA HELLER

1 - Pierre FRÖHLICH et Christel MÜLLER (éd.), *Citoyenneté et participation à la basse époque hellénistique*, Genève, Droz, 2005.

2 - Anna HELLER et Anne-Valérie PONT (éd.), *Patrie d'origine et patries électives. Les citoyennetés multiples dans le monde grec d'époque romaine*, Bordeaux, Ausonius, 2012.

Kyle Harper

Slavery in the Late Roman World,

AD 275-425

Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 611 p.

L'ambition de cet ouvrage est de réexaminer la place de l'esclavage dans l'Empire tardif à l'appui d'une imposante bibliographie (anglaise, mais aussi allemande, italienne et française) et d'une large documentation (toute la patristique, ou peu s'en faut, figure dans

les sources mentionnées). Une ligne critique est affirmée d'emblée, à savoir le rejet des modèles d'interprétation antérieurs, auxquels est néanmoins reconnue « une part de vérité ». Kyle Harper, en effet, vise à mettre en évidence ou, plus exactement, à dresser le bilan – n'étant pas le premier à s'engager dans cette voie – des impasses auxquelles conduisent les modèles marxiste (ou post-marxiste) et wébérien. Son intention est de proposer un autre « modèle », à l'écart de toute interprétation évolutionniste ou explicative, permettant de définir le passage d'un « esclavage romain » antique au « servage féodal ». Il s'agit d'une approche « structurale » qui le conduit à analyser successivement les données économiques, sociales, juridiques et mentales de la période étudiée.

Le chemin suivi par l'enquête aurait mérité d'être explicité tant la juxtaposition des chapitres se conforme de prime abord au modèle rejeté (« l'existence d'un mode de production »). Sont énumérés en effet les registres relevant des « infrastructures » (le travail, les conditions de la production et l'exercice de la contrainte) et ceux qui appartiennent aux « superstructures » (mentalités, représentations, institutions). En outre, la désignation braudélienne d'une approche de longue durée appliquée au IV^e siècle ne devait-elle pas être justifiée ? Deux bornes chronologiques sont données d'emblée comme un cadre à l'étude, alors que l'on pourrait s'interroger sur la pertinence de ces limites qui correspondent simplement à deux incidents dynastiques : l'assassinat d'Aurélien en Thrace en 275 et l'avènement de Valentinien III à Rome en 425. La désignation récurrente de ce « long quatrième siècle » laisse supposer que la définition d'une telle durée correspond à la phase déterminante d'une évolution, à une transition dont le principe est par ailleurs récusé. Le « modèle » annoncé par l'auteur (qui consiste essentiellement à souligner la diversité et la « complexité » des situations touchant à l'esclavage) le conduit pourtant à « considérer le long quatrième siècle pour ce qu'il était : la dernière phase d'un cycle profond d'intensification et d'intégration qui part de la fin de la République jusqu'au commencement du V^e siècle ap. J.-C. » (p. 29).

La généralité des termes employés est l'une des caractéristiques d'un ouvrage qui peine à saisir concrètement, à l'appui d'une lecture précise des sources, les caractéristiques économiques et sociales de la période considérée. K. Harper est pris à son propre piège : certes, il affirme vouloir en priorité procéder à une relecture de la documentation (« L'un des premiers objectifs du livre est de revenir *ad fontes* », p. 17), mais il demeure prisonnier de la volonté absolue de poursuivre un « modèle » (« il est impossible de ne pas recourir à un modèle », p. 21). La vocation d'une construction systémique serait-elle de pallier le caractère lacunaire ou l'imprécision de la documentation ? Dans les notes, le lecteur est le plus souvent invité à se reporter à un « ouvrage convaincant » (p. 502), sans que cela suffise à étayer précisément l'argumentation qui lui est présentée. Une information aussi lapidaire que « Dans l'Antiquité tardive, l'Orient méditerranéen connaît une période de prospérité » reçoit en note cette seule justification : « La littérature moderne sur la question est rassemblée en introduction » (p. 162). Une question aussi large que l'organisation du travail ou du prélèvement fiscal n'est soutenue que par cette invitation à la lecture d'un extrait du Code Justinien considéré sans autre précision comme « un texte important » (p. 154, n. 39). Ne fallait-il pas plutôt distinguer des contextes, des périodes à l'intérieur de cette « Antiquité tardive » dont la durée s'étend sur des siècles et dont la définition, selon l'auteur, repose essentiellement sur des critères culturels ? La quantification du nombre d'esclaves est presque impossible. Seuls des contextes régionaux, voire locaux, s'offrent à une évaluation toujours aléatoire : comment dès lors avancer des pourcentages de la population servile pour l'Empire dans son entier ?

Les systèmes d'exploitation varient d'un lieu à l'autre, la condition des esclaves également. L'auteur s'en rend compte lorsqu'il remarque que l'interprétation marxiste de l'esclavage romain dans son ensemble s'est autrefois concentrée sur quelques cas qui ont fait l'objet d'une extrapolation : qu'il suffise de penser à la villa de Settefinestre (dans le Sud de la Toscane), un cas particulièrement « fouillé » et longtemps érigé en paradigme de

la société esclavagiste de la fin de l'époque de la conquête. Mais alors pourquoi fonder les lignes générales d'un nouveau raisonnement sur la lecture moderne de quelques cas bien documentés, en Macédoine ou en Asie Mineure notamment ? Cette question du choix des échelles revêt une grande importance dans la critique des modèles qui ont précédé cette enquête. En repoussant les excès d'une analyse centrée sur la phase de conquête du monde méditerranéen, où les siècles suivants figurent comme ceux de la décadence d'un système d'exploitation (la source principale d'approvisionnement s'étant tarie), K. Harper ne prend pas en compte les nuances régionales : les historiens (marxistes ou non) ont reconnu depuis longtemps la spécificité locale du phénomène d'exploitation esclavagiste dans les régions du Sud de l'Italie et de la Sicile, où se sont déroulées précisément les grandes révoltes du 1^{er} siècle av. J.-C. (passées les premières décennies du Principat, il n'en est plus question).

Insistons sur cette séquence tant le jugement porté sur elle est révélateur du point de vue adopté dans l'ouvrage : après avoir observé que les noms de Caton l'Ancien et de Spartacus apparaissent immanquablement dans toute histoire de la Rome antique, l'auteur exprime cette réserve : « Mais si l'on considère l'histoire de l'esclavage dans son ensemble, il n'y a aucune raison objective pour que de tels cas importent plus à la connaissance que tant d'autres exemples comparables remontant à l'Antiquité tardive » (p. 17). Or un « constat objectif » conduit précisément à reconnaître que le système d'exploitation prôné par Caton l'Ancien n'a pas de réel équivalent dans les siècles suivants et, surtout, que l'État romain n'eut jamais plus à mobiliser des légions entières pour mener une véritable guerre contre des armées d'esclaves comme celle de Spartacus (73-71 av. J.-C.). Si l'on peut reconnaître dans la durée l'existence d'un « esclavage romain », du 1^{er} siècle av. J.-C. au début du 5^e siècle ap. J.-C., il n'y a pas à déplorer l'absence de figures emblématiques au terme de la période considérée car, en dépit des aléas de la conservation de la documentation, leur existence à certaines époques incite plutôt à souligner les changements, les écarts de situations à l'intérieur d'un même système.

Quatre observations pour finir : si la remise en cause d'un modèle téléologique affirmant le passage d'un esclavage romain au servage médiéval est une entreprise nécessaire, comment saurait-elle se passer d'une analyse lexicale des textes ? Voici une loi des dernières années du règne de Constantin, précisément datée de 332 : « le colon qui médite la fuite doit être enchaîné comme un esclave, pour être ainsi contraint, par l'effet d'une condamnation servile, à satisfaire aux obligations des libres¹ ». Si son interprétation pose les plus grandes difficultés aux modernes, il paraît assuré que trois siècles avant sa promulgation aucun Romain n'aurait compris le sens de cette loi, précisément ancrée dans ce « long quatrième siècle » de l'Empire.

En second lieu, K. Harper insiste sur l'omniprésence de l'esclavage durant la période considérée en repérant ses traces dans la patristique, l'épigraphie, la papyrologie ou les textes juridiques, ou en renvoyant aux travaux des archéologues, mentionnés de manière enthousiaste mais allusive : « les données de fouilles et les enquêtes de terrain constituent aujourd'hui un formidable corpus » (p. 500). Mais qui aurait douté de cette permanence de l'esclavage dans l'Empire romain du IV^e siècle ? Quant à l'archéologie, peut-on soutenir avec l'auteur qu'elle offre des certitudes tangibles, « dures comme la pierre », sur les réalités sociales d'une période donnée, par opposition aux déformations rhétoriques de la littérature, elle-même éloignée de l'épigraphie « idéologiquement neutre » (p. 169) ? Il s'agit là d'un constat un peu rapide : les évolutions techniques et la précision croissante des données matérielles n'affranchissent pas l'archéologie des choix d'interprétation qui guident les recherches sur le terrain. Par exemple, les traces de discontinuité (destructions, guerres, catastrophes naturelles) retiennent sans doute mieux l'attention aujourd'hui, alors que l'insistance fut mise durant des décennies sur les éléments de continuité (en particulier pour la période de l'Antiquité tardive).

Le livre voudrait également faire découvrir à son lecteur une page supposée trop méconnue de l'esclavage romain, à savoir la violence sexuelle exercée par les maîtres sur les

femmes esclaves et la volonté de contrôle de l'État pour empêcher que ces unions n'aboutissent à une confusion de la condition des personnes. Or, depuis longtemps, un grand nombre de travaux ont insisté sur cette violence sexuelle, en reconnaissant d'ailleurs le sort identique réservé à la jeune population mâle servile.

Enfin, le livre insiste sur le fait que le christianisme s'est accommodé de l'esclavage : « Sur le fond l'Église acceptait la pratique et l'idéologie de l'esclavage » (p. 347). Mais qui, aujourd'hui, aurait pu croire le contraire (non sans reconnaître chez les Pères l'émergence d'un discours nouveau sur l'égalité entre les êtres humains) ? L'on sait bien, depuis Gustave Flaubert au moins, qu'il s'agit là d'une opinion digne de figurer dans le *Dictionnaire des idées reçues* : « Christianisme, qui a aboli l'esclavage ».

YANN RIVIÈRE

1 - Code Théodosien, 5, 17, 1, trad. de Jean-Michel Carrié.

David Crouch

The English Aristocracy, 1070-1272: A Social Transformation

New Haven/Londres, Yale University Press, 2011, xviii-348 p. et 8 p. de pl.

Ce nouveau volume sur l'aristocratie anglaise du proluxe historien David Crouch se présente comme la poursuite de travaux amorcés depuis longtemps, dans lesquels les problématiques avaient été posées dans une perspective comparatiste¹. Restait donc à préciser, « avec tout le détail qu'ils méritent » (p. xvii), les caractères spécifiques de l'émergence du groupe dominant en Angleterre entre le XI^e et le XIII^e siècle. Dans ce beau volume où l'on peut mesurer l'étendue de son érudition, D. Crouch se propose d'écrire une nouvelle histoire de l'aristocratie anglaise en rupture avec l'historiographie qui a dominé le sujet depuis les travaux de Frederic William Maitland. Pour ce faire, il n'hésite pas à caricaturer les recherches antérieures dans le but de valoriser sa propre approche : celle d'un tournant culturel, au sens

français d'histoire sociale des représentations collectives. Faisant appel à des concepts sociologiques comme celui de l'habitus bourdieusien, qu'il avait déjà utilisé pour décrire les pratiques, les attitudes et les codes sociaux de cette élite européenne, il compare l'importance de cette transformation sociale majeure à un tsunami : comment le groupe aristocratique flou et indifférencié qui caractérise l'Angleterre du Domesday Book s'est-il structuré, jusqu'à la fin du règne d'Henri III, en une classe sociale (terme qu'il prend soin de définir) organisée hiérarchiquement ? Rejetant le modèle social traditionnel du *bastard feudalism*, il répond à cette question en affirmant que c'est autour de principes distinctifs et de valeurs propres que la noblesse se reconnaît autour de 1200. L'ouvrage s'articule donc autour de cinq thèmes majeurs permettant de caractériser l'aristocratie anglaise : la culture chevaleresque, les rapports avec le roi, la domination seigneuriale, l'exercice de la justice et les codes sociaux.

La question de la périodisation est toujours un objet de débat qui varie suivant les phénomènes analysés : la chronologie des représentations qu'un groupe se fait de lui-même ne coïncide en effet pas exactement avec la réalité. Pour D. Crouch, c'est seulement à partir des années 1180 que la documentation nous permet d'étudier l'aristocratie anglaise en tant que groupe social clairement identifié, et il situe ses transformations majeures entre 1180 et 1230, et non juste après la conquête de 1066 comme l'ont longtemps affirmé les historiens du XX^e siècle. L'effet documentaire est important puisque c'est bien « l'intensification de la perception de ce qu'était exactement un noble qui était le principal moteur de cette large transformation sociale » (p. 39).

Après avoir étudié la terminologie qui désigne la noblesse, et la culture chevaleresque, il aborde chronologiquement la question des rapports entre le roi d'Angleterre et l'aristocratie : il s'agit de montrer l'essor du rôle conciliaire de l'aristocratie dans le gouvernement royal et la construction de la notion de *peerage*, la Magna Carta étant le moment de formalisation de ce processus.

Puis D. Crouch aborde la question de la domination par le biais de la violence seigneuriale.

Se démarquant des interprétations marxistes d'une violence produite par le féodalisme, il distingue ainsi la faide – qu'il considère comme faisant pleinement partie de l'habitus aristocratique et de son sens de l'honneur – de la violence ordinaire de la société médiévale, les *court rolls* permettant de montrer que le meurtre était assez répandu au XIII^e siècle. D. Crouch analyse ensuite la domination seigneuriale en précisant que la structure territoriale héritée de la conquête avait créé non seulement une forte dispersion, mais également une disparité importante des tenures, plus ou moins adaptées aux structures préexistantes. Ce manque de cohérence par rapport à la seigneurie continentale explique les nombreux efforts effectués par les grands pour territorialiser leur pouvoir localement, en acquérant des terres mais aussi en structurant les communautés autour du centre de leur honneur, afin d'éviter la trop forte mobilité des allégeances. À la fin du XII^e siècle, la capacité des aristocrates à créer des affinités autour de la localité plus fortes que les rapports liés aux tenures, qui engageaient pourtant leur hérédité, l'assistance à la cour seigneuriale ainsi que les obligations militaires, constitue donc un aspect majeur de leur domination. Ces communautés regroupées autour des ambitions d'un baron, et donc par un engagement volontaire, étaient de fait beaucoup plus dynamiques et pleines de vitalité, même si plus éphémères. Cette caractéristique, que D. Crouch attribue à la persistance des liens de la période antérieure à la conquête, explique ainsi le titre de la partie « Imposing Hegemony », puisque la domination aristocratique anglaise ne saurait se réduire à une domination seigneuriale de type féodale.

Cette hégémonie se traduit également par l'exercice de la justice, particulièrement bien documentée dans l'Angleterre du XIII^e siècle grâce aux *court rolls*. S'opposant au récit du déclin des cours honoriales comme conséquence de l'hostilité royale, D. Crouch défend l'idée qu'Henri II développa un système judiciaire où toutes les cours du royaume étaient complémentaires les unes des autres et que le déclin de certaines était simplement lié à leur incapacité à rendre effectivement la justice, les seigneurs utilisant ce pouvoir comme levier

économique et comme expression de leur statut social. Le chapitre sur la recherche aristocratique du droit à juridiction exclusive est moins convaincant. Et la dernière partie sur les modes de vie nobiliaire, distinguant les codes, les formes de piété et la formalisation des rites aristocratiques, offre moins de nouvelles perspectives qu'une vision approfondie et « nationalisée » de ses travaux antérieurs – même si la dimension comparatiste reste très présente.

Ce livre constitue donc un ouvrage important sur l'aristocratie anglaise, en dégageant les caractéristiques d'une transformation sociale – la formation de la noblesse autour de l'*ethos* chevaleresque – toujours replacée dans son contexte global et en faisant la synthèse des apports permettant de rompre avec la vision « féodaliste » de l'aristocratie, jusque-là dominante. On pourrait cependant regretter que les travaux récents sur la construction du paysage seigneurial (Robert Liddiard), ou que ceux issus de l'anthropologie historique et de l'anthroponymie renouvelant la compréhension des constructions de lignages et de la parenté, aient été laissés – volontairement ? – de côté.

FANNY MADELINE

1 - David CROUCH, *The Image of Aristocracy in Britain, 1000-1300*, Londres, Routledge, 1992 ; *Id.*, *The Birth of Nobility: Constructing Aristocracy in England and France, 900-1300*, Harlow, Pearson Longman, 2005.

Hélène Débax

La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge. Les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècle
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 463 p.

À la suite de sa thèse de doctorat sur *La féodalité languedocienne*¹, Hélène Débax poursuit ses travaux sur les serments et l'aristocratie du Midi, en restreignant à première vue son angle d'attaque aux coseigneurs, mais en élargissant la géographie à l'Occident continental (Allemagne, Italie septentrionale et centrale, Espagne, France actuelle). Abordant les rapports horizontaux propres à la seigneurie par-

tagée, elle apporte, bien au delà, de nouveaux arguments pour battre en brèche quelques certitudes historiographiques et atténuer les oppositions tranchées entre Nord et Midi en matière de féodalité. Issu d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches (2008), le volume comprend cinq chapitres et, dans une généreuse annexe, les 97 documents du corpus (très majoritairement méridional) mobilisé pour étayer les raisonnements. On regrette l'absence d'un *index locorum* qui aurait permis au lecteur d'aller et venir entre les sources et les commentaires, notamment pour les cas d'école que constituent la coseigneurie péagère de La Garde-Guérin, les règlements florentins de *consorteria*, ou encore les documents relatifs aux partages à Saint-Antonin [-Noble-Val] ou en Vallouise.

Le lexique varié – où la rareté du tardif *condominium* est compensée par les champs lexicaux de la collégialité (*societas*), de la participation (*particeps*, parcier), de l'héritage (*consortium*) et de l'égalité (parage, pariage, *paratge*) – met en évidence la fréquence et l'augmentation du nombre des coseigneuries en Occident et, malgré le caractère régional des termes, de profondes similitudes de la Normandie à Rome, de l'Allemagne à la Catalogne. Que ses fondements soient le droit romain ou la coutume germanique, la seigneurie tend à garder sa cohérence à travers les générations, mais les concepts juridiques tardifs d'indivisibilité du fief et d'unigéniture masculine n'ont jamais été intangibles et la coseigneurie, par l'inféodation collective, l'indivision réelle ou fictive, ou le partage réel, apparaît comme l'une des modalités, certes instable, qui maintient et renforce le *dominium* ; mieux, l'opposition entre les relations féodo-vassaliques (verticales) et la coseigneurie (horizontale) est plus facilement atténuée que la vraie contradiction entre parenté et féodalité. La coseigneurie consiste à redistribuer des parts de rente sur le *dominium* : hommes (paysans et *milités*), terres, redevances, mines, salines, eaux et moulins, tours, quartiers urbains ; la répartition se fait dans le temps (mois de détention d'un *castrum* ou d'estage) et dans l'espace (délimitations et déambulations), matérialisée dans l'architecture castrale (mottes et châteaux multiples), villageoise ou

urbaine (quartiers de tours, lotissements aristocratiques), même si archéologie et textes dialoguent imparfaitement dans l'attribution d'un vestige à une époque et à un possesseur donnés.

Le fonctionnement de la coseigneurie oscille entre division (parfois extrême : 1/72, 1/288) et remembrement. Contrairement à l'idée reçue d'un affaiblissement de la seigneurie, aggravé par la confusion entre garde du château et fief héréditaire, elle assure l'*auxilium* par la répartition temporelle du service dû au seigneur supérieur à la guerre (solution parfois plus efficace que le vassal unique car elle multiplie et renforce les liens personnels de suzerain à vassaux), ainsi que par le *consilium* en organisant la paix grâce au jugement des pairs (Nord) ou des *milites* (Midi), aux *Burgfrieden* germaniques ou aux règlements des sociétés de tours. Les serments collectifs languedociens comme les *consorterie* italiennes recrutent leurs co-contractants dans la parenté lignagère comme en dehors. Les coseigneuries présentent des similitudes avec les consulats : leur base sociale et, dans une certaine mesure, leur personnalité morale, matérialisée par un sceau, qui cependant ne va pas jusqu'à se faire *universitas* car elle demeure « une abstraction non réalisée ». De même, les communautés de vallées à base aristocratique (Vallouise) ou non (Ossau) exercent une juridiction et contrôlent l'accès aux communaux de sorte que la distinction entre seigneurie et société d'exploitation (mines, commerces, troupeaux) s'estompe davantage encore. Enfin, le terme occitan *paratge*, dans les sources littéraires (troubadours, *Chanson de la croisade* dans sa deuxième partie anti-française où *paratge* personnifie l'aristocratie idéale, l'égalité entre pairs) et dans les actes de la pratique, exprime une conception idéale et uchronique de l'aristocratie méridionale mise à mal par Simon de Montfort, en même temps qu'une hiérarchisation entre seigneurs et *milites* où chacun, entre pairs, doit tenir son rang, dans le Midi comme ailleurs du reste. Aussi l'anthroponymie aristocratique réorganisée sur des bases spatiales et non de lignage recourt-elle à des noms collectifs qui transcendent la parenté pour exprimer l'appartenance à un groupe détenant en partage la domination seigneuriale.

Cet essai, très stimulant et qui se veut un point de départ plus qu'un aboutissement, révèle la ductilité des formes prises par le *dominium* et la variété du lexique qui en exprime les réalisations et les représentations. L'émergence de couches nouvelles par refonte ou sédimentation sociale (*milites castri*, bourgeois) et la recomposition des pouvoirs (princes, seigneuries épiscopales, roi de France, communes et consulats) se coulent dans la coseigneurie. Ce n'est pas le moindre acquis de l'ouvrage que de montrer la confusion ou la similitude qui existe entre sociétés par actions et parts de coseigneurie, consulat et coseigneurie, ghilde et conjuration presque maffieuse, féodalisme et précapitalisme, sans parler des seigneurs supérieurs qui sont en même temps *pariers* au niveau inférieur de la coseigneurie. L'édifice théorique de la pyramide féodo-vassalique est, en définitive, moins démonté que reconstruit dans son hétérogénéité et l'instabilité organique qui le perpétue.

L'auteur a délibérément ancré son propos dans la sphère de l'aristocratie laïque, du fief et du château. Par suite, l'Église paraît en retrait de l'analyse, en dehors des coseigneuries où une abbaye ou un évêque tient une part (pariages), voire en est le seigneur supérieur. Or deux pistes pourraient enrichir le propos : les formules de malédiction dans les chartes ecclésiastiques recourent aux termes *participatio/particeps* et *consortium/consors* pour désigner soit l'appartenance à la société chrétienne (ou à une communauté ecclésiastique), soit, à l'inverse, le sort des excommuniés qui sombrent en enfer et s'agrègent au diable, à Judas et aux persécuteurs ; en outre, les parts d'églises détenues par des copropriétaires multiples aux XI^e et XII^e siècles ne ressortissent-elles pas à une forme de seigneurie collective associant clercs et laïcs, parenté biologique et clientèle vassalique, à un moment où les églises ne sont pas encore devenues tout à fait des biens d'Église ?

EMMANUEL GRÉLOIS

1 - Hélène DÉBAX, *Féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003.

Jochen G. Schenk

Templar Families: Landowning Families and the Order of the Temple in France, c. 1120-1307

Cambridge, Cambridge University Press, 2012, 339 p.

En centrant l'analyse sur les « familles templières », c'est-à-dire les groupes de parenté qui fournirent à l'ordre du Temple ses principaux bienfaiteurs, frères et affiliés, Jochen Schenk explore les racines sociales et spirituelles qui assurèrent la réussite du premier ordre militaire en Occident. Bien éclairés par les sources et déjà dotés de solides assises historiographiques, le duché de Bourgogne, le comté de Champagne et le Languedoc apparaissent comme des terres d'élection pour le nouvel ordre. La démarche, qui participe à la fois de la prosopographie et de la monographie familiale, se fonde essentiellement sur les cartulaires et recueils de chartes publiés pour les ordres du Temple et de Cîteaux, complétés par des sondages aux Archives nationales et aux archives départementales de Côte-d'Or. La bibliographie dénote une bonne maîtrise d'ensemble des études régionales en anglais et en français, tandis que le lecteur peut se reporter à trois cartes – non exemptes d'erreurs – et à douze tableaux de filiation – auxquels la démonstration ne renvoie hélas jamais.

La proximité entre les « familles templières » et l'ordre s'articule autour des formes classiques de transactions (donations, échanges, prêts), souvent cimentées par une affiliation aux commanderies (chap. 1). Les « mouvances laïques » du Temple ont suscité différents statuts (confrère, donné) que l'auteur tente de démêler, avant d'évoquer le contenu de la cérémonie d'adhésion, puis la « crise » de la confraternité. Ces formes de sociabilité, révélatrices surtout de la porosité entre états laïque et religieux, jusqu'à la progressive mise en ordre imposée par le droit canonique, avaient déjà suscité d'assez nombreuses réflexions¹. Sans doute aurait-on pu approcher la diversité du recrutement social de ces affiliés en prêtant attention aux interférences avec d'autres formes de dédition de soi réservées à des catégories plus humbles. On aurait également aimé savoir si l'on trouve encore de ces bien-

faiteurs laïques activement engagés auprès des commanderies, que les chartes qualifient souvent de *procuratores* et qui formalisaient justement leurs liens avec l'ordre par l'entrée en confraternité. De manière générale, l'approche typologique des échanges apparaît coupée de son contexte, à la fois social et ecclésiologique, lequel n'entre en jeu que dans le chapitre suivant.

Celui-ci évoque le soutien des évêques « réformateurs », puis la grande proximité du Temple avec la congrégation cistercienne et, notamment, avec saint Bernard. En Bourgogne et en Champagne, les deux ordres s'attirèrent les sympathies des mêmes familles, à commencer par le « réseau bernardin » (p. 96-104), tandis qu'en Languedoc, la présence de communautés érémitiques a pu préparer l'implantation à peu près simultanée des Templiers et des moines blancs. Toutefois, la surreprésentation des sources publiées pour le Temple et Cîteaux peut conduire à sous-estimer le terrain constitué par le monachisme bénédictin traditionnel et par le mouvement canonial. De fait, il semble que restent à explorer les liens entre les premières communautés templières mais également hospitalières – sur lesquelles rien n'est dit – et les réseaux canoniaux, tant séculiers que réguliers.

En mobilisant un grand nombre d'exemples, le chapitre 3 décrit les multiples formes de relations entre les réseaux aristocratiques et le Temple. Par le jeu des alliances et de la vassalité, la dévotion envers l'ordre a pu se diffuser d'un groupe de parenté à l'autre. Si, en Bourgogne et en Champagne, de grands lignages (Tilchâtel, Grancey...) ont entretenu des liens précoces et durables avec les frères, la croisade albigeoise a provoqué la disparition de certaines familles languedociennes dans les sources templières. Pour montrer comment des lignages dominants ont entraîné dans leur sillage les groupes familiaux apparentés, l'auteur s'inspire des classiques grilles de lecture sur le sens social des transactions (*laudatio*, conflits). Les femmes intervenaient notamment dans les transferts de dévotion d'un lignage à l'autre et pouvaient influencer les donations en conservant un droit de regard sur des portions du patrimoine (chap. 4). Le dernier chapitre examine l'impact du sentiment

de croisade sur la popularité du Temple à travers la rhétorique des bulles pontificales et des chartes, l'aide matérielle que les Templiers prodiguaient aux croisés et, enfin, les recrues ou bienfaiteurs issus de familles marquées par une tradition de croisade.

Les nombreux exemples qui étaient les démonstrations donnent parfois l'impression d'un catalogue de gestes pieux et de familles liées à l'ordre et conduisent, d'un chapitre à l'autre, à un certain nombre de répétitions. Surtout, en abordant le sujet par le seul biais des « familles templières », la thèse passe à côté d'importantes pistes de réflexion. Il aurait été utile de scruter en détail les circonstances qui présidèrent à la fondation de quelques-unes des premières commanderies. La question des fondations lignagères – dont certaines apparaissent de manière incidente – méritait d'être abordée de front. Ainsi, la maison de Richerenches échappa aux Bourbouton, ses fondateurs, dès la mort du chef du lignage. Or ce cas d'école, qui passa par un véritable « suicide dynastique » – un comportement que l'auteur considère pourtant comme étranger aux familles liées au Temple –, invite à s'interroger sur la pérennité du contrôle aristocratique sur des établissements qui se trouvèrent rapidement rattachés à un réseau hiérarchisé et centralisé. En ce sens, la façon dont des pans entiers de patrimoines laïques ont été intégrés aux temporels des commanderies aurait mérité plus d'intérêt. Ce n'est pas un hasard si c'est à partir de cartulaires, qui ont préservé de précieux « dossiers familiaux » ou d'autres *munimina* (actes de propriété), que l'on observe le mieux la constitution des nébuleuses aristocratiques gravitant autour de points d'ancrage lignagers (ici *castra* et commanderies). Une attention à l'organisation de ces *codices*, mais aussi à d'autres genres documentaires comme les pancartes ou les *vidimus* – ici seulement utilisés comme simples « réservoirs d'actes » –, aurait pu montrer comment les pratiques de l'écrit cultivées autour des commanderies pouvaient, elles aussi, servir de support à la mémoire lignagère et à de véritables « généalogies de la terre » (Patrick Geary).

De fait, il est étonnant que la thématique pourtant classique de la *memoria* soit au mieux effleurée ici ou là. L'obituaire de la comman-

derie de Reims – l'un des rares supports nécrologiques connus pour le Temple – n'est, par exemple, pas utilisé en ce sens. Mais, surtout, comment réfléchir sérieusement sur les pratiques pieuses autour des commanderies en se dispensant d'une analyse serrée des testaments rassemblés – un type d'acte ne suscitant ici aucun commentaire spécifique ? Ce faisant, c'est à une réflexion globale sur les échanges entre ici-bas et l'au-delà comme sur la circulation des biens que l'on aurait dû aboutir. Si l'on ne peut évidemment plus lier le déclin progressif des donations au XIII^e siècle à une défaveur des fidèles envers l'ordre, les transferts matériels vers les commanderies ne furent, de toute manière, jamais ralentis, dans la mesure où les legs, la monétarisation des services liturgiques et les quêtes prirent le relais des dons *pro anima*.

Enfin, si les « réseaux de famille » (*family networks*) sont placés au centre de l'analyse, on attendrait une réflexion sur l'implication heuristique d'une telle notion. À partir d'un échantillon de familles les mieux documentées, il aurait pu être intéressant de tenter une modélisation des données prosopographiques en s'inspirant des théories d'analyse des réseaux sociaux et de leurs représentations graphiques². Une telle mise en œuvre aurait été susceptible de faire ressortir le rôle des individualités autour desquelles s'articulaient les groupes de bienfaiteurs ou bien le poids de l'*habitus* et des contraintes lignagères – par exemple dans les cas d'affiliations collectives. Peut-être aurait-on mieux vu émerger la multiplicité des relations qu'un même individu pouvait entretenir avec l'ordre tout au long de sa vie ? Sans doute les difficultés méthodologiques de ce type d'analyse sont-elles réelles, mais le fait même d'axer l'approche sur les groupes lignagers rendait pertinente une telle démarche sociologique.

Au total, ce livre bien documenté offre un riche catalogue de familles liées au Temple qui servira aux études futures. Il confirme, en les replaçant à l'échelle de trois régions qui furent des berceaux du « nouveau monachisme », un certain nombre d'observations déjà formulées par plusieurs études régionales sur les ordres militaires : le poids des solidarités lignagères, le dynamisme des confraternités, la

prégnance tout à la fois de pratiques de piété traditionnelles et d'une ecclésiologie post-grégorienne. Mais l'analyse sociologique reste un peu superficielle. Par exemple, qui l'emporte, au bout du compte, dans sa proximité avec le Temple, entre les vieux lignages et une petite aristocratie plus récente ? L'attitude des différentes strates de l'aristocratie est-elle encore sujette à des nuances régionales ? Si le livre a le mérite d'inscrire le Temple dans la lignée de l'expérience cistercienne, il ne replace pas vraiment les relations entre les propriétaires laïques et le monachisme militaire dans la continuité des pratiques sociales déjà cultivées autour des monastères bénédictins ou des communautés canoniales. Une attention réelle aux supports variés de la mémoire aristocratique et aux gestes de piété aurait pourtant permis d'alimenter le débat sur le caractère « révolutionnaire » pour certains ou, somme toute, assez traditionnel de la spiritualité et des formes de sociabilité portées par les Templiers.

DAMIEN CARRAZ

1 - Voir, pour une courte synthèse, Damien CARRAZ, « Confraternité », in P. JOSSE-RAND et N. BÉRIOU (dir.), *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2009, p. 252-256.

2 - Voir, par exemple, le modèle proposé par Isabelle ROSÉ, « Reconstitution, représentation graphique et analyse des réseaux de pouvoir au haut Moyen Âge. Approche des pratiques sociales de l'aristocratie à partir de l'exemple d'Odon de Cluny († 942) », *Revista hispana para el análisis de redes sociales*, 21, 2011, p. 199-272.

Hillary Zmora

The Feud in Early Modern Germany

Cambridge, Cambridge University Press, 2011, XIV-211 p.

Hillary Zmora avait livré précédemment un ouvrage particulièrement remarqué pour sa contribution à une histoire de la faide débarrassée du cliché romantique du brigandage nobiliaire¹. Fondé sur l'étude prosopographique de leurs nombreux participants, dans une région caractérisée tant par leur fréquence que par une petite aristocratie nombreuse, par

conséquent potentiellement nécessaire et donc voleuse, ce travail avait démontré combien l'explication « bourgeoise » (les nobles pillards sont des nobles en crise envieux de la richesse marchande) était intenable, la plupart des nobles engagés dans les faides étant riches (en témoigne la hauteur des dots et des créances sur les princes) et puissants (d'après le nombre et le niveau des offices détenus dans les administrations princières). La proximité entre les meneurs de faides et le pouvoir princier avait de ce fait conduit l'auteur à considérer cette pratique comme l'un des facteurs de formation de l'État moderne, en suivant notamment la conception prédatrice de Charles Tilly. Ce n'est qu'une fois devenu « mature » que l'État moderne aurait cessé de tolérer la guerre intérieure.

Tout en conservant le même cadre temporel (XV^e-XVI^e siècles), le présent ouvrage de H. Zmora entreprend de réviser une partie de ces résultats antérieurs ainsi que des travaux menés sur la faide en Allemagne, donc, en théorie, ni seulement en Franconie, ni au sujet de la seule aristocratie, puisque l'on sait désormais que les villageois ont eu, eux aussi, très souvent recours à cette pratique, entre eux et contre des seigneurs, au lieu de la passivité dans laquelle on les a trop souvent cantonnés. La finalité de l'ouvrage est cependant surtout de passer du niveau macrosocial (où la faide constitue un mode d'action possible, quels qu'en soient les fondements) au niveau individuel (où elle constitue un mode d'action choisi – ou non), en se demandant comment de tels choix pouvaient s'articuler à la nécessité d'une « culture de la confiance » (*a culture of trust*) sans laquelle il n'y aurait pas de véritable lien social, de même qu'à la nécessité de rentrer dans ses frais inévitablement élevés.

Toutefois, c'est quand même le milieu aristocratique qui reste le champ d'étude de H. Zmora : les faides paysannes ne sont finalement mentionnées qu'en introduction, comme moyen de renvoyer dos-à-dos Otto Brunner (qui prônait dans son *Land und Herrschaft* de 1939 une lecture légaliste de l'usage de la violence seigneuriale) et Gadi Algazi (l'adversaire le plus décidé d'O. Brunner depuis le milieu des années 1990, et dont le *Herrenge-walt und Gewalt der Herren* de 1996 considère la faide comme un mode structurel

de reproduction du pouvoir seigneurial). Le réexamen de la faide du noble autrichien Georg von Puchheim contre le roi Frédéric III au milieu du XV^e siècle, centrale dans l'ouvrage d'O. Brunner, permet à H. Zmora à la fois de valider le caractère légal de la faide et de reprocher à O. Brunner de ne pas avoir adopté une perspective réellement sociale, dans laquelle ce qui compte n'est pas seulement la relation entre les deux adversaires mais aussi et surtout leur propre position au sein de leur milieu.

La pratique de la faide est ainsi replacée au sein du continuum social, car elle oppose moins des ennemis qu'elle ne connecte d'une manière paradoxale des personnes par ailleurs liées entre elles (elles partagent le même « capital social », constitué à la fois des parents et des relations), qui peuvent donc anticiper la réaction de l'autre en fonction des « règles du jeu » – « capital social » et « règles du jeu » évoquant inévitablement Pierre Bourdieu, pourtant totalement passé sous silence. De la même manière, il me semble que la relation de familiarité existant entre les « faideurs », tout comme la question posée du choix de recourir ou non à ce type de violence, ont été bien plus souvent soulignées que ce que laisse entendre l'auteur.

L'examen de cette pratique rappelle ce que l'on savait déjà : il s'agissait d'une action armée non distinguée de la guerre, très rarement mortifère, généralement menée par des groupes fortement interreliés (y compris par des liens de parenté, tandis que ceux-ci ne structurent que faiblement chacun des groupes opposés), pour des motifs indissolublement matériels et symboliques (la référence explicite à l'honneur étant cependant toujours postérieure au début du conflit, ce qui signifie qu'il en est moins un mobile qu'une justification nécessaire). L'un des principaux motifs sur lesquels insiste H. Zmora est celui de dettes non honorées au sein d'un réseau extrêmement complexe et dense de crédit, où les uns et les autres sont à la fois prêteurs et emprunteurs, si bien que tout défaut de remboursement menaçait non seulement la situation matérielle du créancier, mais aussi son propre crédit (au sens symbolique – si bien que l'on devrait sans doute concevoir la *culture of trust* moins comme une « culture de la confiance » que comme une « culture du crédit » au sens

le plus large du terme). Le caractère plus symbolique que matériel de l'enjeu apparaît d'ailleurs bien dans le fait que des droits seigneuriaux d'une valeur infime peuvent devenir les enjeux de vastes conflits.

H. Zmora reprend l'examen des références à l'honneur et à la réputation, qu'il avait déjà mené dans diverses publications, avec toutefois une hypothèse nouvelle : du fait que les nobles vivaient de façon dispersée (*grosso modo* chacun dans son château) et non pas en communauté (comme les villageois ou les citadins), ils n'auraient pas eu l'occasion de manifester régulièrement leur être social face aux autres, c'est-à-dire de leur communiquer des informations sur soi-même. C'est l'incapacité à redresser aisément et rapidement une désinformation dans un milieu lâche qui faisait de la réputation un enjeu clé, comme moyen de rendre à l'avance peu crédible une diffamation quelconque – mais moins par principe que parce qu'il était fondamental d'être tenu pour quelqu'un de crédible, de confiance. Par conséquent, la réactivité immédiate attendue de chaque noble à propos de la plus infime violation de ses droits servait moins à défendre ces derniers qu'à fonder plus largement le capital de crédit du noble, dont dépendait ensuite son insertion dans le réseau du pouvoir aristocratique et ses trois composantes indissociables (offices, crédit mobilisable, relations).

On regrette toutefois que ne soit guère commentée la remarquable lettre de défi, datée vers 1487, dont le texte s'accompagne d'une illustration qui assimile explicitement à une bouse de vache le sceau de celui qui est défié : H. Zmora décrit le document simplement, en légende, comme une « Lettre de défi : une vache souille les armoiries de Heinz von Guttenberg » (p. 61), ce qui est partiellement inexact. Outre le lien dégradant à la vache (usuellement mobilisée pour déshonorer quelqu'un) et la comparaison du sceau avec une galette fécale, la légende originale (« Voici l'équivalent du sceau de Heinz von Guttenberg, avec lequel il escroque les gens de leur bien ») fait clairement du sceau un élément central dans la « culture du crédit » qu'entend étudier l'auteur : ce qui est ici mis en cause, ce n'est pas l'honneur du nom et des armes, mais le moyen effectif de contracter des obligations.

Un autre intérêt de ce document est que le défi semble porté par un bourgeois (Paul Nauber d'Ingolstadt, pour autant que la qualité de la reproduction permette de le lire) qui réclame 200 florins rhénans à Heinz von Guttenberg, ce qui semble montrer que les bourgeois participent à la même culture du crédit, ou du moins savent en jouer. Les deux éléments signalés (légende inexacte donnée à l'image et absence de mention de l'émetteur de la lettre) ont clairement pour effet de renforcer la dimension symbolique (et intra-nobiliaire) par rapport aux aspects concrets (et intra-sociaux) de la faide – perspective qui me semble dominer l'ensemble de l'ouvrage.

Mais si la faide a plus une fonction intra-nobiliaire qu'une détermination supra-nobiliaire (rapports seigneurs/paysans ou princes/nobles), alors l'explication antérieurement avancée par l'auteur d'une connexion entre faide et formation de l'État moderne doit être remise en cause – ce que fait effectivement H. Zmora en admettant que les pics des faides en Franconie (décennies 1470-1479 et 1500-1509) correspondraient en fait à « une phase relativement atténuée dans la consolidation des principautés » (p. 80). L'auteur trouve alors l'explication de la multiplication des faides au xv^e siècle dans la pression démographique interne à la noblesse, qui verrait se multiplier les jeunes mâles à la recherche de fiefs et de femmes, une tension qui n'aurait pu que profiter aux aristocrates les mieux placés dans la course par leur provenance et par les espoirs qu'ils pouvaient entretenir – d'où l'importance de la réputation et des textes qui font de la faide un moyen d'impressionner les femmes...

On pourra cependant objecter que ce mode d'explication qui corrèle la montée de la concurrence interne, et donc la multiplication des faides, à l'accroissement de la densité démographique présuppose une impossibilité ou une incapacité à augmenter le taux de ponction sur la population dominée, soit directement (ponction seigneuriale) soit indirectement (ponction fiscale) – alors que tout indique le contraire, qu'il s'agisse de la mise en place progressive, partout, d'une fiscalité princière (voire impériale) ou des protestations vives contre l'alourdissement des exigences sei-

gneuriales lors de la guerre des Paysans de 1525.

Après 1480, la pratique de la faide commence à baisser (malgré un sursaut en 1500-1509), parce que la concurrence autour des femmes aurait été transférée sur la scène des grands tournois dits « des Quatre Nations » (1479-1487), les nobles privilégiant par ailleurs soit des modes d'organisation plus cohésifs face aux princes, soit une quête intensive d'offices princiers – donc, dans les deux cas, au détriment de la faide. Car si les nombreuses faides de nobles contre des princes dans les années 1460 sont directement la conséquence des guerres entre princes (les « faideurs » fonctionnant comme des relais du pouvoir étatique), les choses changent dans les décennies suivantes, le nouveau pic du début du xvi^e siècle étant précisément dû à des nobles collectivement organisés et opposés à la domination princière, parce qu'ils se percevaient désormais comme de libres seigneurs.

Mais ce pic, conjoncturellement lié à un phénomène particulier (la réaction contre les diverses mesures prises à la diète de Worms en 1495), ne doit pas faire oublier la baisse régulière de la pratique de la faide depuis les années 1480, parce que sa dynamique antérieure comme mode d'entretien de la réputation par la réactivité n'avait plus sa place au sein d'une chevalerie en cours de constitution collective. On pourrait toutefois se demander dans quelle mesure le développement généralisé de la vie de cour aux xv^e-xvi^e siècles, sur lequel tant de travaux ont été réalisés depuis la fin du xx^e siècle (par exemple ceux de Jan-Dirk Müller, ou l'ensemble de ceux réalisés sur les résidences princières autour de Werner Paravicini – nulle part mentionnés), ne pourrait pas fournir un élément d'explication plus compatible avec l'argumentation avancée par H. Zmora, puisque la cour est susceptible de constituer le lieu de coprésence des nobles, dont l'absence avait amené l'auteur à faire de la réputation l'enjeu clé.

Toutefois, cela aurait contraint à adopter une posture explicative contraire à celle revendiquée par H. Zmora, puisque c'est du sein même de la noblesse qu'est censée venir l'explication des pratiques de la faide et de ses transformations, et non pas d'une dynamique

sociale globale qui risquerait de contraindre à prendre en compte les rapports entre seigneurs et dépendants paysans, ou les rapports entre nobles et citoyens, ou les rapports de domination entre princes et nobles : non que ceux-ci n'existent pas, mais on leur dénie simplement toute efficacité. Moyennant quoi l'on se retrouve dans une situation d'expérience dans laquelle on isole (comme dans une éprouvette) un élément du social sur lequel on formule des hypothèses : là où G. Algazi examinait le rapport seigneur/paysan, H. Zmora examine le rapport noble/noble – à ceci près que le présent ouvrage se présente comme une histoire de la faide dans son ensemble (et en Allemagne, alors que la Franconie continue de représenter l'essentiel de l'espace considéré).

La situation d'expérience ne vaut cependant que si, une fois les observations faites et les hypothèses explicatives formulées, l'on rapporte ces résultats aux conditions d'expérience en s'interrogeant sur ce que ceux-là leur doivent, ce qui n'est pas fait ici (le chapitre sur la disparition de la faide tenant lieu de conclusion). Bref, et malgré son titre, il s'agit là d'une contribution particulière à une histoire de la faide en Allemagne qui reste encore à écrire – sans renoncer à adopter un cadre explicatif plus large que celui de la seule noblesse.

JOSEPH MORSEL

1 - Hilla ZMORA, *State and Nobility in Early Modern Germany: The Knightly Feud in Franconia, 1440-1567*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Gabriel Audisio

L'étranger au XVI^e siècle. France, Provence, Apt

Genève, Droz, 2012, 327 p.

L'étranger au XVI^e siècle s'ouvre avec un avant-propos courageux car explicite, dans lequel l'auteur expose les motifs, en large partie biographiques, qui sont à l'origine de l'ouvrage. Y figure notamment l'expérience de l'extranéité à laquelle un fils d'émigrés italiens, pourtant né en France, pouvait être renvoyé autour de la Seconde Guerre mondiale ; ou le souvenir de l'étonnement éprouvé face à une utilisation « à géométrie variable » du terme (p. 9)

– « la même personne pouvant être considérée ou non comme 'étranger' suivant la situation et le propos » ; ou à des définitions telles que « étranger du dehors » (impliquant ainsi l'existence d'un mystérieux « étranger du dedans »). Ces expériences personnelles, ainsi qu'une volonté politique et civique de prendre ses distances vis-à-vis des attitudes nationalistes, voire xénophobes, caractérisant « le contexte de ces premières années du XXI^e siècle », suscitent une interrogation sur le sujet et sur les conceptions de « l'étranger » qui ont pu se succéder dans le passé ; notamment dans ce XVI^e siècle, relativement négligé par les spécialistes du thème et aussi bien connu par l'auteur.

Par la suite, le livre parcourt les étapes de la recherche qui s'est développée, comme le sous-titre le suggère, par cercles concentriques correspondant à différentes échelles : la condition d'étranger est d'abord analysée dans le royaume de France, puis dans le cadre de la Provence et, finalement, dans la petite ville d'Apt et ses alentours.

En dépit donc de l'utilisation variée du terme dans les sources, le choix de l'auteur a été de retenir une définition de l'étranger comme « celui qui vit dans le royaume sans relever du roi de France » (p. 19), et d'inscrire cette condition dans « un contexte politique, juridique et culturel dans lequel se situaient l'étranger vivant dans le royaume de France et le natif du pays, en corrélation l'un par rapport à l'autre » (p. 25). La première partie du livre est consacrée à la reconstitution du cadre normatif réglant cette condition dans le royaume. Les textes classiques des juristes – Jean Bodin, Jean Baquet, Jean Papon, Antoine Loisel en particulier – sont mobilisés, mais aussi, et surtout, quantité d'ordonnances et d'arrêts du Parlement. Les principes qui régissent le droit d'aubaine font l'objet d'une attention particulière ; et, autour de ce point, le choix du XVI^e siècle se révèle essentiel car, selon l'auteur, il se situe à la charnière entre la domination de la seigneurie et l'affirmation de l'État, héritier de ce droit féodal de saisie sur les propriétés des étrangers ; quelques pages sont donc consacrées à l'articulation entre droits seigneuriaux et droit de la monarchie, ainsi qu'entre droit de bourgeoisie et droit de naturalité.

Les chapitres les plus intéressants de cette première partie concernent la reconstitution des procédures visant l'obtention de la naturalité. Celles-ci étaient inaugurées par des requêtes adressées à la Chancellerie royale (qui malheureusement n'ont pas été conservées mais dont les arguments étaient repris dans les lettres elles-mêmes), se concentrant en particulier sur trois points : la résidence de l'étranger dans le royaume, le mariage qui y avait eu lieu et, finalement, la volonté d'y finir ses jours. Une fois acceptée par le Conseil du roi, la lettre était ensuite rédigée et signée en Chancellerie, puis expédiée au demandeur moyennant un paiement ; enfin, et ce passage est parmi les plus intéressants du livre, devant être enregistrée par la chambre des comptes, celle-ci diligentait une enquête locale avec l'aide des avocats et des procureurs du roi. Les travaux de Marie-Renée Santucci sur la chambre des comptes de Montpellier sont cités en particulier par l'auteur pour reconstituer les étapes de cette inspection qui visait à établir le degré d'attachement du postulant au royaume (dont l'état de la propriété était considéré comme un élément de première importance). Des pages fort riches sont consacrées, à partir de ces recherches, aux problèmes liés à l'enregistrement des lettres et au respect de la temporalité complexe dans laquelle s'inscrit le travail de chaque institution.

En ce qui concerne aussi bien l'identité des étrangers présents sur le territoire que celle des naturalisés, les sources utilisées – encore une fois, la chambre de comptes de Montpellier (M.-R. Santucci), des données recueillies par Jean-François Dubost¹, ainsi qu'un sondage effectué par l'auteur dans les archives parisiennes – restituent l'extension du phénomène migratoire dans la France du XVI^e siècle, tout comme le clivage représenté par les guerres de Religion dans l'histoire des demandes de naturalité qui, en temps de trouble, connaissent une baisse importante. C'est l'identification de l'étranger à l'hérétique qui ressort avec force de cette analyse, un point sur lequel l'auteur revient au cours de tout l'ouvrage.

Finalement, le changement d'échelle, du royaume à la région provençale, interroge la difficile intégration de cette zone frontalière à l'État et à ses normes (le droit d'aubaine n'y

est introduit qu'en 1540), ainsi que la composition variée d'une population qui ne partage même pas la langue avec le « centre » du pays. Le dépouillement massif des actes de notaire permet des estimations de la population immigrée. Mais le thème dominant dans cette Provence est bien l'assimilation entre hérétiques (luthériens et notamment vaudois) et étrangers, qui marque la vie politique de la région. La pénétration de la Réforme est en fait perçue comme une invasion étrangère ; et, parmi les clauses pour l'obtention de la citoyenneté urbaine, la catholicité fait son apparition, avec interdiction d'élire des officiers de toute sorte qui ne seraient pas catholiques.

Ce thème est également au centre de la dernière partie du livre, consacrée à l'analyse du phénomène à l'échelle de la ville d'Apt. Une connaissance approfondie des archives locales (et notamment des archives notariées, des registres de délibération communale et des cadastres) permet d'évaluer les présences étrangères et surtout d'en mesurer – à travers l'accès à la propriété aussi bien qu'aux charges publiques – les possibilités d'intégration dans le tissu urbain. Les lettres de naturalité ressortent comme le moment ultime d'un processus dont les étapes sont plutôt liées à ces domaines.

Des conclusions reviennent malheureusement moins sur un bilan de la recherche que sur les thèmes généraux de la peur des étrangers et de la méfiance à leur égard, qui caractériseraient aussi bien le passé que le présent, ou sur l'ambiguïté de l'État et les contradictions de l'autorité royale vis-à-vis des populations mobiles.

Étant axé en grande partie sur les lettres de naturalisation, le livre contribue sans doute à restituer la complexité du processus d'intégration, en nuanciant l'idée que ces attributions formelles auraient pu en être une étape nécessaire ou suffisante. L'on peut regretter pourtant l'absence d'une interrogation plus poussée autour de ces demandes, sur les raisons qui les fondent étant donné leur moindre capacité à se constituer en conditions d'accès à une appartenance reconnue, ainsi que sur leur utilisation possible en cas de conflit. Une interrogation qui, couplée d'une ouverture vis-à-vis d'autres situations européennes

(l'Espagne en particulier, qui a produit des recherches importantes), aurait profité à la compréhension des processus de naturalisation et, plus généralement, des fondements du droit d'aubaine.

SIMONA CERUTTI

1 - Jean-François DUBOST, *La France italienne, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Aubier, 1997.

Claire Dolan

Les procureurs du Midi sous l'Ancien Régime
Rennes, Presses universitaires de Rennes,
2012, 286 p.

Acteurs nécessaires de toute procédure judiciaire dans la France moderne, les procureurs restent pourtant très mal connus. Claire Dolan les définit comme « des accompagnateurs » chargés d'une fonction de représentation « en relation avec la justice » (p. 11). Pour cerner ces praticiens, elle a choisi d'élargir son champ d'étude et, sans abandonner Aix-en-Provence, de porter également son regard sur le ressort des parlements de Grenoble et de Toulouse. Son étude se distingue par l'association des connaissances les plus concrètes, ainsi sur l'occupation des bancs réservés aux procureurs dans les trois palais de justice, et d'analyses extrêmement fines, comme lorsqu'elle explique que les mercuriales dénonçant une trop grande proximité entre magistrats et procureurs « parlent plus d'une atteinte à la dignité des juges que de relations sociales » (p. 55). Pour elle, les procureurs « sont les initiés qui donnent accès à la justice tout en maintenant le justiciable à une distance raisonnable du pouvoir » (p. 41), et le serment qu'ils prêtent chaque année les distingue des autres praticiens. En présentant leur intervention dans la procédure, l'auteur montre bien que la maîtrise de la pratique ne suffit pas, il faut également connaître les milieux et disposer d'un capital suffisant pour avancer des frais de procès. Cependant, cette identification par la profession débouche sur un constat paradoxal : les procureurs sont moins affectés par les évolutions de la procédure que par le statut que la monarchie leur impose, d'où une interrogation sur les effets de l'office.

Fidèle à sa démarche, c'est par des parcours familiaux qu'elle appréhende les conséquences de l'érection des charges de procureurs en titre d'office. Elle peut ainsi traiter du prix de l'apprentissage des clercs et présenter l'évolution du prix des charges et des pratiques, avant de s'interroger sur le capital économique que représente un office de procureur. Cette méthode impressionniste le met en évidence, « le statut d'officier royal ne semble pas présenter un tournant dans l'intérêt que les familles prennent au métier de procureur » (p. 119) : c'est l'hérédité qui a le plus d'impact. L'on touche ici un point clef de l'étude. La distinction entre vénalité « coutumière » et vénalité légale, entre un office pensé comme un revenu et un office conçu comme un capital, peine à rendre compte des variations mises en évidence selon les ressorts, les époques et les familles : « coutumière » ou légale, la dynamique de la vénalité passe toujours par des techniques juridiques, comme l'avoue d'ailleurs l'adjectif retenu pour désigner la vénalité de fait, celle qui ne procède pas d'une initiative de la monarchie mais d'une demande de la société. Et l'examen de la circulation des procès montre comment cela se traduit dans les rapports sociaux. L'auteur, qui insiste sur la relation de confiance entre le procureur et ses clients, reconnaît également que vivre de son métier, pour un procureur, « c'est, en agissant pour le compte d'autrui, agir aussi pour soi » (p. 176), en pratiquant le crédit, en plaçant au mieux grâce aux informations glanées à la faveur de sa vacation.

C. Dolan confronte ses conclusions au discours que les procureurs tiennent sur eux-mêmes. Les 176 inventaires après décès établis entre 1572 et 1780 révèlent la distinction entre la boutique, où le procureur reçoit sa pratique, et l'étude, où il travaille avec ses clercs. En dépit d'une présence plus forte de l'office à partir du XVII^e siècle, tout développement sur la valeur symbolique de la tâche semble exclu. La lecture de Carayon, ancien procureur devenu avocat, n'est guère concluante ; en revanche les inventaires des bibliothèques font apparaître une culture du palais que leur famille ne partageait pas. Curieusement, les images (portraits et représentations religieuses) sont bien plus présentes dans les maisons

que les livres ; le décor de la vie quotidienne laisse une grande place à la dévotion, même si les sujets se diversifient sous le règne de Louis XIV, tandis que s'accroissent les différences entre les plus riches procureurs et les autres.

Enfin, l'auteur interroge les registres de délibération des communautés, en faisant la part belle à ceux des procureurs toulousains – elle consacra un ouvrage à cette belle série qui va de 1693 à 1781. Les communautés interviennent en effet pour réguler le nombre et le prix des offices, allant jusqu'à s'immiscer dans la transmission des charges au point de devenir « les véritables intermédiaires entre l'État et les procureurs » (p. 254), lesquels n'hésitent pas à leur prêter leurs capitaux. Elles ne parviennent cependant pas à surmonter les contradictions auxquelles les confrontent les demandes excessives de la monarchie au déclin du règne de Louis XIV. Faut-il pour autant renvoyer à une réflexion sur l'État au risque d'aggraver les dégâts historiographiques de l'enquête sur l'émergence de l'État moderne ? Ce serait renoncer à l'aspect le plus novateur de cet ouvrage, une méthode où l'érudition la plus fine s'accompagne d'une étonnante volonté d'empathie, revendiquée dans cet intitulé de chapitre « Dans les yeux et la tête du procureur ». C. Dolan prend ici de nombreux risques et elle les assume avec une irréprochable intégrité, se colletant avec les questions les plus ingrates et indiquant toujours les biais possibles. Les acquis sont là. Si une telle démarche est l'apanage de chercheurs éprouvés et sûrs de leur terrain, elle interpelle tous les autres en mettant en évidence des lacunes de la connaissance dans leurs spécialités respectives.

CHRISTOPHE BLANQUIE

Michel Nassiet

Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^e-XVIII^e siècles

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 536 p.

Cette réédition de la thèse de Michel Nassiet, publiée pour la première fois en 1993, est

reprise de l'édition de 1997, à laquelle a été ajouté un complément bibliographique qui fait état des recherches récentes sur la Bretagne et sur les « petites noblesses » d'autres provinces, mais surtout des travaux complémentaires publiés depuis par l'auteur. L'étude de M. Nassiet s'inscrit dans une approche d'histoire sociale de la noblesse telle qu'elle s'est développée à la fin des années 1980 autour des méthodes de la « généalogie sociale », définie par Adeline Daumard. Elle se situe également dans le prolongement des travaux pionniers de Jean Meyer sur la noblesse bretonne, à travers l'analyse spécifique de la catégorie de la noblesse pauvre, particulièrement nombreuse dans cette province où s'applique le principe de la noblesse dormante. L'auteur entend aborder cette catégorie sociale très rarement étudiée, qu'il définit avec précaution, sous l'angle dynamique de la reproduction sociale et du processus d'appauvrissement, ce qui constitue la grande originalité de sa thèse.

M. Nassiet a élaboré, pour ce faire, une « méthode lignagère » (p. 20) qui s'appuie sur la reconstitution de douze généalogies descendantes à partir de couples originels et permet de suivre les lignages sur le temps long, du XV^e au XVIII^e siècle, mais aussi de prendre la mesure des solidarités familiales et des relations entre collatéraux, notamment entre branches aînées et cadettes. Cette méthode, associée à une anthropologie historique de la parenté qui s'est révélée particulièrement féconde, a été développée depuis en dialogue avec Robert Descimon et Gérard Delille, et reprise dans son travail sur les crises dynastiques dans les principautés de la Renaissance¹. Le choix d'un échantillon de lignages réduit permet une analyse fine des phénomènes d'ascension sociale, mais aussi de déclassement au sein de la frange inférieure de la population nobiliaire. Une analyse d'autant plus pertinente qu'elle repose sur une reconstitution très précise de la conjoncture politique, fiscale et économique selon les trois temps de l'étude : le XV^e siècle ducal, les XVI^e et XVII^e siècles et le XVIII^e siècle. M. Nassiet met ainsi en relation les pratiques successorales (le partage noble) avec l'évolution des revenus et les activités des petits nobles bretons.

Les très riches sources duciales du xv^e siècle – montres de noblesse et levées du ban et de l'arrière-ban – permettent de dresser un portrait précis de la noblesse bretonne, notamment dans les évêchés de Dol et Saint-Malo. Au sein d'une noblesse particulièrement nombreuse (3 %) et qui semble avoir connu une reprise démographique plus précoce que le reste de la population, la « petite noblesse », définie comme ayant de quinze à quatre-vingts livres de revenus nobles, constitue près de la moitié des feudataires, tandis que la « plèbe nobiliaire » (moins de douze livres) représente 31 % de l'ensemble, ce qui atteste du déséquilibre structurel de la hiérarchie nobiliaire bretonne. Le groupe nobiliaire apparaît encore essentiellement rural et participant massivement, surtout dans la petite noblesse, au service militaire du duc de Bretagne. Mais les petits nobles pratiquent de nombreuses activités qui leur permettent de compléter leurs modestes revenus seigneuriaux et fonciers. Leur maîtrise de l'écrit et leur statut d'honorabilité leur ouvrent l'accès aux offices de judicature inférieurs, comme officiers seigneuriaux et surtout comme notaires, ce qui conforte encore leur position dominante au sein du monde rural. Toutefois, la grande originalité de la noblesse bretonne est sa participation importante à des activités commerciales grâce au principe de la noblesse dormante : exploitation de terres à bail, commerce de détail, tenue de tavernes...

La conjoncture des xvi^e et xvii^e siècles apparaît moins favorable à la noblesse, mais M. Nassiet s'applique à montrer que la hausse séculaire des prix ne fut pas aussi néfaste qu'on a pu le penser et qu'elle affecta inégalement les nobles bretons : les petits nobles, dont les revenus étaient très peu fondés sur les cens en deniers, furent moins touchés que la noblesse moyenne, mais les cadets davantage que les aînés, jusqu'à la réforme de la coutume de 1580 qui améliora leur accès à l'héritage. En revanche, il identifie un phénomène de dévalorisation du privilège fiscal de la noblesse tout à fait original, dans la mesure où il apparaît que l'accroissement de la pression fiscale exercée par la monarchie française a pesé relativement plus lourd sur le second ordre que sur le tiers état. Entre 1541 et

1587, les nombreuses convocations du ban alourdissent les dépenses tandis que l'impôt roturier est divisé par trois, en raison de la croissance démographique et de l'inflation. Tout cela aurait favorisé un recours plus étendu à la noblesse dormante, voire une descente vers le tiers état d'une partie de la noblesse pauvre au cours de la seconde moitié du xvi^e siècle. Cette conjoncture s'inverse au milieu du xvii^e siècle, au moment des grandes enquêtes de noblesse (1668-1671) qui favorisent une prise de conscience identitaire, puis avec la suppression du ban et la création de la milice, qui rendent les privilèges nobiliaires à nouveau très attractifs. Durant cette période, M. Nassiet analyse également l'évolution des activités des petits nobles, toujours très actifs dans le secteur commercial, même si leur participation au grand commerce malouin doit être relativisée. Les offices civils paraissent très attractifs, surtout les offices de judicature inférieurs (présidiaux et sénéchaussées) délaissés par la moyenne noblesse, les offices seigneuriaux et de notaire, en dépit de leur perte de prestige, et les offices de finance (ferme des dîmes) qui assurent un enrichissement et une réussite sociale pour de nombreux lignages. En revanche, la petite noblesse bretonne semble exclue de la carrière militaire qui ne lui offre que très peu d'opportunités en raison du faible nombre de régiments bretons.

Les rôles de capitation de 1710 ainsi que les inventaires après décès permettent à M. Nassiet de dresser un nouveau portrait de la noblesse pauvre de Bretagne au seuil du siècle des Lumières. La noblesse, dans son ensemble, y apparaît moins nombreuse (diminution de 45 % des effectifs) et la noblesse pauvre affaiblie par la perte de ses signes distinctifs (sieuries et manoirs, privilèges honorifiques). Pourtant, la plupart des familles identifiées sont encore présentes dans la noblesse en 1790. Les réformations de noblesse de Louis XIV n'apparaissent pas comme la cause de la baisse des effectifs qui est davantage le résultat d'un appauvrissement continu de certains lignages depuis le xv^e siècle, favorisé par le partage noble. Pour ceux qui furent maintenus, on assiste à un changement de comportement familial dont l'auteur montre, dans un chapitre stimulant, l'efficacité dans le

processus de reproduction et de maintien de la plèbe nobiliaire bretonne. L'augmentation du célibat masculin ainsi que le retard au mariage généralisé permettent de limiter le nombre de naissances et d'octroyer aux cadets un héritage viable, tandis que les alliances roturières restreignent la part des biens nobles et le partage inégalitaire des biens. L'auteur livre ensuite une analyse très détaillée des activités de ces petits nobles et de leur diversification au cours du XVIII^e siècle, notamment vers le monde maritime et le service du roi, qui démontre encore les capacités d'adaptation des lignages bretons.

La thèse de M. Nassiet, qui fut au moment de sa première publication un remarquable exemple de ce que l'anthropologie historique pouvait apporter à la compréhension des phénomènes sociaux et à l'histoire de la noblesse en particulier, est désormais un ouvrage de référence que cette nouvelle édition rend opportunément à nouveau disponible.

VALÉRIE PIETRI

1 - Michel NASSIET, *Parenté, noblesse et États dynastiques, XV^e-XVI^e siècles*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2000.

Guy Lemarchand

Paysans et seigneurs en Europe. Une histoire comparée, XVI^e-XIX^e siècle

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 371 p.

L'ouvrage de Guy Lemarchand constitue une synthèse bienvenue et audacieuse sur les relations entre paysans et seigneurs dans le cadre de l'institution centrale de la vie sociale, économique et politique de l'Europe moderne qu'est la seigneurie. L'audace est tout d'abord historiographique. Rappelant le discrédit dans lequel a sombré toute écriture de l'histoire se réclamant explicitement ou non du marxisme, il revendique d'en finir avec le primat de l'individuel sur le collectif (les « agrégats hasardeux de singularités », p. 7), du vécu sur la structure, et dénonce les clichés attachés à une historiographie marxiste dont l'ambition

est toujours simplifiée afin de faciliter les positionnements à son encontre. Il place ainsi son texte sous l'égide d'une réflexion théorique nourrie et marquée par l'ambition d'une histoire totale.

L'audace a aussi partie liée avec l'objet d'étude. Vouloir appréhender les relations entre paysans et seigneurs en Europe sur une longue époque moderne, du milieu du XVI^e au milieu du XIX^e siècle, suppose de relever un certain nombre de gageures. Le choix de l'objet, quoiqu'il ne surgisse pas dans un néant historiographique, atteste un regain d'intérêt pour un champ d'étude relativement délaissé en France depuis les grandes monographies des années 1960. L'étendue chronologique et spatiale du champ d'étude représente une seconde difficulté : l'espace européen est ici compris dans son acception la plus extensive, de la Grande-Bretagne à la Russie et à la Roumélie, et sans que soient jamais délaissées les régions orientales de l'Europe, ce qui implique non seulement d'exposer dans leur complexité les évolutions discordantes des différentes régions d'Europe, mais encore de tenter d'en rendre raison. C'est là l'une des ambitions les plus fortes de l'ouvrage. Sont ainsi mises en écho des historiographies nationales qui, par méconnaissance, ne se rencontrent que rarement. Quoique les analyses consacrées à la France aient souvent la part belle, l'ouvrage se distingue par son souci de circuler en permanence entre les différents espaces européens, regroupés en macro-régions transfrontalières cohérentes ou, au contraire, subdivisés en deçà de l'échelle nationale.

L'étude couvre en outre une période longue de trois siècles mais dont la cohérence atteste qu'il y a bien, au-delà de la diversité empirique des situations locales, une évolution européenne commune dont il est possible de rendre compte. L'auteur note partout, au milieu du XVI^e siècle, un affaiblissement de l'institution seigneuriale, qui s'accompagne cependant d'une résilience de plusieurs siècles : loin de devenir anecdotique, la seigneurie est l'objet d'un nouveau compromis entre les États en construction et leurs noblesses. La disparition des systèmes seigneuriaux est, elle aussi, à peu près concomitante dans tout l'espace étudié, entre 1800 et 1850.

Enfin, en étudiant le face-à-face entre paysans et seigneurs, G. Lemarchand se place au cœur de ce qui fonde les relations sociales du système féodal. Il est conduit à analyser aussi bien les évolutions internes au groupe seigneurial, au groupe des paysans dépendants, que les relations de ces deux groupes à la tierce instance qu'est l'État – et qui constitue l'un des grands facteurs de différenciation. Il démontre ainsi que l'institution seigneuriale n'est une entité ni marginale ni résiduelle dans le monde européen moderne, et propose une explication totale de la société qui doit permettre, en dernier lieu, de rendre compte de ses évolutions politiques. Cette ambition théorique ne doit cependant pas laisser croire à un ouvrage abstrait. Bien au contraire, la synthèse de G. Lemarchand est une somme de données empiriques, marquée par le souci permanent de différencier et de nuancer les évolutions spatiales et temporelles.

L'armature de l'ouvrage est chronologique, conformément au projet et à la longue durée choisie pour l'étude. La première partie est consacrée à un tableau de la société agraire au milieu du XVI^e siècle. Elle permet à l'auteur de décrire le fonctionnement concret de la seigneurie en tant qu'institution, les caractéristiques des deux groupes sociaux, nobiliaire et paysan, et d'aboutir ainsi à une typologie des seigneuries européennes. La seigneurie apparaît encore largement comme une affaire rentable, dont la détention ne saurait se résumer à un simple signe de prestige.

La deuxième partie retrace les évolutions des années 1550 aux années 1720, où la naissance des appareils d'État, d'une part, et la crise économique et démographique, d'autre part, modifient la relation seigneuriale. L'auteur tente en particulier d'expliquer la divergence d'évolution qui sépare l'Est et l'Ouest de l'Europe : refusant les qualificatifs impropres de « second servage » pour des régions qui n'en avaient, pour la plupart, pas connu de premier, G. Lemarchand oppose la « re-féodalisation » occidentale à la « néo-féodalisation » orientale. Il livre ainsi une belle analyse sur les facteurs et les modalités de cette néo-féodalisation, appuyée sur une discussion des différents modèles historiographiques.

La troisième et dernière partie est consacrée à la transition du « féodalisme » au « capitalisme » : au cœur de l'explication, G. Lemarchand voit la « poussée irrésistible de l'économie marchande » et, quoique l'on puisse s'interroger sur ce caractère « irrésistible », cela lui permet de rendre compte des évolutions internes de la seigneurie au XVIII^e siècle, à l'Ouest puis à l'Est. Il est ainsi à même d'expliquer à la fois la quasi-concomitance de la disparition des divers systèmes seigneuriaux sur le continent européen et les différences dans les modalités de cette disparition, nuanciant, à juste titre, l'opposition entre révolution par le bas et révolution par le haut.

L'ouvrage de G. Lemarchand représente donc une synthèse précieuse par la somme de données qu'elle collecte sur un objet complexe et mouvant par excellence, mettant en relation des régions et des périodes qui ne sont que très rarement analysées d'un seul tenant. L'ambition même de l'ouvrage implique un certain nombre de renoncements, mais on peut regretter le hiatus qui sépare une introduction marquée par une réflexion théorique et historiographique stimulante et un corps d'ouvrage qui, à certains moments, en raison de la complexité même de l'objet et de son étendue spatio-temporelle, se mue en simple constat de diversité ou d'évolution. De surcroît, à l'exception de quelques passages – telle la belle citation du manifeste des paysans insurgés de l'Angoumois en 1636 –, la description des rapports sociaux demeure à un niveau général et les rapports entre seigneurs et paysans ne sont que très marginalement appréhendés du point de vue des discours, des représentations, des stratégies de légitimation et de leur contestation.

RACHEL RENAULT

**Ariane Boltanski
et Alain Hugon (dir.)**

Les noblesses normandes, XVI^e-XIX^e siècle

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 391 p.

Muni de deux utiles index des noms de personnes et de lieux, l'ouvrage a pour but de

contribuer à « l'histoire régionale d'un groupe social » dominant (Ariane Boltanski, p. 355) en intégrant les renouvellements actuels des recherches historiques sur le second ordre dans la France d'Ancien Régime¹. En effet, à l'exception d'un article portant sur la noblesse normande au XIX^e siècle (Étienne Paisnel), les vingt et une contributions rassemblées s'inscrivent toutes dans la période moderne et sont classées selon de grandes thématiques de l'historiographie nobiliaire : le fait nobiliaire dans la province, les engagements politiques et religieux des nobles, leur mobilité et la question des frontières du groupe, ses pratiques culturelles au sens large, sa puissance sociale. Elles construisent par ailleurs leurs objets respectifs à des échelles variées, en majorité délimitées par la géographie administrative ou urbaine de la Normandie d'Ancien Régime : la province dans son ensemble, une portion de l'espace provincial, une généralité, un bailliage, une ville. Dans son appréhension d'identités nobiliaires normandes saisies dans leur pluralité, le livre vise en particulier à interroger, et si possible à déterminer, pour le second ordre la part respective des spécificités régionales et des caractéristiques sociales, c'est-à-dire partagées par le groupe au sein du royaume.

Un premier questionnement transversal porte sur les explications possibles d'une spécificité provinciale majeure : la forte densité nobiliaire normande. Dans une introduction soulignant l'apport historiographique pour la province des travaux anglophones de la seconde moitié du XX^e siècle, Alain Hugon relève « le paradoxe normand » fondé sur la mise en regard de ce constat bien établi avec l'absence prolongée d'intérêt pour le second ordre de la part d'une érudition régionale ayant privilégié la construction et le déclin du duché. Les analyses du peuplement nobiliaire, reposant sur des modalités différentes de calcul (densité des ménages pour Michel Nassiet, densité des lignages pour Jean-Marie Constant), confirment la particularité normande, corrélée à l'existence d'une importante noblesse pauvre. Elles la précisent aussi, notamment par la mise en évidence d'une répartition de la noblesse plus forte sur les littoraux qu'à l'intérieur des terres. Les règles successorales

de la coutume générale de Normandie (abordées seulement par des sources normatives et tardives par Sophie Poirey), l'indivisibilité des fiefs et l'exclusion des filles constituent pour les deux auteurs une variable explicative essentielle, rapprochée du partage noble en vigueur dans les provinces voisines et, en particulier, de la situation en Bretagne caractérisée par des densités nobiliaires élevées. Le cas du pays de Caux, avec une corrélation vraisemblable entre un faible peuplement nobiliaire et un droit des successions défavorable aux cadets, tendrait à confirmer *a contrario* l'interprétation. La recherche d'une exemption fiscale vis-à-vis de la taille par l'intégration au second ordre, dans une province fortement soumise à l'impôt royal (Antoine Follain), représente une seconde explication complémentaire de la forte densité nobiliaire normande. Son obtention, grâce à des usurpations estimées trop fréquentes à la fin du XVI^e siècle, peut aussi rendre compte des tensions internes au groupe, entre nobles anciens et anoblis.

Un second questionnement général concerne les relations socio-politiques entre les élites sociales de la province et le pouvoir royal ou ses représentants. Durant les guerres de Religion, l'autorité monarchique, imposée avec l'envoi successif par Henri III des mignons François d'O puis Anne de Joyeuse, demeure délicate à établir et reste fragile, car ces grands aristocrates extérieurs à la Normandie suscitent le mécontentement de la noblesse provinciale et échouent à s'ériger en intermédiaires solides entre celle-ci et le roi (Nicolas Le Roux). En revanche, une autorité fondée à la fois sur des compétences militaires reconnues et des liens familiaux ou amicaux ancrés dans la province permet de former des réseaux nobiliaires efficaces, comme le montre l'exemple de Gabriel de Lorges, comte de Montgomery (Isabelle Le Touzé). La question de la médiation politique effectuée par une partie de la noblesse se pose différemment à partir du règne de Louis XIV, avec la probable monopolisation de la faveur monarchique par une minorité d'aristocrates qui bénéficient de leur proximité avec la cour. Elle s'inscrit dans le contexte global d'une collaboration sociale avec l'État royal moins avantageuse pour les élites nobiliaires dans leur diversité (Jonathan

Dewald invitait ici à relativiser une partie de la production historiographique anglophone). La politique monarchique en matière d'anoblissement et le rôle effectif du parlement de Rouen apparaissent de même congruents avec les logiques à l'œuvre dans le royaume : intégration significative à la noblesse grâce au service militaire du roi (Olivier Tréhet), accès limité pour les armateurs de navires corsaires de Granville (Michel Aumont), anoblissement procuré ou parachevé pour une petite minorité de robins (Olivier Chaline). En revanche, les choix étatiques pour « réduire » les nobles protestants privilégient de manière originale le placement forcé de leurs enfants dans des établissements religieux catholiques (Didier Boisson).

Un troisième questionnement, plus secondaire et davantage en filigrane, envisage la place essentielle tenue par le second ordre normand dans la diffusion sociale de nouvelles pratiques culturelles. Sans en être le seul initiateur, celui-ci – en particulier l'aristocratie au cours du XVIII^e siècle – contribue à la généralisation des prénoms multiples au sein de la société. Ce critère constitue, avec le recours moindre aux prénoms les plus fréquents, un marqueur patent de l'évolution du système prénominal nobiliaire (Jean-Pierre Lethuillier). Les noblesses, parlementaire et militaire, jouent par ailleurs un rôle déterminant dans la diffusion du fait maçonnique et l'animation des loges (Éric Saunier).

L'ouvrage contribue à une meilleure connaissance de la diversité régionale de la noblesse. Ancré dans une Normandie définie à la fois par la prégnance d'un droit coutumier original et par son statut de pays d'élections, il propose des pistes suggestives pour penser les possibles articulations entre les caractéristiques provinciales d'un groupe social dominant et les effets socio-politiques du pluralisme juridique et institutionnel. En revanche, il appréhende de manière plus ponctuelle la diversité sociologique des noblesses, en particulier du fait de la modeste place accordée aux pratiques et aux représentations propres à la noblesse de robe et aux anoblis par l'office royal. Les officiers de la cour des aides et chambre des comptes de Rouen et des trois bureaux des finances normands

demeurent ainsi singulièrement absents du volume. Des approches mobilisant les différentes méthodes de recherche de « l'histoire sociale nominative² » (histoires de lignages, études biographiques, prosopographies) permettraient de prolonger des interrogations seulement effleurées ici, comme les questions du crédit et des endettements nobiliaires au XVIII^e siècle, attestées par les approches statistiques de procès civils (John Dickinson) ou de patrimoines fonciers (Bernard Bodinier).

VINCENT MEYZIE

1 - Pour un bilan récent, voir Robert DESCIMON, « Nobles de lignage et noblesse de service. Socio-génèses comparées de l'épée et de la robe (XV^e-XVIII^e siècles) », in R. DESCIMON et E. HADDAD (dir.), *Épreuves de noblesse. Les expériences nobiliaires de la haute robe parisienne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 277-302.

2 - François-Joseph RUGGIU, « Autres sources, autre histoire ? Faire l'histoire des individus des XVII^e et XVIII^e siècles en Angleterre et en France », *Revue de synthèse*, 125, 2004, p. 111-152.

Martine Bennini

Les conseillers à la cour des aides (1604-1697). Étude sociale

Paris, Honoré Champion, 2010, 493 p.

L'ouvrage que Martine Bennini consacre aux conseillers à la cour des aides de Paris au XVII^e siècle constitue d'abord une étude sociale. Il se fonde en effet sur une patiente recherche prosopographique, dont les résultats composent un dictionnaire présenté en annexe. Classées par ordre alphabétique, ses notices indiquent le numéro de la charge du titulaire, de sorte qu'il est aisé de rétablir les généalogies d'offices. C'est par les quelque 120 pages que l'éditeur a accepté d'y consacrer qu'il faut commencer à découvrir ce volume, car elles donnent la mesure du corpus étudié : 195 conseillers ont siégé à la cour entre l'instauration de la paulette en 1604 et l'installation d'un quarante-sixième conseiller en 1697. Le dépouillement des sources et de la bibliographie confirme la sûreté de ce remarquable outil de travail. Organisé en trois parties bien équilibrées, le livre envisage les conseillers du

point de vue successivement de l'office, de la société et de la parenté.

Plus que les remarques sur le nombre de magistrats ayant exercé toute leur carrière à la cour des aides (59 % du corpus), ou sur le faible nombre d'entre eux ayant obtenu des lettres d'honneur (32 sur 105 pouvant y prétendre), on retiendra les développements consacrés à la vénalité des offices. Les conseillers avaient intégré le fait qu'ils appartenaient à une cour inférieure aux deux autres cours souveraines, parce qu'elle n'était pas issue de la *curia regis* ; la vénalité de leurs offices offre donc un utile contrepoint aux pratiques de leurs homologues du parlement, telles que Robert Descimon les a présentées. On retrouve le mouvement de hausse du prix des offices jusqu'à la fixation de 1665 (et la consignation de 1669, dont le mécanisme est présenté avec une grande pédagogie), puis le retour aux valeurs des années 1630, suivi d'un lent effritement au début du XVIII^e siècle. Les deux principaux apports de ces développements tiennent au lien établi entre la variation du prix des charges et le denier du roi – « à chaque fois que la courbe marque une rupture, la rente constituée voit son rapport diminuer » (p. 79) – et à la mise en évidence d'une modification du rôle de l'office dans les conventions matrimoniales après 1665 : il « devient ou redevient accessoire dans la contrepartie matrimoniale » (p. 137). La reconstitution précise du financement des charges interdit de tirer des conclusions mécaniques de ces constats : les gages de l'office ne sont pas nécessairement fonction de son financement et les mariages ne se concluent jamais en fonction de sa valeur monétaire. La conclusion générale y insiste d'ailleurs, les variations du prix de l'office semblent être peu dépendantes du contexte économique et « c'est plutôt du côté de la politique royale que se trouvent les causes de telles variations » (p. 338). En revanche, les conditions de la dignité évoluent, et M. Bennini nous aide à repérer ses inflexions.

Comment décrire les membres d'un corps qui se renouvelle au fil du siècle ? Évitant de parler de corps ou de compagnie, l'auteur commence par élaborer et justifier une classification sociale. Elle choisit d'analyser ensuite quatre moments : en 1604, onze des vingt-six

conseillers ont été reçus depuis moins de dix ans ; en 1639, ils sont trente sur quarante, mais seulement cinq en 1665 et, en 1697, seize des quarante-quatre conseillers sont entrés en charge depuis moins de six ans. Il devient ainsi possible de rendre compte de l'évolution de la compagnie : se recrutant de plus en plus dans l'aristocratie de la robe et de la finance au détriment des cours souveraines, elle est tout de même moins liée à la robe que le parlement. Cette évolution se retrouve dans la localisation du domicile des conseillers, qui met en évidence aussi bien le désir de profiter d'un cadre agréable que l'influence de l'origine provinciale de la plupart des conseillers.

La dernière partie, très suggestive, s'intéresse au destin des familles. En dépit de son troisième rang parmi les cours souveraines parisiennes, la cour des aides ne constitue pas un pis-aller : il n'y a que 18 % de conseillers dont la famille peut être considérée en descension sociale. Seulement dix-neuf conseillers, moins de 10 %, succèdent à leur père. L'origine des pères et des beaux-pères est attentivement scrutée : si les pères sont mieux représentés que les beaux-pères dans les professions de justice, l'avantage va aux beaux-pères dans le commerce et la finance ; en revanche, l'aristocratie de la robe est loin de pratiquer la même ouverture vers les familles de petits officiers et de marchands que la « simple » robe des cours souveraines. La méthode des dates repères montre, de nouveau, toute son efficacité : des liens de parenté sont identifiés entre 65 % des vingt-six conseillers en 1604, 83 % des quarante en 1639, 90 % en 1665, mais seulement 72 % en 1697. Plus intéressant encore, l'apparition d'un agrégat principal de dix-huit magistrats en 1639 ; il passe à vingt en 1665 et dix-sept encore en 1697 malgré le recul des liens de parenté. Ces groupes s'organisent autour de trente-cinq familles pivots dont le nom n'apparaît pas dans le dictionnaire prosopographique – voilà qui relativise d'autant plus l'ouverture du corps à la fin du XVII^e siècle que l'analyse des témoins au mariage fait apparaître une totale disparition des marchands à partir de 1675. L'identification de ces familles extérieures à l'institution, qu'elles contribuent à définir socialement, constitue peut-être

l'apport le plus original de cette solide étude sociale.

La qualité de la démonstration doit beaucoup à l'honnêteté scrupuleuse avec laquelle sont présentées les méthodes et les hypothèses de travail. Cette rigueur a pour contrepartie une trop grande modestie dans l'énoncé des conclusions – jusqu'à évoquer une aporie, p. 288. La richesse des données rassemblées inviterait à dégager avec plus de force et d'audace les conclusions. Pourquoi s'arrêter au constat que l'irruption des financiers n'est pas aussi massive au cœur du XVII^e siècle qu'à son début et dans les premières années du XVIII^e siècle ? L'auteur avait ouvert une perspective bien plus prometteuse : en 1639, sept des dix-huit conseillers unis par des liens familiaux sont fils de conseillers de cours souveraines (41 % des fils de conseillers de cours souveraines) et six fils de financiers (100 % des fils de financiers). Ces chiffres, qui précisent les constats dressés à propos des filiations, décrivent un usage social différencié de l'office de conseiller à la cour des aides, déjà nettement sensible dans le cas des quarante-cinq magistrats pour lesquels il a constitué un marchepied ou une position d'attente. Ils renvoient à la dynamique de l'institution, à sa place exacte dans l'appareil monarchique. Grâce au travail de M. Bennini, il est clair que la cour des aides ne joue pas le rôle d'anti-chambre du parlement de Paris que tiennent le parlement de Metz ou le Châtelet.

Il conviendrait maintenant de réinvestir dans l'analyse de cette juridiction tout le savoir accumulé sur la composition de sa compagnie. On objectera qu'il faudrait encore étendre l'enquête aux présidents comme aux parqueters : des trajectoires familiales se dessineraient peut-être différemment (par exemple dans le cas des Le Camus) et les comparaisons avec le parlement seraient plus nuancées. Sans doute, mais ne serait-il pas tout aussi utile d'assumer le fait que c'est l'appartenance à une compagnie qui définit les contours du corpus et que l'esprit de l'institution ne saurait être étranger aux choix de ceux qui la servent ? Les arguments présentés sur sa compétence en matière de privilèges, d'une part, la noblesse de ses membres et, éventuellement, de leurs ascendants, d'autre part, montrent la

pertinence d'une telle approche. M. Bennini le perçoit bien quand elle constate que les raisons du choix de l'office de la cour des aides ne sont pas explicites, Abel de Sainte-Marthe n'évoquant même pas cette cour dans son contrat de mariage. C'est même la raison pour laquelle elle présente plusieurs schémas de mobilité intergénérationnelle. Au demeurant, l'enquête en porte un éclatant témoignage lorsqu'elle met en évidence le rôle de familles pivots extérieures au corpus. Enfin, on pressent, en consultant le dictionnaire, combien l'institution a été affectée non seulement par les créations d'offices, mais encore par les démembrements du ressort : peut-être fils d'un commissaire au Châtelet, Jean Le Bel a d'abord été procureur général à la cour des aides de Guyenne ; Charles Le Noir, qui finira premier président de la cour parisienne, avait été conseiller à Agen. Son livre ouvre trop de pistes pour que l'auteur se repose sur ses lauriers : ils sont assez mérités pour qu'on espère une suite.

CHRISTOPHE BLANQUIE

**Robert Descimon
et Élie Haddad (éd.)**

*Épreuves de noblesse. Les expériences
nobiliaires de la haute robe parisienne,
XVI^e-XVIII^e siècle*

Paris, Les Belles Lettres, 2010, 459 p.

Épreuves de noblesse est un ouvrage peu commun dans la gamme, pourtant vaste, des productions scientifiques qui s'offrent aux historiens. Il ne s'agit pas d'un ouvrage collectif où les auteurs auraient cherché à construire ensemble une synthèse sur un objet partagé dont ils auraient chacun couvert un aspect précis. Il ne s'agit pas non plus d'une collection de contributions éparées sur la noblesse des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, car les cohérences entre elles sont évidentes. Elles sont encore accentuées par le fait que certains auteurs ont participé à plusieurs contributions dans ce volume. Nous sommes donc en présence d'une enquête toujours en cours, issue du travail d'un séminaire de l'École des hautes études en sciences sociales. Elle associe une

série d'éclairages qui peuvent être assez hétérogènes, voire inégaux en force démonstrative, mais qui, mis ensemble, offrent une vision cohérente de la haute robe parisienne sous l'Ancien Régime.

Les onze chapitres de l'ouvrage vont d'une analyse quantitative du prix de l'office du XVI^e au XVIII^e siècle à un travail qualitatif sur l'habitat des parlementaires parisiens à l'époque des Lumières, en passant par une série d'études de cas sur des familles emblématiques de la robe parisienne (Spifame, Hurault de L'Hospital, Pommereu, Bragelongne, Sublet de Noyers, Mesgrigny). La cohésion de l'ensemble est renforcée par les introductions de chacune des quatre parties – sur la patrimonialisation de l'office, les fragilités de la reproduction familiale, les enjeux des pratiques généalogiques, la difficile intégration des noblesses – et, surtout, par l'introduction et la conclusion qui encadrent l'ouvrage. Elles inscrivent ces études dans une puissante réflexion d'ensemble autour de la genèse et du rôle de la noblesse de robe dans la société française d'Ancien Régime.

Il est difficile, dans l'espace d'une recension, d'entrer dans un commentaire de chacune de ces contributions, qui montrent toutes l'intime familiarité de leurs auteurs avec les archives d'Ancien Régime, en particulier avec les factums, les généalogies ou les minutes notariales. Nous essaierons surtout de mettre en évidence les trois lignes de force qui les unissent profondément. La première est liée à la rupture opérée dans les études nobiliaires, à la fin des années 1990, par l'article de Robert Descimon, « Chercher de nouvelles voies pour interpréter les phénomènes nobiliaires. La noblesse 'essence' ou rapport social¹ ? » Il y rejoignait les préoccupations d'historiens américains qui, à la différence des historiens français de la noblesse, étaient détachés de tout ancrage régional, et exploraient la notion même de noblesse². Il y appelait, comme il le redit ici, à cesser de penser « les substantifs 'noble' et 'noblesse' comme des désignations qualifiant une 'catégorie' sociale et de substantialiser cette catégorie, alors qu'elle ne peut se penser que de façon fluide à travers des distinctions personnelles... ou des relations réelles » (p. 281). Dans son introduction, Elie

Haddad invite, lui aussi, à ne pas « réifier des groupes sociaux préconstitués, conçus comme des réalités substantielles » (p. 14), et donc à éviter de naturaliser des catégories qui sont, d'abord, le fruit de discours, théoriques et politiques, et d'expériences sociales.

Ces constatations ont réorienté la manière d'étudier la noblesse d'Ancien Régime et elles en ont fait mieux comprendre la remarquable plasticité sociale. En fait, ont été réunis sous ce terme, au fil d'une histoire qui remonte à l'Antiquité romaine³, des groupes d'individus et de familles aux attributs, aux valeurs et aux comportements différents. Sous le voile de l'éternité qui est attaché à la noblesse, les hommes qui la composent, l'idéologie qui les unit et les pratiques sociales qu'ils véhiculent changent largement toutes les deux ou trois générations. Rien n'est plus trompeur, au fond, pour comprendre la noblesse, que la fameuse formule prononcée par le prince Tancredi, dans *Le Guépard* – « Se vogliamo che tutto rimanga come è, bisogna che tutto cambi » – à laquelle les historiens de la noblesse se réfèrent pourtant souvent. Revêtir certains des attributs de l'immémorialité (l'exaltation du sang, les logiques d'attribution des noms, la succession patrilinéaire) permet, en fait, à des familles de « faire noblesse » plutôt que d'« entrer dans la noblesse ». C'est bien ce processus que décrivent les auteurs pour les familles de la haute robe parisienne, entre la fin du XVI^e et la fin du XVII^e siècle. Cela ne doit cependant pas faire oublier qu'à la même époque, comme l'a montré Mathieu Marraud dans *De la ville à l'État*, d'autres familles, aux caractéristiques pourtant proches, faisaient des choix différents en restant au sein de la bourgeoisie marchande.

Le volume se fonde également sur un autre article de R. Descimon dans lequel il attirait l'attention sur les conséquences documentaires des grandes enquêtes de noblesse menées à partir des années 1660⁴. Il y montrait que le Cabinet des titres, composé des papiers des généalogistes du roi, ne constituait nullement un stock d'informations réunies de manière neutre dans lequel le chercheur pouvait puiser pour délimiter objectivement les contours du groupe social qu'il entendait identifier. Et il affirmait la nécessité de trois opérations de

mise à distance : ne pas considérer les fonds d'archives comme un tout homogène dont il irait de soi que les enseignements peuvent être rassemblés et mis sur le même plan ; sérier les sources en reconstruisant la logique de constitution propre à chacune ; partir des traces laissées par la pratique sociale (essentiellement les actes notariés) et considérer à leur lumière les documents de seconde main élaborés par les familles ou par les érudits. Les nombreux articles du volume qui s'intéressent aux généalogies tirent tous les leçons de cet article, même parfois à l'extrême dans la passionnante étude sur la contre-généalogie des Sublet de Noyers. Les auteurs ne tombent pas dans le piège tendu (inconsciemment ?) par la main qui a glissé ce texte dans les archives mais ils en soulignent, au contraire, la dimension littéraire. La comparaison avec un texte proche au sujet de Louvois inciterait, en effet, à s'intéresser aux racines fictionnelles de ces récits et à une éventuelle matrice dans les contes du début du XVII^e siècle.

Une fois ces opérations de mise à distance réalisées, apparaît au grand jour un élément fondamental pour les chercheurs réunis ici : l'importance des relations de parenté. Elles concernent non seulement la constitution de la noblesse de robe en elle-même, comme l'avait déjà montré Sarah Hanley, mais aussi les mécanismes d'ascension et de déclin des familles particulières. *Épreuves de noblesse* présente alors une série de réseaux de parenté, structurés par la circulation des biens autour desquels ils s'organisaient, au premier rang desquels venaient les fiefs, mais surtout les offices. Les auteurs accordent une attention particulière aux conflits que les aléas de la loterie démographique d'Ancien Régime formaient au sein de ces réseaux. Générateurs de sources, ces conflits nés de la transmission mettent en valeur les positionnements et les marges de manœuvre, souvent importantes, des acteurs, y compris pour les femmes et les cadets.

Comme toutes les enquêtes, *Épreuves de noblesse* laisse inévitablement ouvertes certaines directions de recherche. La noblesse de robe est, par exemple, examinée à travers le seul parlement de Paris qui était, il est vrai, le plus lié à la puissance royale. La comparai-

son avec les noblesses parlementaires provinciales, de plus en plus étudiées ces dernières années, serait une épreuve, ou une contre-épreuve, utile aux analyses présentées ici. Un intérêt plus soutenu aurait également pu être apporté aux discours mêmes tenus sur la noblesse, à travers, en particulier, l'étude des traités de noblesse, nationaux ou provinciaux. Enfin, s'il faut saluer l'étude novatrice sur les conséquences sociales de la réforme avortée du chancelier Maupeou, l'évolution de la noblesse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle reste un peu dans l'ombre. Ainsi, l'évolution des attendus des lettres de noblesse, et la montée des marchands ou des bourgeois à talents dans les rangs de ceux auxquels elles étaient attribuées, annoncent, quelques générations après la montée en puissance de la robe, une autre manière de « faire noblesse ». L'utilité à la nation devient, aux côtés du lignage et du service de la Couronne, un élément de définition de la noblesse. Nous trouvons alors, en germe, la nouvelle mutation de la noblesse française, à peine ralentie par la Révolution française, vers la société des honneurs du XIX^e siècle. À une autre échelle, Jay Smith a récemment montré que les essais de réforme sociale parus à partir des années 1760 se sont mis à affirmer, avec de plus en plus de force, que les caractéristiques de la noblesse appartenaient non à un ensemble restreint de familles mais à la nation française en son ensemble⁵. L'objectif premier d'*Épreuves de noblesse* était cependant d'explorer la relation consubstantielle entre noblesse et office, et la formule retenue par les auteurs a pleinement montré son efficacité. Il est à espérer qu'ils la reproduisent bientôt.

FRANÇOIS-JOSEPH RUGGIU

1 - Robert DESCIMON, « Chercher de nouvelles voies pour interpréter les phénomènes nobiliaires. La noblesse 'essence' ou rapport social ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 46-1, 1999, p. 5-21.

2 - Par exemple, George HUPPERT, *Bourgeois et gentilshommes. La réussite sociale en France au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, [1977] 1983 ; Ellery SCHALK, *L'épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500-vers 1650)*, Seyssel, Champ Vallon, [1986] 1996 ; Jonathan DEWALD, *Aristocratic*

Experience and the Origins of Modern Culture: France, 1570-1715, Berkeley, University of California Press, 1993; Jay M. SMITH, *The Culture of Merit: Nobility, Royal Service and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600-1789*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996.

3 - Christophe BADEL, *La noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

4 - Robert DESCIMON, « Élités parisiennes entre XV^e et XVII^e siècle. Du bon usage du Cabinet des titres », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 155-2, 1997, p. 607-644.

5 - Jay M. SMITH, *Nobility Reimagined: The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

Vincent Cousseau

Prendre nom aux Antilles. Individu et appartenances, XVII^e-XIX^e siècle

Paris, Éditions du CTHS, 2012, 390 p. et 50 p.

Cette publication est le résultat de la réécriture de la thèse soutenue par l'auteur sous la direction de Danielle Bégot qui en a rédigé la préface. Son travail a remporté le concours de thèses du Comité des travaux historiques et scientifiques. Le projet, original, est d'analyser le système de dénomination pour observer la société martiniquaise coloniale dans sa période esclavagiste. Vincent Cousseau a mis au point sa méthode d'analyse pour l'étude de paroisses de l'Ouest français, qu'il transpose ici à la Martinique avec une tout autre ampleur, se fondant sur les registres paroissiaux, dont les plus anciens remontent à 1666, les registres d'état civil du XIX^e siècle (la Martinique n'a pas connu la première abolition de l'esclavage, puisqu'elle était sous occupation anglaise en 1794) et les registres d'esclaves. Au total, l'auteur exploite près de 32 000 actes illustrant la variété de l'île, puisqu'ils sont extraits de paroisses situées dans des environnements différents, croisés avec les listes de recensements, les actes notariés, les papiers d'habitation, les récits de voyages ou encore les correspondances et mémoires des contemporains.

Le cadre juridique de cette société esclavagiste connaît une évolution complexe dans la mesure où l'apparente simplicité du statut

d'origine (maîtres/esclaves) est surdéterminée par la couleur de la peau, une barrière raciale qui se durcit après la guerre de Sept Ans, opposant les Blancs aux non-Blancs, gens de couleur libres et esclaves. Le fait démographique majeur est la présence massive des esclaves (même si celle-ci tend à se réduire au fil du temps, des trois quarts de la population à la veille de la Révolution jusqu'à 60 % à la veille de l'abolition). Il faut aussi tenir compte de l'accroissement naturel qui a pour conséquence de diminuer la part de l'immigration contrainte des Africains (phénomène qui devient essentiel avec l'interdiction de la traite dans la première moitié du XIX^e siècle), mais aussi celle des Européens dans la population blanche – du tiers au dixième de cette population. La société coloniale est également travaillée par des évolutions sociales qui accompagnent la montée en puissance, économique et culturelle, des libres de couleur. Le processus de créolisation touche toutes les catégories ethnologiques.

L'auteur retrace toutes ces évolutions complexes et convergentes dans une première partie. En dépit des puissantes barrières du préjugé de couleur, qui isole les Blancs, et des barrières sociales, qui opposent les maîtres, parfois de couleur, aux esclaves, et qui se traduisent par des mouvements violents (révoltes serviles, insurrections et complots des libres de couleur), la transgression des codes de conduite et des relations de sociabilité est suffisamment puissante pour autoriser des échanges et des influences réciproques, une mobilité à plusieurs échelles qui permet une certaine homogénéité du corps social créole. V. Cousseau met en lumière cette homogénéité en analysant les codes de transmission dans les processus de nomination (noms de baptême, surnoms, sobriquets), révélateurs des structures sociales martiniquaises : dépendance des esclaves sur l'habitation, illégitimité des naissances, ascension sociale des familles d'affranchis.

Certes, le choix du prénom peut être le produit d'une singularité individuelle, dont la raison reste difficile à déterminer, mais il reflète surtout les déterminations culturelles, explorées par V. Cousseau dans une troisième partie qui est véritablement la clé de voûte

de cette passionnante étude d'anthropologie historique. Il s'agit de repérer les déterminants à l'œuvre dans la désignation des prénoms les plus connotés : influence de l'Église pour les prénoms Marie ou Joseph, mais aussi fêtes religieuses du jour du baptême, influence du prêtre, conformisme. Dans un univers qui peut paraître figé, limitant considérablement le stock de prénoms disponibles, l'auteur accorde une attention toute particulière aux modalités de l'innovation : les noms puisés au répertoire du théâtre de Saint-Pierre (Valère, Zaire, Corasmin), les événements qui ont marqué l'actualité de l'île, comme l'accostage du vaisseau *La Néréide* (qui donne le prénom masculin Nérée et le prénom féminin Néréide), les noms de personnalités étrangères (Nelson, Pufendory, Rupert). L'individuation peut également se mesurer à travers le choix de prénoms-talismans censés offrir un destin favorable à ceux qui les portent : Félicitée, Désirée, Aimée ou Bonaventure, Fortuné, Placide, etc. Enfin, le nom de baptême n'est pas fixé une fois pour toutes ; il peut être reconfiguré ou abandonné pour le nom d'usage, au gré des circonstances ou des appartenances multiples de l'intéressé(e).

Des annexes illustrent la richesse du corpus et synthétisent la complexité des configurations anthroponymiques. Par-delà l'étude de cas d'une société coloniale appréhendée sur la longue durée, ce travail constitue une approche novatrice de l'histoire sociale.

BERNARD GAINOT

Marco Schnyder

Famiglie e potere. Il ceto dirigente di Lugano e Mendrisio tra Sei e Settecento

Bellinzona, Edizioni Casagrande, 2011, 407 p.

Le livre de Marco Schnyder, issu d'une thèse soutenue en 2008, est consacré à l'étude des élites urbaines dans les deux bourgs de Lugano et Mendrisio. L'objectif de l'auteur est de montrer le caractère à la fois local et « global » de ces groupes dirigeants qui vivent et agissent dans un contexte de frontière. Pour ce faire, M. Schnyder adopte une démarche

qui s'inscrit dans le cadre des études analysant le pouvoir non seulement du point de vue institutionnel, mais aussi social et culturel. À partir de l'anthropologie sociale britannique, ces études – et notamment la microhistoire – ont montré que le processus de construction de l'État moderne est loin d'être linéaire et que l'interaction centre/périphérie ne se limite pas à une dynamique de domination vs résistance.

M. Schnyder choisit de concentrer son analyse sur un contexte très particulier, une terre de frontière – les bailliages italiens de Lugano et Mendrisio, dans la Suisse méridionale. Il s'agit d'un véritable pont entre le Nord et le Sud du « corps helvétique », mais aussi entre les zones catholique et protestante, et entre les aires linguistiques et culturelles germaniques et italiennes. En outre, la particularité (et donc l'intérêt) de ce contexte géographique réside dans ce que Laurence Fontaine, dans la préface, appelle « l'originalité de la spatialisation des pouvoirs » (p. 13) : en effet, les centres du pouvoir sont tous situés à l'extérieur des bailliages. Politiquement, ils dépendent des cantons suisses au nord des Alpes (depuis la fin du XV^e siècle, lors des guerres d'Italie), tandis que du point de vue religieux, ils font partie des diocèses de Côme et Milan. Ces terres sont donc traversées par des flux de pouvoir, d'information, d'argent, mais aussi et surtout d'hommes : ce sont des zones migratoires par excellence, ce qui contribue à rendre le contexte géographique et social mobile et complexe.

Selon l'auteur, c'est exactement ce contexte qui modèle les élites objets de l'étude. À travers les trois parties composant l'ouvrage (la première consacrée aux conflits et à la communication, la deuxième aux familles et à leurs patrimoines, la troisième aux relations sociales et aux clientèles), M. Schnyder dresse une prosopographie très exhaustive – et solidement fondée sur un riche corpus des sources primaires – de la classe dirigeante locale, en montrant leur spécificité d'élite à la fois locale et transnationale. Dans ce portrait collectif s'inscrivent les cas de quatre familles – Riva, Morosini, Torriani et Beroldingen – sur lesquels l'auteur s'appuie pour montrer les différences qui existent au sein de la même classe dirigeante.

Dans les bailliages italiens, le caractère local du pouvoir de l'élite s'exprime tout d'abord à travers leurs appartenances territoriales. Comme l'auteur le souligne, l'ancienneté de la résidence est *conditio sine qua non* (mais non suffisante) pour être admis au sein du *vicinato* de Lugano et de la noblesse de Mendrisio, les deux ensembles au sein desquels les membres des gouvernements locaux sont choisis. L'exclusion de ces catégories (les *cittadini antichi* et les *avventizi* à Lugano, et les *divisi* à Mendrisio) se joue partiellement sur le critère de la résidence, de laquelle dépend la jouissance des droits locaux. Ce fort degré de segmentation de la population, utilisé par les élites comme moyen de contrôle de l'accès aux ressources, s'accompagne de la fermeture progressive du *vicinato*, due au processus d'aristocratisation qui s'achève au XVIII^e siècle. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de la géographie sociale qui ressort des statuts des deux bourgs, il élargit la recherche aux stratégies familiales en dehors des institutions. Ainsi, de l'analyse des politiques matrimoniales et des investissements économiques ressort un cadre beaucoup plus nuancé et fluide, les familles des deux premières catégories étant souvent unies par le biais des mariages et les niveaux de richesse transversaux aux trois groupes.

L'analyse de la dimension sociale du pouvoir local montre que les élites agissent comme protecteurs, parrains et procureurs pour les individus, mais aussi pour les communautés rurales. À travers plusieurs exemples tirés des quatre cas mentionnés, M. Schnyder décrit le rôle central joué par la classe dirigeante dans le territoire, un rôle qui se construit notamment grâce aux relations de crédit – qui franchissent les frontières entre groupes sociaux mais aussi entre le bourg et la campagne –, à l'implication dans les conflits en qualité de protecteurs et procureurs, à la participation à la vie associative locale (en devenant, par exemple, membres de plusieurs confréries) et aux legs testamentaires à des institutions religieuses – un moyen de créer des « héritages immatériels » mais aussi d'assurer des places aux fils cadets, dans un contexte démographique marqué par le grand nombre de naissances. Le patriciat urbain est donc très solidement ancré dans le territoire et dans le

tissu social, ce qui en fait le véritable point de référence politique non seulement pour la population, mais aussi pour les autorités centrales. Le fort degré d'autonomie dont les élites locales jouissent par rapport aux autorités centrales fait partie intégrante du système de gouvernement « à distance » des cantons du Nord. En effet, la présence d'une élite locale fortement enracinée dans le territoire est nécessaire aux autorités suisses afin de contrôler efficacement les bailliages malgré la distance. Pour cette raison, lorsque les Suisses conquièrent les bailliages, ils se montrent très soucieux de respecter les pouvoirs et les équilibres locaux, et visent à coopérer, plutôt qu'à contraster, les jeux politiques des familles de l'élite.

À côté de ce caractère « de proximité », comme M. Schnyder le définit, le pouvoir des élites des bailliages a aussi une nature « globale », transnationale. Ceci n'est pas dû seulement au contexte géopolitique de ces terres de frontières, mais aussi précisément à la connaissance profonde que le patriciat a du territoire qu'elle gouverne et qui en fait un intermédiaire indispensable dans les négociations et les communications avec les lointaines autorités centrales. L'auteur met en évidence le fait que l'élite joue constamment sur plusieurs espaces et que les occasions d'élargir son champ d'action sont nombreuses : missions diplomatiques, formation et éducation de ses membres, participation aux guerres dans les armées étrangères, investissements économiques liés notamment à l'émigration et à l'industrie du bâtiment. Ces ouvertures à l'international constituent autant d'occasions de créer un réseau social et de profiter de connaissances et relations nécessaires pour garder sa réputation locale. En effet, M. Schnyder souligne que les membres du patriciat sont capables de jouer avec les ressources et les droits propres aux différentes localités – par exemple, en acquérant des titres à l'étranger qui, s'ils ne sont pas valables du point de vue juridique une fois rentrés chez eux, contribuent néanmoins fortement à la construction et au maintien de la réputation, véritable critère d'appartenance au *vicinato*.

L'intérêt de ce travail réside dans la démonstration de la complémentarité entre les dimensions locale et transnationale du pouvoir

mais, de ce point de vue, la richesse de l'ouvrage en constitue en même temps une limite. En effet, l'auteur dresse un portrait « total » de cette classe, alors que le choix de se borner aux spécificités des élites des bailliages aurait permis de faire ressortir davantage le modèle « local/global » et son originalité. Malgré cette limite, M. Schnyder livre un ouvrage important qui, grâce à une recherche approfondie et menée dans les archives de plusieurs villes, montre la validité heuristique d'une approche qui ne se cantonne pas au niveau institutionnel mais enquête sur la classe dirigeante dans ses dimensions sociales et culturelles ; un ouvrage qui n'hésite pas à franchir les limites spatiales traditionnelles et montre que la recherche de ressources (matérielles ou immatérielles) va bien au-delà des frontières nationales, pour une population fortement marquée par la mobilité. L'ouvrage s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement des études du pouvoir politique et y contribue en proposant un modèle de pouvoir à la fois local et global – ce qui, à l'heure actuelle, rend ces réflexions particulièrement dignes d'attention.

ELEONORA CANEPARI

Peter Sluglett (éd.)

The Urban Social History of the Middle East, 1750-1950

Syracuse, Syracuse University Press, 2008, XIV-321 p.

La plupart des textes présentés dans ce volume datent des années 1990 et se rapportent à des travaux menés dans les années 1970 et 1980. Comme Peter Sluglett l'explique dans une courte préface, l'histoire éditoriale de ce volume collectif a en effet été longue, complexe et tortueuse. Pourtant, ce qui pourrait apparaître *a priori* comme un défaut rédhibitoire s'avère être, une fois le volume refermé, l'un des principaux intérêts du livre : en donnant à lire le chaînon manquant qui relie les études traditionnelles sur la « ville arabe » ou la « ville islamique » publiées jusqu'aux années 1960 et les recherches les plus actuelles sur les sociétés urbaines du

Proche et Moyen-Orient, l'ouvrage permet de saisir l'ampleur des évolutions historiographiques opérées en un demi-siècle sur ce terrain. P. Sluglett lui-même souligne la distance qui le sépare de son premier voyage à Alep en 1963, il y a cinquante ans, en train d'abord jusqu'à Istanbul, puis en autocar. Depuis, les conditions de voyage ont bien changé, les contacts avec les chercheurs locaux se sont largement développés et, logiquement, les conditions d'accès aux sources d'archives locales se sont considérablement élargies. Il faut s'en réjouir, bien sûr, mais il faut aussi conserver la mémoire du chemin parcouru en quelques décennies, parce que les questionnements que nous manipulons aujourd'hui en sont largement hérités. C'est de cette manière qu'il faut aborder cette collection de textes, tout en gardant à l'esprit les nouvelles mutations historiographiques intervenues depuis.

La longue introduction, rédigée par P. Sluglett et Edmund Burke III, constitue une contribution essentielle de l'ouvrage. En assumant explicitement leur refus de mentionner l'Islam ou même le monde arabe dans le titre du volume, ils mettent en avant leur refus d'enfermer les villes du Moyen-Orient dans un quelconque essentialisme culturel ou religieux : « Les villes du Moyen-Orient, pour peu que ce regroupement ait un sens, ce sont simplement des villes situées au Moyen-Orient » (p. 3). Cette prise de position leur permet d'insister sur les objectifs d'une véritable histoire politique et sociale du fait urbain sur deux siècles, du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle. Cette période, qui apparaît comme une longue transition entre impérialisme ottoman, colonialisme européen et nationalisme arabe, place au cœur de la réflexion la question des rapports entre villes périphériques et centres politiques, reprise dans le corps de l'ouvrage par Dina Rizk Khoury, puis par Leila Fawaz et Robert Ilbert.

En rappelant que les érudits ont longtemps opposé de façon statique, à l'échelle méditerranéenne, les villes italiennes médiévales et modernes réputées « autonomes » aux villes ottomanes soi-disant soumises à la tyrannie centralisatrice d'Istanbul, les auteurs soulignent les évolutions à l'œuvre dans l'espace impérial ottoman. D. Khoury s'interroge sur

les tensions entre modernisation, rationalisation administrative et logiques de décentralisation en croisant les archives centrales d'Istanbul et les sources produites au niveau des villes provinciales¹. L. Fawaz et R. Ilbert, pour leur part, tentent d'expliquer le regard longtemps négatif porté sur l'expérience impériale ottomane : les auteurs français (notamment Jean Sauvaget) et anglais ont voulu ainsi valoriser par contraste les expériences coloniales française et anglaise menées au Proche et au Moyen-Orient dans le cadre des mandats de l'entre-deux-guerres ; puis, une fois les indépendances nationales acquises dans les années 1950 et 1960, les auteurs nationalistes arabes ont voulu présenter les fonctionnaires ottomans comme des « proto-colonialistes » qui se seraient opposés aux velléités nationales des populations locales. La réalité, bien sûr, est toute autre, et les auteurs rendent compte de la diversité des cas entre, par exemple, des villes portuaires dont les liens commerciaux avec l'Europe tendent à renforcer l'autonomie et des villes de garnison, au cœur des terres de l'Empire, qui apparaissent effectivement comme autant de relais disciplinés de l'autorité ottomane. Les interactions entre villes et arrière-pays sont également abordées grâce à la contribution de Sarah Shields qui insiste sur le déséquilibre croissant en faveur des bourgeoisies urbaines, lesquelles profitent de la montée en puissance du régime de propriété privée dans la loi ottomane (1858) pour réduire toujours davantage l'autonomie des communautés paysannes.

En mettant en avant les travaux fondateurs d'André Raymond – depuis sa première thèse sur Tunis au XIX^e siècle, soutenue en 1953 sous la direction d'Albert Hourani, jusqu'à ses grandes synthèses sur les villes arabes à l'époque ottomane, publiées dans les années 1980 et 1990 –, les directeurs d'ouvrage soulignent la rupture méthodologique décisive induite par l'utilisation des archives judiciaires locales. Après avoir longuement insisté sur l'influence historiographique d'A. Raymond et de ses élèves, ils affirment même que « l'histoire urbaine du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est longtemps restée un quasi-monopole de la France » (p. 22). Autre figure incontournable, celle d'Abdul-Karim Rafeq,

actif depuis le début des années 1960 à l'université de Damas puis aux États-Unis, dont l'impressionnante bibliographie permet de mesurer l'impact décisif sur l'histoire urbaine de la région et sur les liens tissés avec les nouveaux chercheurs européens et états-uniens. Il souligne le rôle fondamental des corporations de métiers dans la régulation des économies urbaines et rappelle au passage que, dans le cas de Damas notamment, certaines de ces corporations étaient mixtes, accueillant à la fois musulmans, juifs et chrétiens. Les violents affrontements intercommunautaires des années 1850 et 1860 ne seraient donc pas les symptômes d'un divorce structurel mais bien plutôt le résultat paradoxal des nouvelles lois ottomanes introduisant une stricte égalité juridique entre communautés.

Pour terminer ce tour d'horizon, on voudrait justement insister sur le thème des minorités et des identités citadines, au cœur des trois dernières contributions du volume. Le géographe Bernard Hourcade introduit efficacement cette dernière séquence en insistant sur les données démographiques et spatiales de l'histoire urbaine de la région, ce qui a l'avantage de ne pas immédiatement placer au premier plan les facteurs culturels et religieux. Selon lui, au cours du XIX^e siècle, la mise en place d'une véritable dualité urbaine, avec un fossé qui s'élargit entre les quartiers anciens et populaires et les faubourgs modernes et bourgeois, est une donnée structurante des tensions urbaines qui se développeront au siècle suivant, dans le contexte colonial puis postcolonial. Gudrun Krämer, elle aussi, souligne que les fractures culturelles ne sont pas les seules causes de tensions, même si elle admet que « la division 'verticale' d'identification religieuse et ethnique n'a jamais été complètement supplantée par la division 'horizontale' des classes sociales ». Sami Zubaida, enfin, creuse précisément la question des « mouvements sociaux » dans les villes du Moyen-Orient sur la longue durée, en concluant, pour le début du XXI^e siècle, à la disparition des formes de modernité politique entrevues dans les décennies précédentes. Fort heureusement, les « printemps arabes » de ces trois dernières années, dans leur complexité et leur diversité, lui ont donné tort sur ce point.

Au total, si on peut saluer la volonté des auteurs de ne pas surestimer les facteurs ethniques et religieux dans leurs grilles d'analyse, on peut cependant regretter l'accent mis globalement sur les phénomènes de segmentation sociale et de fracturation urbaine, comme si les systèmes urbains du Moyen-Orient ne pouvaient être un terrain propice à l'analyse des identités citadines transversales. La lecture de ce volume, indispensable pour comprendre comment l'historiographie consacrée aux villes du Moyen-Orient s'est structurée dans la seconde moitié du XX^e siècle, peut donc également être une invitation à cultiver ce nouveau champ des possibles.

VINCENT LEMIRE

1 - Sur ce sujet, il faut renvoyer à la thèse magistrale de Marc AYMES, *Un grand progrès sur le papier. Histoire provinciale des réformes ottomanes à Chypre au XIX^e siècle*, Paris/Louvain, Peeters, 2010.

Michaela Schmölz-Häberlein

Kleinstadtgesellschaft(en). Weibliche und männliche Lebenswelten im Emmendingen des 18. Jahrhunderts

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2012, 405 p.

De prime abord, Emmendingen, localité située dans le margraviat de Bade-Durlach, entre Rhin et Forêt-Noire, correspond à l'image de petite ville endormie – caractérisée par la stagnation économique et le conservatisme des mentalités – que l'historien Mack Walker a popularisée il y a quarante ans comme marque identitaire des villes allemandes de l'époque moderne¹. Si la ville a échappé à l'oubli, c'est bien parce qu'elle a été administrée entre 1774 et 1787 par Johann Georg Schlosser, écrivain, économiste et beau-frère de Goethe.

Certes, les monographies d'histoire urbaine et d'histoire sociale publiées ces dernières décennies ont largement réfuté les conclusions de M. Walker, mais elles portent sur des villes grandes ou moyennes, alors que les petites villes ont été relativement négligées, à quelques exceptions près, comme l'étude de Hans Medick sur la ville proche de Laichingen². Le pari tenté par Michaela Schmölz-Häberlein

est précisément d'étudier une très petite ville, sachant que des sources relativement abondantes et homogènes permettent de reconstituer les relations liant ses habitants. L'auteure a mobilisé un vaste corpus comprenant les comptes de la ville et les protocoles des délibérations du Conseil de la ville, des inventaires après décès, des contrats de mariage et des testaments, ainsi que des ego-documents divers. Elle a ensuite élaboré une base de données relationnelle comprenant 8 000 noms de personnes unies par environ 30 000 liens, qui lui a permis de reconstituer l'itinéraire biographique des individus et le réseau de relations qu'ils avaient tissé ou dans lequel ils étaient – ou non – insérés, l'un des objectifs majeurs de cette étude étant d'éclairer le statut et la condition des femmes dans une petite ville.

Le livre s'ouvre par une présentation de l'évolution d'Emmendingen entre 1650 et 1800. Faisant partie, en 1648, des territoires de l'Empire ayant perdu environ 75 % de leur population pendant la guerre de Trente Ans, la ville connaît dans les décennies suivantes un redressement, puis, au XVIII^e siècle, un essor démographique relativement important au terme duquel elle dépasse le millier d'habitants. Alors qu'Emmendingen est dotée de fonctions administratives, elle devient simultanément l'objet d'un programme architectural, ce qui lui attribue les fonctions centrales et les signes extérieurs de l'urbanité, ce confirme la diversité des activités professionnelles de sa population.

L'auteure se livre ensuite à la reconstitution de l'itinéraire biographique de dix femmes (dont Cornelia Goethe, épouse Schlosser) de statuts divers, même si les femmes des milieux les plus modestes sont sous-représentées. Cela lui permet de formuler des conclusions provisoires et des hypothèses qui sont ensuite examinées et approfondies dans les chapitres suivants. Elle souligne ainsi la place centrale du mariage et du ménage comme cellule de vie, de préservation et d'augmentation des ressources économiques, comme le montrent les clauses très détaillées réglementant la transmission et le partage des biens dans les contrats de mariage. Le mariage occupe une place d'autant plus centrale que la répression

des rapports sexuels pré-nuptiaux et extra-conjugaux va croissant dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. M. Schmölz-Häberlein étudie plusieurs cas de femmes enceintes avant d'être mariées mais souligne que celles qui disposent d'un capital social et relationnel important, loin d'être exclues socialement, parviennent au contraire à se marier rapidement et à s'intégrer dans la société locale.

Le chapitre suivant, consacré à l'enfance, la jeunesse et la scolarisation, permet de souligner plusieurs évolutions : la scolarisation croissante de la population et l'essor des études au lycée et à l'université (pour les fils), le marché du livre étant par ailleurs en plein essor à Emmendingen. Les informations, certes fragmentaires, concernant le « tour » des apprentis confirment en outre que cette petite ville participe à la « culture de la mobilité » caractérisant l'Europe à l'époque moderne.

L'examen de la place des femmes dans l'économie urbaine s'inscrit dans un débat historiographique vif, entre les études qui soulignent leur marginalité et la stigmatisation dont elles sont l'objet et les conclusions qui insistent sur leur relative autonomie. L'auteur s'inscrit nettement dans ce dernier courant : les femmes ne sont pas les cibles d'une politique d'exclusion systématique et se livrent à des activités économiques diversifiées, dans le cadre de l'atelier artisanal ou de la maison de commerce de leur mari, mais également en nouant de très nombreuses relations de crédit avec les habitants d'Emmendingen, ceci valant pour des femmes aisées mais également de condition modeste. Les femmes sont par ailleurs très présentes dans les transactions foncières et immobilières qui représentent une occasion de sécuriser et de faire fructifier leurs biens. Les analyses sur ce point sont très stimulantes, au point que le lecteur aurait souhaité en savoir plus, par exemple sur une éventuelle corrélation (soulignée par Giovanni Levi) entre montant des transactions et nature des relations entre les parties prenantes. Ces conclusions sont par ailleurs étayées par la capacité des veuves à exercer de manière autonome l'activité économique de leur mari.

L'étude de l'espace public urbain confirme les résultats de travaux récents insistant sur l'importance de la coprésence dans les lieux

publics, que démontrent les rituels et réunions publics, par exemple lors du passage du margrave ou de la future reine Marie-Antoinette au cours de son voyage à Paris. L'accès à cet espace public est sélectif selon des critères de genre, de statut social (comme le montre l'attribution des sièges dans l'église luthérienne de la ville) et de confession, les catholiques et les juifs étant exclus du droit de bourgeoisie et donc des élections qui constituent des événements centraux dans la vie de la communauté urbaine. Les élections de la sage-femme montrent cependant que les femmes, de toutes conditions, sont attachées à préserver la marge d'autonomie dont elles bénéficient et repoussent avec succès les tentatives d'ingérence des autorités (masculines) dans ce domaine.

Le dernier chapitre aborde les formes de déviance, en soulignant l'importance du caractère public de l'exécution des peines, y compris pour les femmes : les coupables du délit de grossesse pré-nuptiale étaient par exemple exposées, au début du XVIII^e siècle, dans des « chaises à catin » situées dans l'église luthérienne. L'étude des conflits conjugaux montre que les femmes, loin d'être des victimes passives de la violence et/ou de l'alcoolisme masculins, parviennent à trouver le soutien de proches et des autorités, notamment quand la préservation de leurs biens est en jeu. Par ailleurs, les relations entre la majorité luthérienne et les minorités (catholique, réformée et juive) sont pacifiques, à en juger par les rares mentions fournies par les sources. M. Schmölz-Häberlein souligne enfin à quel point l'honneur est une catégorie centrale dans une société fondée sur des relations très personnalisées : non seulement les cas d'injures y sont nombreux, mais certaines pratiques (la consommation de boissons dans les cabarets par exemple) engagent l'honneur car elles sont autant d'occasions de démontrer publiquement sa capacité économique à assumer ces dépenses. Sous des modalités diverses, le lien entre solvabilité, crédit et honneur concerne donc l'ensemble des couches sociales.

Le principal mérite de cette étude solidement informée est de souligner qu'Emmendingen n'est pas pétrifiée dans le siècle et demi qui sépare la paix de Westphalie de l'annexion par

la France. La ville connaît un dynamisme économique relatif et les structures sociales ne sont pas figées : la mobilité sociale ascendante et descendante est assez fréquente et les frontières entre les différentes formations sociales sont poreuses, par exemple entre les familles de commis (*Beamten*) et celles du commerce de marchandises. Quant à la condition des femmes, si elle est marquée par la soumission et l'incertitude, elle affiche aussi une autonomie et une possibilité d'user de diverses ressources qui ne doivent pas être sous-estimées.

GUILLAUME GARNER

1 - Mack WALKER, *German Home Towns: Community, State, and General Estate, 1648-1871*, Ithaca, Cornell University Press, 1971.

2 - Hans MEDICK, *Weben und Überleben in Laichingen 1650-1900. Lokalgeschichte als Allgemeine Geschichte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, [1996] 1997.

Catherine Maurer

La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle

Paris, Les Éditions du Cerf, 2012, 411 p.

En se plaçant au croisement de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'action sociale et de l'histoire urbaine, Catherine Maurer tente une histoire comparative entre France et Allemagne afin de faire apparaître de nouvelles problématiques. Cette démarche s'appuie sur une source originale : les monographies charitables rédigées par des catholiques sur neuf villes françaises et huit villes allemandes, entre 1880 et 1906. Elle les qualifie d'enquêtes et les rattache au « régime de savoir », mais la démarche plus historique que statistique, le souci de propagande, le ton parfois polémique, l'auto-glorification du monde catholique, conduisent à nuancer ce propos ; d'autant qu'elle ne confronte pas, sauf pour Strasbourg, ces monographies édifiantes avec les archives et la réalité du terrain. À partir de ces monographies, deux chapitres, riches d'informations, décrivent la naissance des œuvres, puis leurs activités. On constate qu'à part un petit détour par le monde du loisir (les colonies de vacances pour

enfants), les œuvres retenues sont fort traditionnelles : l'auteure écarte les mutuelles, les banques populaires, les corporations, les ligues pour le repos du dimanche, les associations professionnelles, les secrétariats sociaux, que les monographies mentionnent. Même si le sous-titre de l'ouvrage évoque « les œuvres sociales », il aborde essentiellement, comme ses sources, les œuvres d'assistance et de protection morale, c'est-à-dire des œuvres qui s'adressent à des « dépendants » du fait de l'âge ou de la maladie.

L'auteure bâtit une grande partie de son analyse autour de la distinction entre œuvres catholiques, et donc privées, et services publics. Il est vrai que la comparaison France/Allemagne met en évidence la complexité des situations dans l'articulation public/privé. Mais la différence est-elle si tranchée sur le fond ? D'un côté comme de l'autre, on constate le même type de ressources – la générosité privée, les ventes et les bals de charité, les dons et legs financent les hôpitaux, bureaux de bienfaisance, congrégations, œuvres, etc. – et le même type de personnel : notables charitables actifs dans les commissions administratives des établissements municipaux et dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, dames visiteuses, religieuses présentes aussi bien dans les établissements publics que dans les œuvres paroissiales ou dans leurs propres œuvres. L'imbrication des réseaux est constante, mais un peu plus compliquée dans les villes où la diversité confessionnelle est marquée. Les motivations de cet investissement charitable et réellement généreux sont souvent communes : éviter l'explosion sociale, faire connaître au pauvre la générosité du riche, lutter contre la social-démocratie. On aurait aimé que l'auteure, à l'aide d'autres sources, nous fasse connaître le regard ou le discours des « assistés » sur l'action de ces œuvres (les attaques contre les couvents-manufactures sont rapidement évoquées). Si catholiques et libéraux aiment polémiquer sur la différence entre charité et philanthropie, le clivage n'empêche pas les rapprochements, comme le montre le chapitre « Concurrence ou collaboration ? » Puisque la monographie de Victor Duval sur Rouen appartient à l'échantillon retenu, on s'étonne que l'auteure n'utilise pas davantage la thèse de Yannick Marec

qui, à partir de sources locales, corrige la brochure et montre les formes de cette collaboration ponctuée de conflits¹.

Car si les catholiques acceptent de collaborer, c'est à condition à la fois de garder leur entière liberté d'action et de pouvoir entrer dans les institutions municipales. Comme le montre l'exemple de Strasbourg et de certaines villes allemandes, les œuvres catholiques s'adressent quasi exclusivement aux catholiques, et non aux protestants ou aux juifs (avec quelques exceptions pour les hôpitaux confessionnels). Il s'agit d'évangéliser les pauvres catholiques, de leur faire retrouver le chemin des sacrements, d'éviter la démoralisation des jeunes, d'assurer leur salut et de permettre aux riches de faire le leur par l'aumône. La charité est un droit de l'Église, une de ses armes comme le disent les prédicateurs et les théologiens, un moyen de pression comme l'affirme la presse radicale en France ou des municipalités comme celles de Cologne et Munich à la fin du siècle. Même si c'est un horizon rarement envisagé, la perspective d'une société intégralement catholique, qui assurerait l'ensemble de la prise en charge des malheurs, est une hypothèse que le *Caritasverband* (une association charitable allemande), précédemment étudié par C. Maurer, avance.

C'est pour cela qu'une notion comme le droit à l'assistance, affirmé avec prudence par Henri Monod au Congrès international d'assistance de 1889, hérisse les catholiques (et plus généralement les conservateurs). Car ce droit, outre qu'il change, à terme, l'attitude du « malheureux », impose une définition objective de l'assisté, une administration qui délivre l'aide (donc une professionnalisation) et une coordination de tous les intervenants. On le voit bien à Strasbourg où, à partir de 1900, la résistance des œuvres catholiques contre cette « bureaucratization » a surtout comme objectif de défendre leur indépendance. Mais les législations sociales allemande (assurance maladie, retraites, invalidité) et française (aide médicale gratuite, assistance aux vieillards), sans couvrir tous les champs de l'assistance traditionnelle, nécessitaient des ressources qui ne pouvaient venir que de l'impôt. En effet, la poussée des dons aux hôpitaux et aux bureaux de bienfaisance, celle encore plus forte des libéralités aux œuvres privées et philanthropiques,

étaient pourtant sans commune mesure avec les ressources nécessaires à l'application de ces lois nouvelles. L'intervention des villes, des départements, de l'État, s'imposait. Cela n'entraînait pas la disparition des œuvres privées et catholiques, mais les incitait, comme elles avaient commencé à le faire, à développer des « niches sanitaires » (p. 233-246). De même, Y. Marec avait repéré à Rouen, au début du XX^e siècle, de « nouvelles formes d'intervention des œuvres catholiques ». L'impôt ne tue pas la charité, il lui ouvre de nouveaux domaines d'action².

C. Maurer peine parfois à se dégager du ton « édifiant » de ses sources. N'est-ce pas trop vouloir prouver que de créditer les œuvres catholiques de préoccupations hygiénistes quand on sait combien le rapport au corps est problématique dans ce monde ? Ou encore de minimiser les contraintes disciplinaires des établissements pour adolescents : la pression morale y est sans doute plus rude que le contrôle physique. L'échantillon proposé dans cet ouvrage est cependant riche et confirme le poids de cette mobilisation charitable catholique, qu'elle soit ou non confrontée à la concurrence protestante ou municipale. Il permet de confirmer une observation déjà formulée : le monde catholique, pour défendre sa contre-société, sait utiliser des formes de modernité, mais l'introduction de cette modernité, à plus long terme, est déstabilisatrice.

JEAN-LUC MARAIS

1 - Yannick MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen, 1796-1927. Expériences locales et liaisons nationales*, Paris, La documentation française/Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 2002.

2 - Jean-Luc MARAIS, *Histoire du don en France de 1800 à 1939. Dons et legs charitables, pieux et philanthropiques*, Rennes, PUR, 1999.

Pierre Moulinier

Les étudiants étrangers à Paris au XIX^e siècle. Migration et formation des élites

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 425 p.

Dix ans après *La naissance de l'étudiant moderne*¹, Pierre Moulinier présente une nou-

velle étude du milieu étudiant parisien au XIX^e siècle, en centrant cette fois son analyse sur les étudiants étrangers. Cet ouvrage s'inspire des travaux de Victor Karady, qui signe la préface, et s'inscrit dans un courant d'études comparatives sur les migrations universitaires contemporaines en Europe, qui se fait une règle d'observer les interactions entre pays et de mettre en lumière aussi bien l'existence d'un « marché européen de la formation universitaire » (p. 18) que la diversité des motivations des étudiants choisissant de partir à l'étranger. Ce parti pris se retrouve dans la construction très méthodique de cet ouvrage appelé à servir de référence dans ce champ de recherche historique en pleine renaissance, notamment grâce à son important appareil statistique, du moins pour la Belle Époque. Avant 1880, les statistiques publiées sont rares et il est plus difficile de cerner ce qu'est un étudiant, en particulier dans les facultés des lettres et des sciences, créées aux chefs-lieux des académies pour délivrer des grades qui, outre le baccalauréat, n'ont guère cours que dans le corps enseignant secondaire et supérieur. L'auteur accorde d'ailleurs une moindre place aux étudiants de ces facultés académiques qu'à ceux des facultés de droit et, surtout, de médecine, à propos desquels il a pu exploiter la collection quasi exhaustive des dossiers des étudiants et étudiantes reçus docteur depuis 1807.

Le dossier statistique établit la place dominante de la France, de Paris principalement, dans un véritable « marché universitaire mondial » (p. 33), qu'atteste la liste impressionnante des provenances, même si une poignée de pays d'origine s'impose par le nombre de ses ressortissants : la Russie, en premier lieu, la Roumanie et différentes parties de l'Empire ottoman. Cette position dominante est toutefois partagée avec le Royaume-Uni et l'Allemagne surtout, dont les universités attirent beaucoup de candidats à la mobilité universitaire en Europe centrale et de l'Est, principal espace de concurrence entre les deux puissances, mais aussi avec les États-Unis, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui ne manque pas d'inquiéter les autorités universitaires et politiques. Au-delà des choix individuels, la question est donc placée d'emblée sous l'angle

d'une diplomatie des échanges intellectuels et de l'influence culturelle, la France faisant figure de pays largement ouvert à l'accueil d'étudiants étrangers. Une « politique des œuvres » (p. 59) se met en place sous la Troisième République, à destination des pays amis de la France ou appartenant à sa sphère d'influence, qui associe la coopération, la création d'établissements éducatifs et culturels, de centres d'information et de comités de patronage. D'abord essentiellement européenne, l'immigration étudiante se fait de plus en plus mondiale avant la Grande Guerre. Le livre confirme, en revanche, pour le XIX^e siècle, la faible propension des étudiants français à partir à l'étranger.

Une caractéristique frappante de cette immigration est la place qu'y prennent les jeunes filles, à une époque où les études supérieures leur sont généralement fermées. Les étrangères contribuent à l'ouverture des facultés françaises et, parmi les premières étudiantes admises dans les facultés, elles sont plus nombreuses que les Françaises. En matière de facultés professionnelles, pour des raisons liées au marché de l'emploi, c'est la médecine, beaucoup plus que le droit, qui les attire. Leur présence est relativement forte en sciences, où elles dépassent fréquemment le contingent des Françaises, et bien plus encore en lettres, où elles les surpassent pendant toute la période et finissent, avant 1914, par être plus nombreuses que les étudiants étrangers. En les accueillant, Paris détourne une partie du flux qui se dirigeait vers la Suisse, même si ce pays continue de proposer une alternative rassurante aux yeux de certaines familles. Les statistiques établissent par ailleurs la préférence des étrangers pour Paris, malgré les efforts des autorités pour imposer, à une partie d'entre eux au moins, un passage préalable par la province.

Dans un chapitre intitulé « La planète au Quartier latin », P. Moulinier analyse les effectifs et la répartition des sexes de chaque contingent, ainsi que les études qu'ils privilégient, ce qui met en évidence l'attraction assez exclusive de la faculté de droit sur les ressortissants des pays méditerranéens et balkaniques qui ont construit leur système juridique sur le modèle français. Le succès précoce de la

faculté de médecine de Paris est plus universel et tient à son avance en matière d'enseignement clinique. Le contingent russe, quant à lui, est fort dans chacune des facultés, notamment au début du XX^e siècle où il représente plus de la moitié des étudiants étrangers. Il est essentiellement constitué de ressortissants des minorités nationales, d'étudiants juifs et, plus encore, d'étudiantes juives. Les persécutions, les restrictions imposées aux juifs en matière d'études et de résidence – ce dernier point compromettant leurs perspectives de carrière – constituent une forte incitation à venir étudier à l'étranger, notamment en France, et aussi à choisir l'émigration définitive.

Une partie du livre est consacrée à l'analyse du profil social, confessionnel et politique – très contrasté – des étudiants migrants, aux conditions qu'ils doivent remplir pour venir en France, aux études qu'ils y entreprennent (ce qui entraîne quelques redites) et à leurs performances. La question de la certification est centrale et fait l'objet, au début de la Troisième République, d'une importante et très intéressante réflexion. Les procès-verbaux des conseils des facultés, du conseil de l'académie de Paris et du Conseil supérieur de l'instruction publique sont mis à contribution pour éclairer les débats de l'époque, comme celui qui entoure la création d'un système de diplômes « sur mesure » pour les étrangers (p. 316), comprenant trois degrés : le certificat d'études françaises, le diplôme d'études supérieures et les doctorats d'université ès lettres et ès sciences, conçus comme une alternative au doctorat d'État, qui permet de diplômer les étudiants étrangers sans en diminuer le niveau d'exigence ni les droits qu'il confère. Ces créations constituent une réponse à l'inadéquation fréquente des diplômes français au public étranger, autant qu'aux inquiétudes soulevées, parmi les étudiants français, par la concurrence étrangère, inquiétudes qui engendrent des poussées de xénophobie et d'antisémitisme.

Avant un développement final qui soulève la question du retour ou de l'installation en France et celle de l'autorisation d'exercer pour les diplômés de la faculté de médecine, l'avant-dernier chapitre s'attache à faire revivre les communautés étudiantes étrangères du Paris du XIX^e siècle. On y retrouve un peu de ce qui

faisait le charme de *La naissance de l'étudiant moderne*, c'est-à-dire une enquête très documentée sur les conditions de la vie quotidienne en exil, les contraintes matérielles, les lieux de sociabilité étudiante, l'insertion des étudiants étrangers dans la société parisienne. L'auteur y exploite habilement les descriptions plus ou moins stéréotypées des différentes communautés. Cette enquête permet de livrer un inventaire relativement détaillé des lieux de sociabilité culturelle et politique de la communauté russe dans le quartier des Gobelins, mais elle manque de sources pour les autres communautés, à l'exception de la « patrie turque » de la rue Monsieur-le-Prince rapidement évoquée (p. 337). Le sujet est passionnant et mériterait des développements qui pourraient, comme le suggère l'auteur, mettre à contribution « les mémoires, les biographies, les archives personnelles, la correspondance des anciens élèves des facultés françaises » (p. 332).

PHILIPPE SAVOIE

1 - Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2002, compte rendu de Philippe Savoie dans *Annales HSS*, 60-3, 2005, p. 593-595.

Leslie Page Moch

The Pariahs of Yesterday: Breton Migrants in Paris

Durham/Londres, Duke University Press, 2012, 256 p.

Avec un titre qui renvoie aux travaux de Louis Chevalier, cette étude retrace le parcours des Bretons immigrés à Paris entre les années 1870 et 1970, par le biais de textes littéraires, de mémoires et d'actes officiels, comme ceux du mariage ou de la maternité où accouchaient les pauvres. Leslie Page Moch inscrit son travail sur la migration « intérieure » vers une capitale dans la lignée des études sur la migration globale, et l'on peut donc y trouver une comparaison avec des migrants venus d'autres régions aussi bien qu'avec des étrangers. Selon l'auteur, l'étude de cas des migrants bretons dans la capitale permettrait de mieux comprendre l'intégration et l'assimilation en France. Sur ce

sujet, L. Moch rappelle que la diversité de la France est aujourd'hui acceptée et que, si pour Eugen Weber ce fut l'État qui fit la France, on sait maintenant que ce furent les provinciaux, ou plutôt qu'il s'est agi d'un dialogue. L'exemple des Bretons est donc intéressant dans la mesure où ils se situent à la fois en dehors et au-dedans de la culture française.

Le siècle étudié, de 1870 à 1970, est divisé en périodes pour lesquelles les lieux de la migration bretonne sont abordés séparément : le 14^e arrondissement autour de la gare Montparnasse et la banlieue de Saint-Denis. Pour chaque époque, L. Moch nous présente l'image que les Français ont des Bretons en général, suivi d'un portrait des deux quartiers clés, puis vient son analyse de la vie des immigrés bretons, qui s'appuie tantôt sur des sources littéraires et des mémoires de famille (comme celles d'Yvonne Yven, de François Michel, de Marie Lepioufle et d'Emma Girard), tantôt sur des actes officiels. En appendice, l'auteur discute de la valeur des actes de mariage comme source pour l'historien. Tout au long de son étude, elle met l'accent sur le parcours des femmes : les Bretonnes ont en effet une expérience singulière de la migration du fait des emplois qu'elles occupent.

Les premiers immigrés étudiés arrivent entre 1870 et 1900. L'arrivée du chemin de fer (depuis Rennes en 1857, Brest en 1865) fut un événement clé dans l'intensification de l'immigration bretonne à Paris, même s'ils sont moins nombreux que les Auvergnats et les Limousins. Cette première vague arrive au moment où les grandes industries centralisatrices prennent leur essor. Ce chapitre est l'occasion pour l'auteur de se positionner face aux thèses du sociologue Jean Lemoine (1892), qui s'était fondé sur Émile Souvestre pour défendre l'idée selon laquelle avoir un réseau de contacts serait considéré comme un signe de faiblesse. L. Moch, comme d'autres historiens contemporains, réfute cette thèse et tâche de reconstituer les réseaux sociaux des immigrés, en analysant par exemple les actes de mariage qui montrent que les témoins sont pour la plupart des membres de la famille ou, éventuellement, le propriétaire du café du coin – le café est un lieu d'intense sociabilité.

C'est aussi l'âge d'or des domestiques bretonnes, période où les Bretons deviennent objet de caricature, tournés en ridicule, notamment dans la littérature, comme chez Émile Zola ou Duhamel.

La Belle Époque voit naître Bécassine (1905), qui sert de *leitmotiv* à l'ouvrage, juxtaposée dans un premier temps à la Célestine d'Octave Mirbeau (1900). C'est l'ère de la paroisse bretonne de Paris (entre 1897 et les années 1920) et de son fondateur François Cadic, éditeur du mensuel du même nom à partir de 1899, et qui était contre l'émigration des Bretons. Pour F. Cadic en effet, le choc culturel que provoque la messe parisienne, trop différente de celle des petites églises bretonnes, représentait un premier pas vers la perte de la foi pour les immigrés. L. Moch évoque également la thèse de Trégoat (1884), étudiant en médecine, qui voit en Paris la maladie et la mort. La Belle Époque voit aussi, cependant, la création du journal *Le Breton de Paris*, publication républicaine moins pessimiste, dirigée par René Le Fur.

Les rapports entre la Bretagne et la France changent avec la guerre de 1914. L'identité collective n'est plus vécue comme telle par les Bretons de Paris : il n'y a plus d'associations bretonnes ; les relations intracommunautaires se distendent. Après la guerre, les Bretons qui viennent à Paris sont originaires de régions plus éloignées, notamment du Finistère. Les frères Trémel, Jean et Jules, incarnent l'épisode communiste breton avec le journal *War Sao (Debout). Organe central des Bretons émancipés de la région parisienne*. En 1939, les Bretons sont largement remplacés par les juifs dans leur position de « paria ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, la population bretonne à Paris fut plus que jamais féminine. Ensuite, les Trente Glorieuses connaissent une nouvelle grande vague d'immigration. Près d'un nouveau venu sur six à la capitale est breton, principalement pour des raisons économiques. C'est à cette époque que la Bretonne Suzanne Ascoët devient le fer de lance du syndicalisme. C'est encore à cette époque que l'abbé Élie Gautier rédige une étude sur l'immigration et fonde une Mission bretonne à Paris afin de lutter contre la prise de distance des migrants avec la religion. Mais les fêtes et rites d'avant-

guerre reviennent, et à mesure que les immigrés d'après 1945 connaissent un succès économique, les images négatives se font plus rares.

Les années 1970 marquent le début d'une période de nostalgie. À partir de 1966, au lieu d'enseigner le français ou les mathématiques, la Mission bretonne se tourne vers le biniou et la langue bretonne. Son nom change aussi au profit de *Ti ar Vretoned*. Après mai 1968, les célébrations autour de la duchesse Anne déclinent et la tradition d'élire une duchesse est abandonnée après 1975. L'identité bretonne à Paris se pare de folklore et de nostalgie à travers le succès des Fest-noz, d'Alan Stivell et de Glenmor. La Bretagne est à la mode. La fin du ^{xx}e siècle voit pourtant le dernier pardon breton de Saint-Denis en 1996 et la dernière crêperie bretonne du même quartier ferme ses portes vers 2000. Aujourd'hui, les « parias » sont des immigrés venus de plus loin, qui ont pris les postes jadis occupés par les Bretons à mesure que ceux-ci ont grimpé l'échelle sociale.

Cet ouvrage présente donc l'évolution des attitudes envers les Bretons tout autant que l'histoire de ceux qui ont migré à Paris. Tout est en anglais, y compris les citations d'ouvrages littéraires français, qui vont de Zola à Pierre-Jakez Hélias. Pour le lecteur non francophone voici une excellente introduction à la relation entre la Bretagne et la capitale française. Pour le spécialiste, les études de cas, l'analyse de documents (actes de mariage, de police, etc.), accompagnés d'une mise au point historiographique, font de ce livre une référence pour toute enquête sur la migration à Paris et l'histoire des Bretons.

HEATHER WILLIAMS

Jean-Louis Robert

*Plaisance près Montparnasse.
Quartier parisien, 1840-1985*
Paris, Publications de la Sorbonne, 2012,
626 p.

Le dernier livre de Jean-Louis Robert a pour objet l'histoire de Plaisance, « faubourg anonyme » institué en quartier parisien au sein du

14^e arrondissement lors de l'annexion haussmannienne de 1860. L'anonymat, tel est le point de départ et l'un des fils rouges de cette histoire d'un Paris privé d'histoire : au vide bibliographique répond le déficit de représentation de « Plaisance », oublié des guides sur la capitale depuis le ^{xix}e siècle et resté invisible dans son arrondissement, dont il est pourtant très tôt le quartier le plus grand et le plus peuplé. L'invisibilité est soulignée par la surcharge symbolique dont bénéficie le quartier voisin de Montparnasse, centre de la vie parisienne rive gauche. Plaisance a pourtant partagé le destin de Montparnasse comme quartier d'accueil des avant-gardes artistiques. Dans les années 1936-1950, il semble même que les artistes y soient plus nombreux (la page 392 en propose une liste remarquable). Mais Plaisance reste « sous Montparnasse ». Le silence du passé est souvent une invitation pour l'historien. Pour J.-L. Robert, historien du peuple de Paris et habitant du quartier dont il contribue à animer la vie citoyenne, c'était une exigence. Il assume dès lors la posture monographique et livre ici un travail érudit et considérable qui est d'abord justice rendue au passé du quartier et à ses habitants. Toutefois, si les notes de bas de page et la bibliographie semblent ignorer les travaux scientifiques sur Paris et l'histoire urbaine contemporaine, à commencer par ceux de l'auteur, qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien d'une nouvelle page de l'histoire du peuple de Paris qu'il s'agit.

L'enjeu premier est d'interroger l'identité du quartier et « par là de découvrir les rouages des systèmes de représentation de la grande ville » (p. 11). Ces interrogations ouvrent sur une histoire longue d'intégration territoriale, sociale et symbolique à la ville. Là est le moteur du récit en six chapitres où l'on voit un faubourg abandonné aux marges de la cité devenir un quartier du centre-ville, un « vrai quartier parisien ». L'échelle « micro » de la monographie et l'analyse fine de tous les aspects de la vie de quartier, jusqu'aux lendemains de la rénovation urbaine des années 1960-1970, permettent de traiter en profondeur les questionnements les plus actuels, touchant notamment aux formes de la gouvernance et au rôle de l'imaginaire (sujet cher à l'auteur) dans la construction des appartenances urbaines. Tous les types de sources ont

été mis au service de l'entreprise, celles de l'historien du social – des séries quantitatives (listes électorales, recensements) ou qualitatives (mains-courantes du commissariat), la presse (locale, dans son intégralité sur près de deux siècles, et nationale pour quelques grands moments), les archives de la société d'histoire du 14^e arrondissement –, mais aussi tout ce qui permettait de « retrouver les traces d'un imaginaire plaisancien » (p. 13), photos, romans, chansons, peintures, etc. La présentation critique de ces sources et de leur usage est une leçon pratique d'histoire sociale dispensée au fil des pages.

Le livre peut se lire comme l'histoire d'un quartier élu des artistes. Ces derniers n'ont jamais quitté Plaisance, et les écrivains romantiques qui fréquentaient le cabaret de la mère Saguet, à la barrière du Maine, dans les années 1830, ont ensuite fait place aux peintres et autres plasticiens. On ne peut reprendre ici les détails de la présentation à la fois sociale et sensible de cette bohème impécunieuse, qui fait corps avec le quartier, entre artistes obscurs et noms prestigieux (le Douanier Rousseau au début du XX^e siècle, Alberto Giacometti dans les années 1930-1950). On retiendra seulement l'idée de J.-L. Robert pour qui ces artistes ont contribué à construire un imaginaire et, partant, une identité singulière pour cette partie du 14^e arrondissement qui s'apparente d'abord à un territoire ouvrier.

Le « 56^e quartier », qui prend le nom de Plaisance en 1860, est un territoire à l'identité confuse au croisement de trois communes (Vaugirard, Montrouge, Malakoff), bordé à l'ouest par la voie ferrée et au sud par les fortifications et la zone. Le peuplement croît à vive allure, rassemblant ce que le 14^e arrondissement a de plus pauvre. Les listes électorales, puis les recensements éclairent sur le dénuement des ouvriers et l'absence de bourgeoisie, tandis que la lecture des mains-courantes met au jour tous les signes de détresse sociale, de la violence omniprésente à la prostitution (partagée avec Montparnasse) et à un taux étonnant de suicides. On est loin du quartier populaire, fier de ses artisans et aux sociabilités chaleureuses, la précarité des taudis et garnis y est pire, même si les coins champêtres y sont encore nombreux. En détaillant le doulou-

reux parcours d'incertitude et de crise qui s'étire jusqu'à la fin du siècle, les trois premiers chapitres rendent compte de la lenteur du processus d'accès à l'urbanité matérielle : alignement des immeubles, voirie consolidée, éclairage, transports. Le thème de l'abandon aux marges de la ville plane sur tout le siècle et se prolonge au-delà, entre 1900 et 1914. L'extrême pauvreté appelle les œuvres sociales et c'est l'Église catholique qui, la première, travaille à la construction d'une identité. L'action de l'abbé Soulanges-Bodin devient un modèle. En 1903, il donne à Plaisance son seul monument, l'église Notre-Dame-du-Travail, à la singulière architecture de fer (et où une fresque de Félix Villé célèbre « les travailleurs et les affligés »). C'est lui qui, à son corps défendant, assure la première médiatisation du quartier, en affrontant la forte agitation anti-cléricale du secteur lors de la loi de 1901 (fatale aux Congrégations) et des Inventaires qui suivent la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Les échos remontent jusqu'à la presse nationale (*Le Figaro*).

Car la société ouvrière de Plaisance est rebelle et témoigne d'un goût précoce pour l'agitation et la participation politique. L'auteur y voit l'autre ressort de l'identité plaisancienne : le goût de la combativité sociale, qui se manifeste par l'engagement communard comme par une précoce mobilisation associative (ainsi *L'avenir de Plaisance*, coopérative de consommation qui rayonne bien au-delà du quartier), va rencontrer l'apprentissage de la démocratie locale, avec l'élection d'un maire et d'un député. Au fil des chapitres, on voit se construire un bastion de gauche, qui « se donne au socialisme » à la veille de la Première Guerre mondiale et sera communiste de 1935 à 1958. Mais le grand intérêt d'une analyse fine de la vie politique locale est de faire comprendre comment le fonctionnement démocratique mis en place par la Troisième République a été un facteur d'intégration à la modernité et d'identification à la société urbaine. Les Plaisanciens, citoyens actifs, font entendre leur voix protestataire, disposent avec leurs élus de médiateurs pour faire avancer le progrès urbain (le radical Édouard Jacques), bénéficient des réseaux des partis ouvriers. C'est ici que la dialectique de la gouvernance prend tout son sens.

L'auteur propose ensuite une séquence chronologique inhabituelle, de 1914 à la Cinquième République. Le quartier n'est pas extérieur aux guerres ni à la crise des années 1930, mais l'idée la plus forte est celle de la singularité du temps urbain. Pour Plaisance, c'est « Le temps d'un équilibre », la sortie de cette crise urbaine et sociale qui l'empêchait jusque-là de vivre à l'heure des autres quartiers parisiens. Le bâti aligné (mais le logement toujours déficient), les transports et équipements en place, le « peuple de Plaisance » a la figure d'une société ouvrière parisienne, où les employés sont nombreux, aux postes ou aux chemins de fer, dont les revenus s'améliorent modestement. Comme dans bien des quartiers parisiens, les provinciaux sont majoritaires, les Bretons s'imposent depuis la fin du siècle mais ne sont pas hégémoniques. Les relations de famille comme de travail ont un air de stabilité : beaucoup de mariages entre originaires, beaucoup d'emplois sur place ou en périphérie immédiate. Dans les années 1930, Plaisance devient l'un des pôles du communisme parisien, où se croisent plusieurs grandes figures, élus ou non (Raymond Losserand, Léon Mauvais, Henri Rol-Tanguy, Marcel Paul, Ambroise Croizat). Au même moment se situe l'apogée artistique. Les représentations demeurent pourtant brouillées : le parti communiste, davantage porté vers la banlieue, n'investit pas dans l'inscription locale, et l'heure est plutôt à une identité du 14^e arrondissement (captée par l'image de Montparnasse). Il reste que Plaisance se vit désormais comme un quartier parisien, participant pleinement à l'imaginaire de la capitale.

Le dernier chapitre (1958-1985) surprend à son tour. Loin de constituer l'épilogue d'une histoire arrivée à maturité, l'auteur joue le choc, en commençant par la bataille locale contre la rénovation urbaine des années 1970, contre ce que Louis Chevalier dénonçait comme « l'assassinat de Paris »¹. C'est la première fois que cet épisode, généralement étudié en soi, est intégré à l'histoire longue de la société parisienne. Les mutations du « Paris des Trente Glorieuses » s'y lisent de façon nouvelle. La lutte qui s'engage dans les années 1970 contre le projet de radiale vers le sud, après l'opération Montparnasse qui a recomposé le nord du quartier, va devenir une grande affaire collec-

tive. Animée par des associations dans le style des mobilisations post-soixante-huitardes, la résistance – victorieuse – de Plaisance en fait l'un des lieux symboliques des luttes urbaines, très vives à l'époque. Une nouvelle fois, c'est la résistance et l'agitation politique qui font la réputation de Plaisance. Il s'agit aussi d'un tournant politique, au bénéfice du parti socialiste. Le tournant sociologique suivra peu après.

Une telle somme s'expose à certains excès. Un meilleur équilibre entre le texte et l'iconographie aurait sans doute encore mieux soutenu le projet : alors que le souci d'exhaustivité conduit à multiplier les nomenclatures un peu lassantes, on regrette la rareté des illustrations. Le quartier des peintres et des photographes invitait à une meilleure place du « visuel » (une affaire de droits, peut-être ?). Une cartographie digne de ce nom aurait mieux mis en scène le territoire (l'unique carte liminaire est peu lisible). Le rapport au territoire aurait pu être davantage questionné, notamment la question des limites assignées par le baron Haussmann au quartier, et elle est débattue trop brièvement : que représente cette unité administrative du « quartier » pour les Parisiens ? Très souvent, le quartier vécu est plus petit et le quartier symbolique (Belleville, le faubourg Saint-Antoine) est hors cadre. Plaisance est-il un cas à part ? D'une façon générale, bien des questions qui émergent ici dans les limites de Plaisance font naître l'envie d'une plus riche mise en perspective à l'échelle parisienne. Il reste que cette manière inédite d'aborder l'histoire de Paris par l'histoire longue d'une de ses parties anonymes donne beaucoup à penser.

MARIE-CLAUDE BLANC-CHALÉARD

1 - Louis CHEVALIER, *L'assassinat de Paris*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

Linda Guerry

Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille, 1918-1940

Lyon, ENS Éditions, 2013, 306 p.

Comme son titre le revendique, ce livre aborde l'histoire de l'immigration par la question du

genre. Cette approche encore rare dans l'historiographie française constitue de fait le premier grand intérêt de cet ouvrage, fruit d'une thèse soutenue en 2008. Tout en insistant de façon récurrente sur le retard français, l'auteure offre, en ouverture de chaque chapitre, d'enrichissantes mises en perspective avec l'historiographie anglo-américaine. Dans le champ des possibles qu'ouvrait le désert de la recherche nationale, Linda Guerry propose d'interroger plus particulièrement les politiques d'immigration dans l'idée de « participer à la compréhension de la construction de l'État-nation dans une perspective sexuée » (p. 18). Elle se situe ainsi autant sous l'égide de Gérard Noiriel que de Joan Scott ou Françoise Thébaud.

De fait, l'époque choisie, la Troisième République entre les deux guerres, est un moment privilégié pour l'analyse des liens entre État, nation et immigration. Le poids croissant des lois et règlements en matière de recrutement et de contrôle, les changements de la loi de nationalité, les tensions xénophobes ont fait l'objet de nombreuses études, bien connues de l'auteure qui s'y réfère abondamment. Elle s'est appliquée néanmoins à reprendre l'ensemble des textes et circulaires, en les complétant par les travaux d'experts afin de traquer les éléments susceptibles de mettre en évidence « une politique genrée de l'immigration » (p. 82), avec une attention particulière pour l'évolution de la naturalisation.

Mais, à la fois parce que « les lois sont écrites au masculin » et parce que toute histoire de politique publique se doit d'être assortie d'une étude des pratiques, L. Guerry a inscrit sa recherche dans un territoire privilégié des migrations, la ville de Marseille. Elle a exploré les riches archives départementales des Bouches-du-Rhône et en a tiré un riche corpus de sources quantitatives et qualitatives, toutes décrites avec beaucoup de soin critique. Elle a ainsi consulté de nombreuses sources nominatives (il est question de « milliers de dossiers »), recensements, mais aussi documents de préfecture (lettres de rappel pour « les familles rejoignantes », requêtes relatives au paiement des cartes d'étranger) et, bien sûr, dossiers de naturalisation. Tandis que l'analyse globale interroge l'existence d'éventuelles « pratiques genrées », ces sources font émerger

des histoires singulières de migrant-e-s. Des rapports détaillés ont servi pour les chapitres sur le marché de la main-d'œuvre, le chômage, les grèves. Les informations tirées de la presse régionale (*Le Petit Provençal*) complètent un ensemble où l'on mesure à quel point la présence étrangère pèse sur la cité phocéenne. Partant, même si la focale revient sans cesse sur la question des femmes, ce livre est aussi un livre sur l'immigration à Marseille dans l'entre-deux-guerres.

L'ouvrage, qui se lit très facilement, est organisé en cinq chapitres thématiques. Le premier pose le cadre général, divisé en trois ensembles : la politique d'immigration et ses référents idéologiques, les représentations de l'étranger (et des étrangères) à l'échelle de Marseille et la manière de compter les femmes dans la statistique officielle. Les deux chapitres suivants s'intéressent à la question du travail avec deux enjeux. Il s'agit tout d'abord d'interroger l'existence d'une politique genrée de la main-d'œuvre. La réponse est incertaine. S'agissant de recrutements spécifiquement féminins, l'étude souligne la gêne ressentie à l'idée d'organiser l'introduction des jeunes domestiques pour combler le déficit important (et durable) dans la profession. L'auteure nous fait pénétrer ensuite dans le marché du travail marseillais et montre comment y évolue la place des femmes. Quelques belles pages sont consacrées aux migrantes qui laissent à l'occasion leur famille au pays (nourrices italiennes) ou à la question de la domesticité, très vive en Méditerranée. Mais le plus beau moment concerne l'étude de cas de la dernière partie, où le texte s'enrichit d'une présence humaine et sociale dont on peut regretter l'absence par ailleurs. On suit l'histoire des ouvrières de filatures et de tissages du quartier de La Capelette, leur vie de migrantes entre le village d'origine et l'usine-dortoir, leurs grèves et leurs rapports aux syndicats.

Les deux derniers chapitres sont centrés sur les naturalisations. L'auteure reprend longuement l'histoire de l'acquisition de la nationalité. Les fondements populationnistes de la loi de 1927 se retrouvent dans l'étude des pratiques de naturalisation dans les Bouches-du-Rhône, avec la confirmation que l'enjeu démographique et militaire conduit à privilégier les

hommes ou les enfants : les femmes sont concernées en tant que génitrices ; les veuves sans enfants ne représentent « aucun intérêt national ». Le dernier chapitre sur la remise en question de la naturalisation par mariage est sans doute l'un des plus neufs. Les travaux de Patrick Weil avaient insisté sur le mouvement d'égalisation qui, par la loi de 1927, permettait aux femmes françaises de conserver leur nationalité lorsqu'elles épousaient un étranger¹. L. Guerry montre que les choses sont beaucoup moins simples pour la plupart des étrangères (Italiennes, Polonaises, Espagnoles), soumises à une procédure déclarative avant mariage, et surtout que les discriminations qui se préparent contre les « indésirables » dès 1934 ont une version au féminin. Des mesures visent (déjà !) les mariages de complaisance que contracteraient d'éventuelles « subversives » menacées d'expulsion : les acquisitions de nationalité par mariage ne pourront intervenir avant six mois et seront soumises à un avis du Conseil d'État.

Cette entrée par le genre, choisie par L. Guerry, approfondit ainsi, sans la transformer totalement, notre vision sur le traitement de l'immigration en France entre les deux guerres. On lui doit plusieurs apports sur la politique à l'échelle nationale, sur le sujet de la naturalisation par mariage ou sur les prémices d'une politique de regroupement familial, avec une analyse inédite de la procédure pour « les familles rejoignantes », initiée dès 1921. Elle montre aussi comment les représentations de la fragilité féminine conduisent à laisser la question des migrantes aux organisations caritatives alors en plein essor, ce qui peut être interprété comme une pratique genrée. L'étude locale met bien en lumière l'existence d'un marché de la main-d'œuvre immigrée féminine, que l'État feint d'ignorer. Elle rend compte une fois de plus de la singularité des usages locaux dans l'application des directives nationales. On peut toutefois émettre quelques regrets. D'une part, trop de place est consacrée à la présentation d'une histoire politique déjà bien connue, et la ligne problématique du genre n'est pas toujours bien tenue face à de longs développements sur l'immigration plutôt masculine. D'autre part, on parvient difficilement à se représenter le

monde des femmes migrantes à Marseille. À l'échelle statistique, on s'étonne que le brassage d'autant de dossiers nominatifs n'ait pas donné lieu à une base de données (tout juste un ou deux graphiques) : l'auteure, qui aurait pu proposer des typologies, une évaluation par origine, risquer une analyse factorielle, se contente d'en tirer des exemples, ce qui affaiblit la démonstration. Cependant, tandis que de nombreuses recherches sur les femmes migrantes se limitent à des études de cas, il convient de saluer l'ambition de cet ouvrage qui a su poser des questions de fond en croisant les échelles nationale et locale, avec de fructueuses ouvertures internationales.

MARIE-CLAUDE BLANC-CHALÉARD

1 - Patrick WEIL, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, [2002] 2005.

Axelle Brodriez-Dolino

Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours
Paris, CNRS Éditions, 2013, 328 p.

Dans les années 1920, l'association lyonnaise des Hospitaliers-Veilleurs s'oppose avec virulence à la mise en place des grandes lois sociales républicaines en faveur des populations vulnérables. Auteure d'une biographie de l'abbé Pierre, Axelle Brodriez-Dolino évoque dans ce nouveau livre le rôle du propre père de l'abbé, membre de l'association des Hospitaliers, qui « en bras de chemise » (p. 101) rasait, coupait les cheveux et servait le petit-déjeuner aux plus pauvres¹. Si l'intransigeance catholique ne parvient pas à enrayer la laïcisation de l'assistance à Lyon et dans le reste du pays, l'auteure rappelle l'importance de la mutation qui s'opère en France tout au long du XX^e siècle. À partir du cas lyonnais, ville qui fournit la matière archivistique principale à l'écriture de ce livre, elle décrit les transformations de la prise en charge des populations vulnérables tout au long du XIX^e et du XX^e siècle.

En optant pour le concept de « vulnérabilité », très répandu parmi les sociologues,

l'historienne espère sortir d'une lecture à la fois trop économiste et moralisatrice de la pauvreté. Comme l'ont montré les travaux des psychologues, des sociologues et des travailleurs sociaux, la pauvreté ne peut se réduire à de simples questions monétaires. La prise en compte des vulnérabilités médicales et sanitaires permet de mieux comprendre la diversité des conditions de vie des plus démunis et les causes du basculement vers l'état de pauvreté. Plus encore, la focale permet de sortir de l'opposition classique entre pauvres « méritants » et « non-méritants », très présente dans les dispositifs juridiques et politiques. Si les historiens ont le plus souvent écrit pour condamner une telle dichotomie, rejetant inexorablement les « mauvais » pauvres, ils ont pensé la pauvreté à l'intérieur de ce cadre à bien des égards trop étroit.

Une autre ambition méthodologique parcourt l'ouvrage : changer l'échelle d'analyse pour rompre avec le mythe, souvent alimenté par la production de collègues états-uniens, du rôle central de l'État en France. En observant dans la moyenne durée les dispositifs d'assistance dans la ville de Lyon, A. Brodriez-Dolino démontre l'importance du tissu associatif local qui complète, initie ou supplée, le cas échéant, les programmes étatiques. La focale choisie permet de réévaluer le modèle d'assistance français en ancrant dans l'épaisseur des mondes sociaux locaux les typologies, souvent mécaniques, sur l'État-providence.

À l'aide de ces riches outils méthodologiques, A. Brodriez-Dolino propose une relecture stimulante de l'histoire de l'assistance en France. En partant des pratiques locales des acteurs, et en proposant une riche matière archivistique, l'ouvrage accomplit un salutaire pas de côté et évite l'écueil consistant à réifier les expériences de vulnérabilité. Confrontée, comme tous les historiens de la pauvreté, aux filtres institutionnels qui privent de parole les plus démunis, l'auteure évoque à plusieurs reprises des trajectoires individuelles, ponctuées d'accidents de vie. L'absence de données fiables, en particulier pour la fin du XIX^e siècle, rend difficile toute généralisation statistique. En observant au plus près les pratiques, l'ouvrage met en évidence les concurrences entre associations religieuses et laïques,

et détaille les liens, souvent complémentaires, avec la Sécurité sociale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Si la trame chronologique reprend les grandes césures de l'histoire politique, A. Brodriez-Dolino n'écrit pas une histoire linéaire et finaliste de l'État-providence. La vulnérabilité des populations ne disparaît pas avec l'essor des politiques nationales, ce qui conduit les associations à trouver des formes neuves pour leur venir en aide, notamment depuis la crise des années 1970.

La richesse du récit et l'ambition méthodologique suscitent de multiples questions au fil de la lecture. Si le concept de vulnérabilité élargit la compréhension de la pauvreté, son usage par l'auteure semble masquer par endroits des degrés différents. Les variables de genre ou nationales auraient pu être utilisées de manière plus systématique. Tout en rappelant que les sociologues ont démontré la singularité féminine en matière de vulnérabilité et de pratiques d'assistance, A. Brodriez-Dolino s'attarde rarement sur cette spécificité. Alors que les industries lyonnaises attirent une importante population immigrée, l'auteure évoque tardivement leur prise en compte dans le cadre des politiques d'assistance locales. Il aurait été intéressant de regarder du côté des associations d'immigrés pour comprendre le statut particulier des pauvres issus des communautés arméniennes, espagnoles, italiennes et algériennes, et les liens qu'ils entretiennent avec ceux en provenance de Lyon et des régions alentour, qui constituent la majorité des associations analysées par l'auteure.

En fondant son travail sur les archives des associations, A. Brodriez-Dolino reconnaît qu'elle a rencontré des difficultés à saisir le point de vue des plus pauvres. Si l'obstacle est de taille pour tous les historiens de la pauvreté, le recours à la presse ou aux archives judiciaires aurait peut-être permis de multiplier les points de vue et de mieux percevoir localement les représentations de la pauvreté. De manière révélatrice, les résistances des populations s'estompent tout au long du récit, donnant l'impression d'un consensus stable autour des politiques d'assistance. Pour la période contemporaine, cette perspective aurait mérité d'être plus développée que dans la seule conclusion.

Il s'agit d'une particularité française intéressante. Dans de nombreux pays, la lutte contre les populations vulnérables s'est accrue à l'aide d'un arsenal législatif de plus en plus coercitif. Si l'auteure démontre dans sa bibliographie en annexe sa bonne connaissance des travaux internationaux sur les dispositifs d'assistance, elle ne l'utilise guère dans le cœur même de son récit. Le jeu d'échelles entre le local et l'international aurait indéniablement enrichi sa démonstration et son hypothèse sur la forte similitude entre l'expérience française d'assistance et celles mises en œuvre en Europe du Nord ou aux États-Unis.

En dépit de ces interrogations sur le concept de vulnérabilité et les archives, l'ouvrage d'A. Brodriez-Dolino annonce un renouvellement important des études sur l'assistance en France. Comme tous les livres majeurs, il ouvre des chantiers pour le futur, en particulier autour des populations vulnérables pendant les conflits, notamment au cours de la Première Guerre mondiale. La misère du monde, nous apprend-elle, ne peut se résoudre ni à des explications simplistes, ni à des solutions par en haut. Ce souci d'analyse constitue la force principale de ce bel ouvrage.

ROMAIN HURET

1 - Axelle BRODRIEZ-DOLINO, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Marion Fontaine

Le Racing Club de Lens et les « Gueules Noires ». Essai d'histoire sociale
Paris, Les Indes savantes, 2010, 292 p.

À Lens, au stade Bollaert, le spectacle des matchs de football réserve quelques surprises. La capacité du stade (record d'affluence de 48 912 spectateurs avant la rénovation du stade en 1998, de 41 052 après) dépasse la population de la ville (36 120 habitants en 2008) ; une des rues qui mènent au stade porte le nom du patron d'une petite entreprise d'horticulture qui fut président du Supporters club lensois de la fin des années 1920 au début des années 1960 ; au stade, les supporters ne se regroupent pas dans l'espace situé derrière les buts, comme c'est souvent le cas ailleurs, mais dans

une tribune latérale ; parmi eux, les plus fervents se griment aux couleurs du club sang et or et portent un casque de mineur, alors que l'activité minière a commencé à décliner dans les années 1950 et que le dernier puits a fermé en 1986 ; à la mi-temps, les spectateurs entonnent en chœur la chanson de Pierre Bachelet *Au nord, c'était les corons*, alors même que cette forme d'habitat n'est plus que résiduelle. Autre singularité : le principal club de supporters dans les années 1990 (le Supp'R' Lens) avait son siège dans le bâtiment même du Racing club de Lens (RCL). Voilà une série de traits particuliers (l'étonnante popularité et renommée du club, la persistance des références à l'univers de la mine, un supporterisme quasi institutionnel...) dont l'étude historique, savante et remarquablement documentée de Marion Fontaine, permet de rendre compte.

L'auteure suit une trame chronologique, l'histoire du RCL pouvant se décomposer en six périodes distinctes. De sa fondation en 1906 à 1934, le club est l'affaire des vieilles familles, des petits notables lensois appuyés par la municipalité ; il représente la ville, et non les Mines, dont les ouvriers pratiquent plutôt la gymnastique. Ainsi, lors de l'inauguration en 1933 du stade des Mines, qui deviendra le stade Bollaert, du nom du président de la Société des mines, ce sont les sociétés de gymnastique qui assurent la majeure partie du spectacle. En 1934 se pose le problème du passage du RCL au professionnalisme, instauré en France en 1932. Les « établis » du centre-ville n'ont pas les moyens d'assurer cette transition, ce dont se charge la compagnie en récupérant le club. Mais il ne s'agit pas seulement d'une affaire de conjoncture, car le football se popularisant, « les Mines vont s'afficher à travers le club » et le stade être conçu comme « un lieu d'apaisement » des tensions au sein de la compagnie (p. 63-64). C'est le temps du « paternalisme sportif », la hiérarchie du club reproduisant celle de l'entreprise. Pendant les années où domine ce modèle, le président est un ingénieur attaché aux services centraux de la compagnie, les trésoriers et entraîneurs sont des employés, des joueurs sont recrutés parmi les mineurs.

Avec la nationalisation, entamée dès 1944, avec le rôle prépondérant des communistes

dans le syndicat CGT des mineurs et dans la municipalité, s'inaugure une troisième période où le club est érigé en symbole de la classe ouvrière et l'équipe des « Gueules noires » comparée à un groupe de « travailleurs solidaires ». De hauts faits ponctuent ces quelques années où le club incarne un « nous ouvrier » et militant : en 1947, « Auguste Lecœur », le maire communiste de Lens, « monte à Paris pour plaider le maintien du RCL en première division », l'équipe étant soumise, selon les dirigeants et les supporters, à un déclassement immérité. La démarche du maire est dictée par le souci de « ne pas désespérer une population laborieuse » (p. 116). Un an plus tard, Lens joue la finale de la Coupe de France contre Lille ; les « Gueules noires » perdent mais c'est l'occasion de vanter leurs qualités. « L'équipe de football de Lens constitue aux yeux des communistes un des supports de la définition du groupe qu'ils entendent incarner, un objet évocateur et mobilisateur, qui véhicule des valeurs (solidarité, courage, virilité) fondant la dignité et la spécificité des mineurs » (p. 134).

Cette période d'osmose entre le club et la classe ouvrière est de courte durée. À l'image de la dégringolade de l'industrie minière, amorcée dès le début des années 1950, le club végète et périclote au point d'abandonner le statut professionnel en 1969. Pendant cette période, les Houillères et les « établis » reprennent la haute main sur le RCL, le directeur des Mines étant le directeur du club. L'équipe doit incarner la force des liens de localité et la fidélité à l'entreprise. C'est « la période des joueurs polonais », en fait fils d'ouvriers immigrés dans les années 1920, bien intégrés dans le tissu local. « Le RCL doit être à l'image de la communauté minière mais telle que la rêvent les employés des Houillères, solidaire et courageuse, déférente et respectueuse de l'autorité de la hiérarchie, fidèle aux Mines enfin » (p. 162). Pour diffuser cette vision des choses, les Houillères pèsent sur les formes de supporterisme, en proposant « un mode d'agrégation autour de cafés 'neutres' » (p. 173), « se caractérisant par une activité militante faible ou inexistante, au moins du côté communiste » (p. 175). « Le but implicite est d'entretenir et de consolider des rapports sociaux mis

à mal durant la nationalisation » (p. 181). Mais, quel que soit l'attachement des supporters, l'intérêt que prêtent à l'équipe, sur deux modes différents, les Houillères et les communistes, le club s'effondre tout comme le monde ouvrier. Le RCL ne doit sa résurrection, et son retour au professionnalisme en 1970, qu'au soutien de la municipalité « qui se substitue à l'institution minière » (p. 197) et à qui le stade est cédé en 1976. « Le club se détachant d'une entreprise en perte peut devenir le principal support d'une nouvelle définition de Lens » (p. 205). Les « paradigmes de l'ouvriérisme » et du « paternalisme sportif » se dissolvent, mais l'image du club des « Gueules noires » persiste et « l'héritage minier surnage par fragments » (p. 247). Avec l'arrivée à la tête du RCL de Gervais Martel en 1988, se profile une nouvelle forme de gestion du club, non plus à dominante municipale mais commerciale et, note justement M. Fontaine, « le RCL de 1998 », qui remporte le championnat de France, est « bien plus le fils de son temps que celui de l'ère des 'Gueules noires' » (p. 249) mais « l'antienne de l'identité' ouvrière locale est reprise par un club de plus en plus autonome dans son fonctionnement » (p. 250). « Au temps des 'Gueules noires', le groupe ouvrier forgeait le club ; en 1998, c'est le contraire » (p. 257). La mythologie se perpétue alors que le substrat s'est étiolé.

Voilà donc une étude de grande qualité, montrant tout le profit que l'on peut tirer de l'analyse de l'histoire sociale d'un club de football. Les quelques réserves mineures qui suivent n'entament pas l'impression très favorable qui se dégage à la lecture de ce livre. Dans quelques passages, l'auteure s'insurge contre des lieux communs qui seraient répandus, alors même qu'ils sont dénoncés depuis des lustres. Il en est ainsi quand elle s'en prend au « constat d'une aptitude quasi naturelle du football à constituer 'le' sport par excellence des ouvriers » (p. 73). Cette tendance à la « naturalisation » est régulièrement critiquée par les spécialistes de l'histoire du sport qui ont montré, dans de très nombreux travaux, que le football a d'abord été une pratique « aristocratique ». La recherche documentaire (archives diverses, enquêtes orales...) à l'origine de cette étude est remarquable, cepen-

tant les images (photos des joueurs et des spectateurs, affiches, etc.) auraient mérité un traitement plus approfondi. Enfin, il y a un grand absent dans ce livre consacré au football : le jeu et son évolution (le matériel, l'entraînement, les tactiques, etc.). C'est, en définitive, le seul véritable reproche que l'on puisse faire à cette étude de référence.

CHRISTIAN BROMBERGER

Ludovic Lestrelin

L'autre public des matchs de football. Sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille
Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, 380 p.

Que l'attachement des supporters à « leur » équipe exprime et reflète, de manière transparente, le sentiment d'appartenance à un territoire, local ou national, est un fait qui semble incontesté. Le livre de Ludovic Lestrelin vient à point nommé à la fois pour historiciser et nuancer cette croyance. Il aborde en effet le cas en apparence incongru des supporters qui soutiennent une équipe à laquelle rien au départ ne les attache, ni leur lieu d'habitation, ni leurs origines géographiques ou familiales : Français amoureux de Barcelone, provinciaux vibrant aux matchs du Paris Saint-Germain (PSG) et, ici, Normands ou Parisiens s'engageant aux côtés de l'Olympique de Marseille (OM). L'analyse adopte dans cette perspective un triple parti pris. Elle se concentre non pas sur le club, en tant que vecteur d'une image qui potentiellement dépasse son lieu d'implantation, mais sur les entités périphériques (en l'occurrence les sections de supporters de l'OM ancrées en Normandie et dans le Nord-Ouest de la France) qui ont les yeux tournés vers ce club. Les membres de ces entités font l'objet d'une enquête ethnologique en profondeur, soucieuse de saisir les individus sur plusieurs scènes (en famille, dans les sections, lors des déplacements à Marseille) et dans tous les moments qui forgent la vie des supporters, dans et en dehors du temps des matchs. Si L. Lestrelin mobilise pleinement pour y parvenir les ressources d'une sociologie en plein développement, celle des publics spor-

tifs, il recourt aussi à d'autres auteurs (Erving Goffman, Howard Becker) et à d'autres champs (sociologie de l'action collective, de l'engagement), qui lui permettent à la fois de mieux cerner et de désenclaver son objet.

Il en ressort une étude riche d'enseignements qui sont loin de se résumer au seul domaine sportif, à commencer par ceux qui révèlent la signification changeante des relations entre les collectifs, les territoires que représentent les équipes et leurs partisans. L'ouvrage présente l'intérêt de dénaturaliser ces relations, en montrant que l'idée d'une loyauté automatique envers ces collectifs et ces territoires n'est pas plus évidente dans le sport qu'ailleurs : on pourrait dire en quelque sorte que l'on ne naît pas plus supporter d'une équipe particulière qu'on ne naît Français ou femme, on le devient. L'auteur montre par ailleurs que, durant les dernières décennies, mutations des transports et des médias aidant, les liens entre clubs et supporters se sont complexifiés, dans le sens d'une déterritorialisation relative. Certes, tous les groupes « ultras » l'attestent, la référence au territoire demeure omniprésente lorsqu'il s'agit de fonder l'engagement aux côtés d'une équipe : « Fiers d'être Marseillais, Lensois, Stéphanois, etc. ». Mais ce territoire tend à se dilater au-delà de ses frontières matérielles pour devenir, dans certains cas, le support d'une « communauté imaginée », où se mêlent traits géographiques, sociaux, politiques parfois. Adhérer à l'OM peut signifier l'adhésion à un idéal « socio-sportif » (p. 93), mêlant le rêve de la convivialité du Sud, l'imaginaire d'une ville frondeuse, la représentation du club des « petits », du « peuple », des « victimes », face aux « gros », aux « riches », aux « Parisiens ». Vouloir se reconnaître dans cet idéal, c'est vouloir retrouver, en continuité ou en rupture avec sa trajectoire antérieure, une appartenance que l'on estime plus cohérente que celle que fournissent, ou non, les réseaux locaux, familiaux, professionnels du quotidien. C'est en ce sens que l'on peut se sentir « Marseillais » à Rouen, comme en d'autres cas « Lensois » (« ouvrier », « Ch'ti ») à Paris ou à Marseille.

Les « communautés d'émotion¹ » que forge le spectacle sportif éclairent donc des phénomènes plus globaux : l'individualisation

des processus identitaires, la déstabilisation de catégories et d'appartenances qui n'apparaissent plus, du point de vue social notamment, sur le mode de l'évidence, enfin les moyens employés, ici le recours au langage du sport et du territoire, pour tenter de restaurer cette stabilité. Mais l'ouvrage permet aussi de comprendre que ces « communautés d'émotion », loin de n'avoir qu'une dimension subjective et imaginaire, bornée au temps du match, peuvent donner le jour à des structures, des engagements et des liens durables. L. Lestrelin ne se contente pas de décrire l'organisation des sections normandes ou nordistes et leur rapport au siège installé à Marseille, il présente aussi avec minutie les raisons et les degrés d'un engagement souvent très prenant, notamment en ce qui concerne la participation aux déplacements effectués pour suivre les matchs joués par l'OM. Les chapitres qui leur sont consacrés démontrent toute la fécondité du dialogue noué entre la sociologie du sport et celle de l'action collective ou du militantisme, sur le thème par exemple de la carrière de ces militants sportifs ou des rétributions matérielles (facilitation des déplacements) et symboliques (insertion dans un groupe de pairs) de l'engagement.

Cependant, le livre va plus loin encore, en particulier dans sa dernière partie, lorsqu'il restitue les émotions, la quête à la fois morale et identitaire qui accompagnent ce type d'engagement sportif. Cela est tangible dans les très belles pages consacrées à l'ambiance des interminables déplacements en car ou au choc émotionnel que constitue pour ces supporters « étrangers » la découverte d'une ville et d'un stade Vélodrome tellement rêvés et magnifiés. L'ouvrage fait aussi apparaître les difficultés que n'efface pas l'accomplissement du rêve. Quelle que soit l'intensité de leur engagement, les supporters à distance restent en effet dans une double position d'extériorité, par rapport à leurs proches aux yeux desquels le soutien à l'OM est une bizarrerie, parfois une trahison, mais aussi par rapport aux supporters « locaux ». La déterritorialisation est bel et bien relative : l'authenticité de l'attachement de ces « étrangers » fait l'objet d'un soupçon constant de la part des « vrais » Marseillais qui, par ailleurs, dominent les différents groupes

de supporters. Le comportement des supporters à distance traduit aussi la volonté d'atténuer ce stigmate et de se faire reconnaître, à force de dévouement et de désintéressement, comme les égaux des locaux.

Ce qui se joue aujourd'hui dans les stades et au sein des groupes de supporters révèle ainsi des phénomènes qui ne se cantonnent pas aux stéréotypes de la passion, du chauvinisme ou du patriotisme de clocher, de la violence. En eux se lit l'évolution d'un rapport à un territoire élevé plus que jamais au rang de référent identitaire et en même temps imaginé à nouveaux frais et reconfiguré. Ils invitent à discerner comment actuellement s'affirment, sur le plan individuel et collectif, des identités qui naviguent entre les attaches imposées et les appartenances subjectives que cherchent à dessiner les individus.

MARION FONTAINE

1 - Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, p. 447-448.

Ella Howard

Homeless: Poverty and Place in Urban America

Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013, 288 p.

Depuis une dizaine d'années, les historiens de la pauvreté aux États-Unis plaident en faveur d'un recentrage autour des populations masculines. Les remarquables travaux autour des femmes et des minorités ont permis de mieux comprendre les mécanismes de discrimination ancrés à l'intérieur même des dispositifs d'assistance pour les plus pauvres, mais ont contribué à reléguer à l'arrière-plan les hommes blancs et pauvres, qui constituent statistiquement la majorité des plus démunis. Si l'institutionnalisation de l'État-providence a cantonné les femmes et les Afro-Américains dans des positions juridiquement subalternes, elle a également contribué à marginaliser les hommes qui ne se conformaient pas au modèle du père de famille. En s'intéressant aux pauvres sans-abri vivant dans le quartier new-yorkais du

Bowery, l'ouvrage d'Ella Howard s'inscrit dans ce courant historiographique et ne prétend aucunement opposer, d'une part, les populations pauvres les unes aux autres et, d'autre part, les modèles historiographiques.

À la fin du XIX^e siècle, le Bowery constitue un quartier interlope de New York. Dans son récit à destination des classes moyennes de la ville, *How the Other Half Lives*¹, le réformateur social Jacob Riis dépeint la population bigarrée qui envahit les lieux dès la nuit tombée, mais rappelle également que ce quartier mal famé (*red-light district*) est peuplé d'immigrants pauvres qui mendient pour vivre. Comme le souligne E. Howard, la crise de 1929 accroît fortement le nombre d'indigents vivant dans le Bowery. L'allongement des files d'attente suscite un débat public sur la nocivité de la mendicité et la nécessité de protéger les jeunes générations d'un tel spectacle contraire à l'éthique du travail protestante. Dans l'ensemble, les associations ne partagent pas cette vision moraliste et multiplient les initiatives locales pour venir en aide aux plus démunis. Leurs initiatives sont relayées par le gouvernement fédéral dans le cadre des politiques sociales mises en œuvre par le président Franklin Delano Roosevelt.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de forte croissance économique, les pauvres du Bowery deviennent une anomalie. Pour expliquer la permanence de mendiants au cœur de l'une des villes les plus riches du monde, les autorités locales, aidées par les psychologues, mettent l'accent sur les facteurs culturels et soulignent les déviances au regard des normes de l'*American Way of Life*. L'alcoolisme devient un problème social et les associations sont invitées à réguler la consommation d'alcool dans les rues du Bowery. Les chercheurs en sciences sociales ont également recours aux modèles behavioristes pour proposer des solutions concrètes à la municipalité. Ouverts dans les années 1960, les centres communautaires sont de peu d'utilité dans un contexte de crise urbaine. Les difficultés économiques de la décennie suivante renforcent l'échec des programmes de réinsertion. Alors que le quartier assiste à l'installation d'une population de classes moyennes, travaillant dans la musique, la mode ou la culture, la criminalisation des mendiants du Bowery

s'accentue et provoque la mise en place de mesures punitives, toujours d'actualité.

Ce récit de la pauvreté dans un quartier new-yorkais est complété dans chaque chapitre par une perspective plus large sur les politiques sociales en faveur des sans-abri dans le pays. Paradoxalement, l'élargissement de perspective nuit fortement à la qualité de l'ouvrage et à la pertinence de la démonstration. En abandonnant la focale locale au profit d'une lecture nationale, l'auteure transforme son objet en exemple et évacue le plus souvent ce qui fait l'intérêt aussi bien de sa démarche que de son ambition épistémologique. Les tensions raciales et genrées sont mises sous le boisseau. L'homogénéité sociale des pauvres du Bowery, principalement blancs et masculins jusqu'aux années 1970, aurait mérité d'être davantage analysée. Si l'historienne souligne l'exclusion volontaire des femmes et des Afro-Américains, elle ne s'attarde guère sur ces moments de tension et sur les représentations culturelles et mentales du groupe qu'elle décrit.

Plus encore, la volonté de généraliser systématiquement son travail la conduit à perdre de vue le contexte new-yorkais. À plusieurs reprises, il manque une forte contextualisation locale pour mieux comprendre le fonctionnement interne du Bowery. En empruntant davantage aux historiens de la ville et aux sociologues de la pauvreté, E. Howard aurait pu mieux décortiquer les mécanismes conduisant ces hommes vers la mendicité, ainsi que les liens discrets fixant les règles et conduisant les populations à accepter ou à rejeter certains comportements.

Enfin, et même si le point peut sembler anecdotique, l'usage important des photographies tout au long des chapitres pose problème. En ne procédant jamais à une critique, l'auteure donne l'impression de ne les utiliser que dans un but esthétisant, jouant ainsi de « la beauté » du pauvre, pratique fort répandue chez les intellectuels et les réformateurs sociaux de la fin du XIX^e siècle. De plus, nombre de photographies ne portent pas sur le Bowery et ajoutent donc au sentiment de confusion que provoque la lecture, en raison de la généralisation permanente de l'auteure.

Si l'ouvrage participe d'un important repositionnement des études sur la pauvreté, il faut regretter qu'E. Howard ne délaisse trop son

objet d'étude pour en faire un cas pertinent pour les autres chercheurs et se contente en l'état d'en tirer un exemple pour une réflexion plus large sur les sans-abri aux États-Unis.

ROMAIN HURET

1 - Jacob A. RIIS, *How the Other Half Lives: Studies Among the Tenements of New York*, New York, Charles Scribner's Sons, 1890.

Paul Schor

Compter et classer. Histoire des recensements américains

Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, 383 p. et 22 p. de pl.

La constitution des États-Unis prévoit la tenue d'un recensement par décennie afin de maintenir un degré d'uniformité entre les districts du Congrès. Avec une précision d'horloge, la machine du recensement s'est mise en branle tous les dix ans depuis 1790. Dès le début, cependant, des problèmes se sont posés qui ne pouvaient être réglés de manière automatique. Jusqu'à la guerre de Sécession, l'équilibre du pouvoir politique entre le Nord et le Sud dépendait du nombre d'esclaves. Une parité temporaire fut trouvée en 1790 grâce à un compromis consistant à considérer que chaque esclave noir « équivalait » à 3/5 d'un citoyen blanc. Soixante ans plus tard, comme le montre Paul Schor, l'esclavage figurait au centre d'un débat sur l'individualisation du recensement, consistant à enregistrer non plus seulement la taille du foyer, mais également le nom de chacun de ses membres. Les leaders politiques du Sud, qui craignaient l'extension du pouvoir fédéral que ce nouveau type de données risquait d'entraîner, ne voyaient pas d'un bon œil l'obligation de déclarer des noms de famille pour « Jonah, Cuff ou Cicéron » qui, en tant qu'esclaves, n'avaient généralement pas d'identité officielle en dehors des plantations. Au contraire, les réformateurs et les abolitionnistes voulaient que les agences fédérales puissent identifier ces esclaves par leurs noms, et ces informations jouèrent presque immédiatement un rôle majeur dans la gestion de la question de l'immigration et de l'ethnicité.

Les études historiques sur le recensement et les autres statistiques officielles se sont multipliées ces trente dernières années. Aux États-Unis, la question de la race et de l'ethnicité y a toujours occupé une place centrale. L'expérience américaine de l'esclavage basé sur la race n'a pas d'équivalent en Europe, même si, à partir du début du XIX^e siècle, l'hétérogénéité ethnique a été une préoccupation essentielle et constante des statisticiens dans les empires multinationaux comme l'Autriche-Hongrie. Alors que la race biologique est un concept flou, son importance en tant que catégorie culturelle s'est toujours fait sentir aux États-Unis. Les historiens de la culture opposent souvent le cas des Noirs, dont la « différence » perdue de manière frappante, à celui des groupes ethniques européens, qui se sont généralement intégrés dans la culture dominante (tout en la modifiant) en l'espace d'une ou deux générations. Néanmoins, les catégories raciales et ethniques ont fortement évolué. Au début du XX^e siècle, la Californie était obsédée par les immigrants chinois plus que par les Africains ; aujourd'hui les mouvements anti-immigration se concentrent sur le Mexique et l'Amérique centrale. P. Schor montre comment la classification raciale des Noirs, des Chinois et des Japonais par le recensement a fourni un modèle pour comptabiliser les autres groupes d'immigrants et leur imposer des discriminations.

Clairement, le concept de race comptait et la « nationalité » n'a jamais pu en être complètement détachée. Mis à part les Noirs et les Amérindiens, qui se trouvaient en Amérique du Nord depuis aussi longtemps, voire plus longtemps, que la population blanche, le recensement classait les groupes raciaux et ethniques des immigrants selon le pays d'origine. C'est à partir des années 1850, durant la grande vague d'immigration irlandaise, que cette information fut enregistrée et, deux décennies plus tard, le système fut généralisé pour fixer l'ethnicité, y compris celle des citoyens américains nés aux États-Unis, en fonction du lieu de naissance de leurs parents. En fait, la pérennité de l'identité ethnique était déjà sous-jacente dans les années 1860, lorsque fut prise la décision d'enregistrer les Polonais en tant que nationalité basée sur la

langue et la région d'origine, alors même qu'ils n'avaient pas d'État national. Tout au long du XIX^e siècle et même jusqu'au XX^e siècle, on considérait parfois que les Irlandais, les Polonais, les Italiens et, bien sûr, les juifs, appartenaient à des races distinctes. P. Schor, à la suite des tendances récentes de l'historiographie américaine, note que ces groupes ethniques commencèrent à se désigner comme « Blancs » principalement pour se distinguer des autres groupes raciaux, et en particulier des Noirs.

À partir de 1920, les anthropologistes ne reconnaissaient plus guère que quatre ou cinq différentes « races d'homme » et, après 1945, la validité biologique des catégories raciales fut de plus en plus contestée. Au même moment pourtant, des races, dont plus aucun biologiste n'aurait accepté de défendre l'existence, continuaient à perdurer concrètement dans le cadre du recensement. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par la force des croyances populaires conduisant à assimiler les différences d'apparence physique et de comportement à des différences raciales, surtout s'agissant de populations à la peau plus foncée et plus pauvres que les Américains d'origine nord-européenne. Cette croyance populaire est illustrée par la décision de la Cour suprême de 1923 d'autoriser l'enregistrement des « Hindous » en tant que race non-blanche, au mépris des positions scientifiques du moment. Pour des raisons pratiques, leur caractère « non-blanc » était essentiel, même si le recensement leur conférait une identité raciale distincte. Les efforts récents de la gauche américaine pour unifier les citoyens d'origine non européenne sous l'étiquette de « personnes de couleur » font référence, tout en l'inversant, à l'étiquette *coloured* très utilisée au début du XX^e siècle. Dans les deux cas, les Amérindiens, les Indiens, les Mexicains, les Chinois, les Japonais et les autres populations rejoignent les Noirs dans la catégorie des populations racialement différentes. Il ne faut pas oublier que, durant la période de la ségrégation instaurée par les lois Jim Crow, être *coloured* était réellement la marque d'une indignité susceptible d'entraîner l'exclusion des écoles blanches et d'autres institutions publiques. Les Mexicains des États-Unis organisèrent une campagne dans l'entre-deux-guerres avec

le soutien des autorités mexicaines et réussirent à obtenir d'être comptabilisés comme Blancs. Au contraire, pendant la période des politiques identitaires post-1960, beaucoup d'entre eux commencèrent à réclamer le statut de race pour les Hispaniques. Les catégories raciales ne disparurent pas pendant la période des droits civils mais furent affinées pour mesurer les besoins en matière de discrimination positive ainsi que les résultats des actions mises en œuvre.

L'ambiguïté de la race apparaît évidente dans les efforts du recensement pour résoudre la question du métissage. Avec le système esclavagiste, les Américains ne pouvaient qu'être Blancs ou Noirs, mais la question du métissage gagna progressivement en importance à la fin du XIX^e siècle. Les formulaires du recensement de 1870 permettaient aux hommes et aux femmes de se déclarer comme mulâtres, quarterons ou octorons, mais les agents n'avaient pas accès aux informations généalogiques nécessaires pour déterminer ce qu'il en était. La « règle d'une seule goutte », selon laquelle un seul ascendant noir suffisait à faire légalement d'un individu un Noir, était également inapplicable dans la pratique et les agents du recensement s'attachaient plutôt à l'apparence extérieure, au comportement, à la réputation ainsi qu'à la couleur de la peau, pour déterminer la catégorie raciale. En 1890, l'impossibilité de comptabiliser les individus métis fut également décrétée pour les Amérindiens, ainsi que pour les Chinois et les Japonais. Ce que trahissent toutes ces tentatives et ces questionnements, c'est la question lancinante de savoir si le métissage entraîne une diminution des capacités de reproduction.

Les analyses de *Compter et classer* seraient inenvisageables en France, où l'utilisation publique de données fondées sur des classifications raciales, ethniques ou religieuses est proscrite. L'ouvrage de P. Schor apporte une contribution notable à la grande tradition de l'historiographie française des statistiques, en étendant son champ d'étude aux États-Unis. Mais son plus grand mérite est d'être allé plus loin que les historiens américains eux-mêmes dans l'étude de l'histoire du recensement, en adoptant un point de vue résolument américain, c'est-à-dire en plaçant la race et l'ethni-

cité au centre de la réflexion. En enquêtant sur la formation des catégories et des données sur lesquelles se sont fondés tant de travaux historiques, il apporte également sa contribution à une pratique réflexive de l'histoire. Paradoxalement, l'ironie que recèle parfois l'ouvrage reflète une trajectoire historique qui a petit à petit révélé les contradictions inévitables de toutes les catégorisations ethniques. Pour autant, comme le montre l'expérience actuelle de la France, il n'est peut-être pas plus simple ni forcément moins contradictoire de chercher à tout prix à s'en passer.

THEODORE PORTER

Traduction d'Antoine Heudre

Suleiman Osman

The Invention of Brownstone Brooklyn: Gentrification and the Search for Authenticity in Postwar New York

New York, Oxford University Press, 2011, 348 p.

La gentrification, autrement dit l'embourgeoisement des quartiers populaires à travers le renouvellement de l'habitat, était une thématique jusqu'ici plutôt abordée par les géographes et les sociologues. Le terme a été inventé en 1964 par une sociologue marxiste anglaise d'origine allemande, Ruth Glass, à propos de Londres. Le processus lui-même avait commencé avant, de sorte qu'il peut devenir un objet d'histoire du second ^{xx} siècle. Le présent ouvrage est issu d'une thèse de doctorat en civilisation américaine et porte sur les tout débuts de la gentrification à Brooklyn, dans la ville de New York. L'auteur, Suleiman Osman, est lui-même né à Park Slope, l'un des quartiers concernés par l'ouvrage. Clairement écrit et structuré, il apporte un riche éclairage sur les prémices de la gentrification à New York, qui rejoint certaines caractéristiques mises en évidence par Joe Moran pour Londres à la même époque¹.

Dans le contexte de prospérité économique et de modernisme du New York d'après-guerre, la ville se reconvertit de l'industrie pré-fordiste vers les services de haut niveau et le paysage

de Manhattan se transforme avec de nouvelles tours de bureaux et d'habitation haut de gamme, entraînant le départ de certains ménages des classes moyennes blanches vers l'arrondissement de Brooklyn. Ils s'installent en particulier dans l'ancien quartier aristocratique de Brooklyn Heights, situé à l'extrémité nord-ouest, en face de Manhattan, et facilement accessible en métro depuis le début du ^{xx} siècle. Le tissu urbain de Brooklyn date essentiellement du ^{xix} siècle : ce sont surtout des rangées de maisons de pierre de deux à quatre étages, dans lesquelles s'insère la petite industrie. La pierre utilisée est un grès rouge qui vire au brun, d'où l'expression métonymique de *brownstone* pour qualifier ce type de maison, puis, par extension, le tissu urbain. Dans l'après-guerre, ces anciennes maisons familiales converties en maisons à loyers (*rooming houses*) sont surpeuplées et en mauvais état. Elles sont considérées par les édiles comme des taudis (*slum*) à éradiquer, et ce d'autant plus que les classes populaires blanches d'origine italienne ou irlandaise y sont progressivement remplacées par des minorités ethniques plus pauvres, principalement des Afro-Américains et des Portoricains.

Dans le même temps, le Brooklyn des *brownstone* est investi par une fraction des classes moyennes qui rejette les deux formes de la modernité urbaine d'après-guerre : le centre-ville modernisé et la banlieue pavillonnaire, tous deux vus comme impersonnels et aliénants. Cette fraction se caractérise par un haut niveau de diplôme et de capital culturel : ce sont des cadres et professions libérales qui travaillent dans les bureaux de Manhattan, mais aussi des artistes (notamment des écrivains) et des travailleurs sociaux. À rebours de l'idéologie anti-urbaine qui domine aux États-Unis, elle valorise la citadinité, c'est-à-dire à la fois les aménités culturelles d'un grand centre urbain, le tissu urbain qui mélange les fonctions et les populations, ainsi que la densité des petits commerces qui favorisent les interactions. En achetant une maison en mauvais état et en la réhabilitant, ces nouveaux arrivants restaurent autant qu'ils réinventent l'authenticité du quartier (tout en évinçant les anciens locataires et en renouvelant la population). Dans les années 1950, la restauration

concerne le quartier de Brooklyn Heights, autrefois habité par de grandes familles aisées, et s'accompagne néanmoins de la construction d'un idéal romantique du village urbain. Par la suite, dans les années 1960 et 1970, d'autres ménages gentrificateurs (qui se disent *brownstoners*) investissent d'autres espaces de Brooklyn qui ont toujours été populaires. Ils y inventent littéralement de nouveaux « villages » urbains, en commençant par leur donner un nom, souvent issu de la période glorieuse de l'Indépendance des États-Unis.

S. Osman reconstitue en détail l'histoire de cette gentrification avant la lettre en s'appuyant sur des articles de presse de l'époque, des ouvrages littéraires ou des essais, les archives de l'arrondissement de Brooklyn et d'associations locales de gentrificateurs, ou encore sur des témoignages des premiers gentrificateurs (sans que cela soit néanmoins clairement précisé). Ce travail s'inscrit dans une approche d'histoire culturelle qui se fait aussi multidimensionnelle au fil du texte, en combinant avec une grande fluidité histoire urbaine (et notamment histoire des politiques d'aménagement urbain), histoire sociale et histoire politique (en particulier des structures locales du parti démocrate et du mouvement de réforme lancé en son sein par les gentrificateurs). L'intention de l'auteur est de montrer que la gentrification n'est pas une stratégie planifiée (ni par les pouvoirs publics ni par des entreprises privées) et qu'elle est plus complexe que l'opposition entre gentrificateurs et gentrifiés mise en avant par les mouvements anti-gentrification dans les années 1970-1980. On peut mettre en avant trois principaux apports de ce travail.

Le premier est de montrer la dimension collective de la gentrification. Dépassant la seule analyse de l'imaginaire urbain des gentrificateurs, le travail de S. Osman présente les nombreuses associations de quartier qu'ils créent et animent sur une longue période. Au-delà de la réhabilitation individuelle de l'habitat, les *brownstoners* agissent ensemble pour renouveler les commerces, améliorer l'espace public et les services urbains, lutter contre l'extension des industries ou des supermarchés, ou encore mettre en place des jardins partagés et organiser des fêtes de quartier. Ils utilisent

leurs savoir-faire et leur capital social pour faire pression sur les pouvoirs publics ou mobiliser les autres habitants. Leur action collective parvient même (après plus d'une décennie) à convaincre les banques de prêter de l'argent aux nouveaux propriétaires de *brownstone* dans un secteur où elles appliquent des taux prohibitifs (pratique discriminatoire appelée *redlining*), les assurances de couvrir ce type d'habitat, quitte à organiser des conférences et des visites urbaines à leur intention. Ils mettent progressivement en place un véritable réseau de services pour faciliter l'acquisition et la réhabilitation des *brownstone*, parfois en devenant eux-mêmes agents immobiliers ou assureurs, et se chargent directement de la promotion immobilière de leur quartier. Bien que non planifiée, la gentrification n'est donc pas qu'une addition de décisions individuelles sans lien entre elles, elle s'auto-organise collectivement.

Le deuxième apport de l'ouvrage est d'analyser finement la relation dialectique entre rénovation urbaine planifiée par les pouvoirs publics et réhabilitation auto-organisée. Au lieu d'opposer simplement les deux, comme l'ont fait les gentrificateurs en se mobilisant contre les projets de démolition-reconstruction, l'auteur avance l'idée qu'il s'agit en fait de deux versions de la modernité urbaine de l'époque. Toutes deux considèrent Brooklyn comme une étendue de taudis, une « jungle » urbaine marquée par le délabrement, ce qui témoigne de la distance de classe qui sépare à la fois les élites urbaines aux commandes de la municipalité et les classes moyennes gentrifieuses des classes populaires brooklynoises. Pour les premières, cette jungle est à démolir et à remplacer par une ville fonctionnaliste, faite de tours, de verdure et d'autoroutes, en séparant bien les différentes fonctions urbaines. Pour les secondes au contraire, cette jungle est à découvrir et à défricher pour y retrouver l'esprit des lieux, un sens de l'authenticité urbaine que le modernisme détruit complètement et est incapable de recréer *ex nihilo*. Pour autant, les gentrificateurs fabriquent eux aussi un nouvel espace urbain tout en réhabilitant l'habitat ancien. S. Osman retourne l'argument de la menace de démolition en montrant qu'elle a en fait accéléré l'invention du Brooklyn des *brownstone*, en favorisant la mobilisation collective des gentrificateurs.

Enfin, le troisième apport de ce travail est de restituer la complexité sociale et politique du processus, notamment dans les rapports avec les autres groupes habitant Brooklyn. Ceux-ci s'inscrivent dans une partition à (au moins) trois, entre les gentrificateurs des classes moyennes blanches, les anciens habitants des classes populaires blanches et les minorités ethniques afro-américaines et portoricaines. Au sein des multiples mobilisations collectives à travers lesquelles se construit la gentrification, les alliances sont à géométrie variable et les gentrificateurs sont eux-mêmes divisés. La majorité d'entre eux tend à construire un idéal urbain exclusif socialement, en se battant contre les projets de logements sociaux ou contre le *busing* qui organise la déségrégation raciale à l'école, tandis qu'une minorité s'allie aux locataires modestes pour demander un contrôle des loyers, ou aux militants des droits civiques pour combattre la ségrégation raciale et les violences policières.

Bien qu'ayant voulu nuancer le schéma binaire des mouvements de lutte contre la gentrification qui virent le jour une à deux décennies plus tard, l'ouvrage se termine sur le boom immobilier de la fin des années 1970 à New York et la considérable expansion de la gentrification. Celle-ci conduit à la fois au déplacement notable des classes populaires et à la marchandisation du paysage urbain, que ce soit à travers la spéculation immobilière ou le développement des commerces de chaîne ou de luxe, donc finalement à la remise en cause de l'idéal urbain d'authenticité porté par les premiers gentrificateurs. De fait, et l'auteur ne le dit pas assez, la critique de la rénovation urbaine par les gentrificateurs, bien que liée en partie à la contre-culture, est principalement esthétique et formelle. Elle ne porte pas sur le fond, c'est-à-dire sur le mode de production capitaliste de la ville. Elle ne concerne que le mode d'administration et d'aménagement de la ville capitaliste en promouvant une version décentralisée fondée sur l'initiative individuelle contre une version planifiée par les pouvoirs publics et s'appuyant sur les grands groupes capitalistes. Si l'une préserve et valorise l'habitat ancien quand l'autre le démolit, ces deux versions du renouvellement urbain

aboutissent aux mêmes résultats *in fine* : elles vident de leur substance les quartiers populaires.

ANNE CLERVAL

1 - Joe MORAN, « Early Cultures of Gentrification in London, 1955-1980 », *Journal of Urban History*, 34-1, 2007, p. 101-121.

Jean-François Laé et Numa Murard

Deux générations dans la débîne.

Enquête dans la pauvreté ouvrière

Paris, Bayard, 2012, 420 p.

« Enquête dans la pauvreté ouvrière » non « sur la pauvreté » : les deux auteurs ont fait œuvre d'ethnologue, rencontrant les dits pauvres, donnant un (petit) peu d'eux-mêmes, gênés souvent comme on peut l'être lorsque le chercheur en sciences sociales délaisse son université pour s'aventurer quelque temps en un milieu inconfortable avant de le quitter définitivement. Du moins pour la plupart, car ils sont très rares à revenir, au risque de se voir reprocher de n'avoir pas donné la moindre nouvelle pendant tout ce temps. C'est ce qui est arrivé à Jean-François Laé et Numa Murard lors de leur retour, trente ans plus tard, sur les lieux d'une précédente étude, dont ils avaient tiré un livre qu'ils ont l'excellente idée de rééditer à la fin de l'ouvrage¹. Dès lors, s'ils nous suggèrent de commencer par l'enquête du XXI^e siècle avant de se plonger dans « l'archive », comme ils la dénomment, le lecteur peut tout aussi bien choisir de lire d'abord le texte le plus ancien.

En 2010, J.-F. Laé et N. Murard retournent donc à Elbeuf, où ils avaient dans la première moitié des années 1980 mené l'enquête sur ce que l'on appelait alors les « poches de pauvreté », la misère résiduelle d'une période de croissance sans précédent. Au sud de Rouen et dans un ensemble urbain sinistré, sous un ciel souvent gris, la ville, dont un tiers des logements relève du parc social, est durement touchée par une désindustrialisation tôt commencée, notamment dans le textile. Le département de la Seine-Maritime est certes caractérisé par la multiplicité de ses industries

mais, assurément, cela n'a pas ici atténué le bouleversement. Il s'agit pour les deux sociologues de retrouver les personnes croisées lors de leur recherche sur une cité de transit où elles étaient logées après avoir quitté les taudis de la ville. Quelques années plus tard, la cité était à son tour fermée, ses habitants à nouveau expulsés. Lorsque reviennent les chercheurs, les enfants sont devenus parents et s'occupent avec tendresse ou autorité de leurs propres parents, pour certains désormais des vieillards. Même les sociologues ont vieilli, lesquels à soixante ans tentent un autre regard, se rendent compte que la durée des expériences biographiques se révèle essentielle. Quant aux retrouvailles, elles ne sont pas toujours si agréables. Dans ces milieux où la mort frappe souvent, frappe tôt, ils énumèrent treize morts parmi les anciens de la première étude, « et combien d'autres encore » (p. 190).

Le premier chapitre nous mène au cœur de l'enquête : les chercheurs nous introduisent dans l'atelier du sociologue, communément le domicile des personnes dont ils se préoccupent. Puis ils vont à l'essentiel dès le deuxième chapitre : la question du travail et celle de son absence, autour desquelles se distribuent les pratiques et les valeurs, les bonheurs et les jugements, les normes et les manquements. Le travail de l'identité s'opère fondamentalement par l'identité du travail, d'autant plus intensément qu'il se fait rare.

Un chapitre est consacré ensuite à la place de la famille dans ces milieux très populaires, à travers le cas douloureux d'une jeune femme violée par son frère puis rejetée par ses proches parce qu'elle a osé porter plainte. Un autre retrace la longue observation de séances du « tribunal des pauvres » où sont jugées les infractions qui découlent de la misère, qui la perpétuent aussi. Le dernier chapitre place encore le travail en son centre, puisqu'il y est question des hommes et des femmes qui en sont dépossédés, et qui sont privés de leurs prestations, les commissions *ad hoc* estimant qu'il faut sanctionner les chômeurs pour qu'ils comprennent que leur statut comporte des obligations. Perçue par les intéressés comme une injustice d'autant plus révoltante qu'il s'agit somme toute de droits pour lesquels ils ont cotisé, la suspension du chômage se

révèle un véritable affront, comparable au non-paiement du salaire.

Les résultats d'une telle recherche sont riches car il s'agit véritablement du même corpus, étudié à deux moments différents, et permet de voir ce que sont devenus les individus, en ce va-et-vient de l'individuel au collectif (notamment familial). Une telle mise en perspective ne peut que susciter l'intérêt d'historiens ravis de voir que des chercheurs d'autres disciplines n'hésitent pas à construire des sources à trois décennies de distance. J.-F. Laé et N. Murard parviennent ainsi à mettre en évidence une véritable fracture, manifeste au sein des classes populaires, entre ceux qui ont survécu à la désindustrialisation et ceux qui ne parviennent pas à s'en sortir. Mais ils soulignent les paradoxes, celui des bidonvilles, rasés en 1975 mais bien présents dans la France du début du XXI^e siècle, tandis que les droits sociaux se renforcent au bas de l'échelle sociale, celui des cantines scolaires, vides parce que les parents ne peuvent pas payer alors que leur niveau de consommation ne cesse de s'accroître. Ce livre est dur, car il nous présente des personnes qui vivent durement. Comme l'explique l'un d'eux, « les cas sociaux, c'est des gens qui n'ont pas beaucoup d'argent, qui ont un minimum, c'est des gens qui en bavent » (p. 43). Alors, le temps n'y est pas véritablement scandé comme dans le reste de la société : la levée de l'interdit d'expulsion, au début du printemps, rythme ainsi l'année autant que les fêtes de Noël.

« Ceci est pour l'essentiel un récit », commençaient-ils leur livre de 1985. Le nouvel ouvrage l'est également, mais ces récits sont faits d'autres récits, ceux qu'ils recueillent et dont ils s'imprègnent sans toujours en être dupes. Car pour certains peu importe, ou si peu, une réalité factuelle qu'ils préférèrent parfois tenir à distance. Ces sociologues qui irriguent leurs textes des témoignages des « gens » qu'ils ont croisés sont également capables d'écrire dans un style plus vivant que bien des travaux académiques. Leur style fait partie de l'énoncé des résultats, à l'instar de l'écriture singulière de Patrick Declerck qui, dix ans plus tôt, était nécessaire pour présenter son travail sur les clochards de Paris², sur ces hommes et ces femmes à la rue, qui ont brisé

la plupart des liens, tel Robert auquel J.-F. Laé et N. Murard consacrent un des trois inter-mèdes placés entre les chapitres. Le dernier relate une visite au cimetière, celle d'une femme qui chaque jour va « voir sa sœur » décédée dans un commissariat et à laquelle s'imposent un peu les auteurs qui accèdent à ce qui échappe, tant les enquêtes, même les plus poussées, « restent superficielles » et parce que le sociologue « est fréquemment écarté de ces moments intenses, de ces expériences que seuls les oiseaux doivent entendre » (p. 193).

À la lecture du livre, l'on pense parfois à des textes autobiographiques de George Orwell, dont ils citent *Dans la dèche à Paris et à Londres* et à qui le titre de l'ouvrage rend hommage³. Le style fort, lisible, est d'autant plus nécessaire que leurs livres sont parfois lus, empruntés à la bibliothèque municipale. Car, dans la France du début du XXI^e siècle, on n'en a plus fini avec l'école lorsque l'on a douze ans et, puisqu'il faut y aller, on en tire quelque chose, un peu comme les justiciables finissent par écouter les leçons de morale répétées de magistrats quelque peu désabusés. C'est un des apports de l'enquête que la découverte de l'efficacité des séances au tribunal, recommençant jusqu'à ce que s'en lassent délinquants et contrevenants, qui comprennent bien qu'à ce jeu-là ils finissent toujours par perdre. Alors, ils peuvent lire l'ouvrage savant de sociologues, que l'on se recommande entre anciens.

La narration passe par nombre de biais. La photographie en couverture, par exemple, prise lors de la première enquête, portrait de groupe de trois hommes et cinq enfants peu habitués à l'appareil, un peu inquiets. Le cliché est devenu un outil, permet de prendre contact, de faire surgir les souvenirs lors d'une « séance album de famille » de deux heures. Mais il n'est pas toujours très agréable de solliciter ainsi sa mémoire, comme lorsqu'une petite fille se rend compte, trois décennies plus tard, de sa proximité avec un petit garçon devenu entre-temps son mari et dont elle s'est séparée. Carnets d'enquête de chercheurs au fait des ficelles du métier, exposés des résultats d'une recherche fort féconde, également réflexion civique sur la société, complexe parce que cela va mieux et que cela ne va pas bien, parce que l'État social a pu jusqu'à présent éviter le pire, et que les auteurs se

demandent pourquoi une législation qui a permis de limiter les dégâts de l'industrialisation n'aurait pas la même fonction au temps de la désindustrialisation. Il est peu d'ouvrages dont l'on peut dire sans hésiter qu'il s'agit de grands livres. Celui-ci en est un assurément.

CHRISTIAN CHEVANDIER

1 - Jean-François LAÉ et Numa MURARD, *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Éd. du Seuil, 1985.

2 - Patrick DECLERCK, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001.

3 - George ORWELL, *Down and Out in Paris and London*, Londres, Victor Gallanz, 1933.

Bertrand Hervieu et François Purseigle

Sociologie des mondes agricoles

Paris, Armand Colin, 2013, 318 p.

Bertrand Hervieu et François Purseigle se sont réunis pour nous présenter un ouvrage inédit qui, au siècle dernier, se serait sans doute appelé « Traité de sociologie rurale », tant il contribue d'une manière complète à dépeindre ce pan malgré tout peu connu de la discipline qu'est la sociologie des mondes agricoles.

Tout d'abord et si l'on veut comprendre la portée de cet ouvrage, il faut revenir sur l'importance des dits « mondes agricoles ». En effet, le pluriel n'est pas ici un effet de style ou une quelconque coquetterie linguistique, mais il montre qu'il s'agit bel et bien de détailler la complexité de la situation agricole contemporaine. Le monde agricole n'est effectivement pas homogène mais se compose d'une multitude de situations particulières que les auteurs tentent de décrypter et d'analyser.

Pour ce faire, nous voilà entraînés dans l'histoire de la sociologie rurale, qui se confond, au fil des chapitres, avec une histoire des mondes agricoles. Car il s'agit bien d'une histoire qui nous est contée, et elle se laisse découvrir avec d'autant plus de facilité qu'elle contraste avec les écrits souvent plus ardues de la discipline. Un peu comme si les auteurs avaient voulu rendre accessible aux agriculteurs eux-mêmes un ouvrage de sociologie les concernant.

La sociologie rurale possède une ouverture rare sur de nombreux champs de la recherche, où elle puise ses sources et ses particularités. Même s'il est vrai que les premiers chapitres tendent à inscrire cet ouvrage dans la continuité de la sociologie traditionnelle – sont autant cités Max Weber qu'Émile Durkheim ou encore Karl Marx –, on remarque également une ouverture interdisciplinaire qui regroupe autant d'historiens que d'économistes, d'ethnologues que de géographes. À travers la diversité de ces sources, on comprend vite que la question paysanne ne pouvait passer outre une expertise sociologique profonde.

Néanmoins, c'est un historien qui a le mieux capté le fait paysan. En effet, Henri Mendras apparaît comme le pionnier de la discipline et c'est d'ailleurs pourquoi B. Hervieu et F. Purseigle lui ont dédié leur œuvre. En calquant sa méthode sur l'ethnologie, il a ensuite fait des émules autour de la monographie de villages, sorte de méthode ultime et surtout efficace pour capter l'évolution de la société paysanne. Ainsi, on apprend au fil des premiers chapitres ce qui fonde ses spécificités historiques – une identité forte, le lien à la terre, la place importante de la famille, l'ambivalence ville/campagne – pour glisser vers les temps modernes et le grand renversement de la paysannerie vers l'agriculture.

En effet, les premiers bouleversements du monde paysan se font sentir après la Seconde Guerre mondiale et les effets modernisateurs du Plan Marshall. Il s'agit là d'un tournant qui fait peu à peu disparaître le paysan au profit de l'agriculteur. Les auteurs nous expliquent toute l'importance de ce changement qui, à l'échelle de la société française, est colossal. En effet, l'agriculture devient une minorité (on compte aujourd'hui moins de 5 % d'agriculteurs en France) issue d'une majorité (il y en avait 80 % au début du XIX^e siècle). Changement démographique donc, mais aussi économique, car la modernité et le capitalisme font apparaître de nouveaux modes de travail. Accompagné par des politiques publiques elles aussi portées par un vent de modernisation de la profession, c'est en fait un profond changement social : on assiste à la fin du paysan, d'une manière de vivre, d'une civilisation entière.

Le courant modernisateur des années 1960 redéfinit donc en profondeur l'agriculture

française. La paysannerie « unie » laisse place à une grande diversité de mondes agricoles. Pour soutenir leur propos, B. Hervieu et F. Purseigle laissent un instant de côté les méthodes « caduques » des historiens et des ethnologues pour se concentrer sur une analyse statistique de premier ordre. À l'aide de données produites tant par le ministère de l'Agriculture que par des organismes spécialisés, ils mettent en évidence des tendances propres à ces nouveaux mondes agricoles. La baisse démographique constatée est le fait le plus marquant, tout comme l'exode rural et le vieillissement des agriculteurs qui l'accompagnent. Ensuite, le vent de modernisation a fait « éclater » le paysage agricole, produisant trois sortes d'agriculteurs : les « modernistes », les « suiveurs » et les « traditionalistes ». Il serait vain de tenter de produire des catégories plus restrictives tellement les enjeux, tout aussi variés, ont transformé la profession. Malgré cela, on retrouve des constantes. En effet, et bien que la profession soit désormais bouleversée, il subsiste quand même une unité, une entraide très présente, et le socle familial, qui fait la force de l'identité paysanne, perdure. Néanmoins, les tendances actuelles montrent que même le couple et la famille sont remis en question, preuve d'un bouleversement des valeurs intrinsèques de cette profession.

Où va donc le monde agricole ? Va-t-il à sa chute ? Ce sont deux questions que les auteurs et les sociologues de la ruralité se posent. Si les réponses ne sont pas forcément évidentes, on se rend compte que la profession, bien que diversifiée, est organisée. Et certainement plus que tout autre corps de métier en France. Cela se traduit par une organisation historique forte, marquée par une gouvernance originale qu'est la cogestion. En effet, les agriculteurs ont compris qu'il valait mieux être unis pour être forts. Cela tient sans aucun doute à leur histoire, à leur identité.

À la base de leur structure représentative, on retrouve deux syndicats étroitement imbriqués, dont l'un est ultra-majoritaire et acteur prépondérant de la prise de décisions : la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA). L'autre, bien que minoritaire, détient une influence plus qu'importante : le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA, aujourd'hui

d'hui Jeunes Agriculteurs, regroupant les 18-35 ans), puisqu'il est à la base des politiques modernisatrices des années 1960. Les deux autres forces sont composées par les établissements publics que sont les chambres d'agriculture (sortes de conseillers experts) et les organisations économiques et sociales (telles que le Crédit agricole mutuel). Cette structure totalisante a été critiquée et de nouveaux syndicats sont apparus sur l'échiquier, tant à gauche qu'à droite, ne remettant tout de même pas en cause cette homogénéité organisationnelle.

Malgré l'influence des politiques publiques qui ont fait du paysan un agriculteur au plus près de la société – la ville est d'ailleurs entrée à la campagne –, cette minorité a gardé des valeurs propres, conservant quelques spécificités : convictions, appartenance religieuse marquée, vote plutôt orienté à droite, unité dans les causes communes.

Par souci d'exhaustivité, les auteurs se lancent dans un détail des forces en présence des mondes agricoles dans la globalisation. Alors qu'ils n'avaient fait que très peu mention de la situation extra-française, ils nous présentent des typologies structurantes qui, si elles sont discutables, montrent bien l'insertion de la profession dans ce nouvel espace. Ces formes inédites d'agricultures sont donc comparées à l'échelle de la planète et offrent un panel très large des mondes agricoles modernes, entre ceux dont la famille reste un élément organisationnel, ceux dont l'économie est devenue la matrice de développement et ceux qui plongent plus profondément dans la crise.

Enfin, les auteurs concluent en une ouverture qui rappelle celle dont la sociologie rurale avait fait preuve jusque-là, qui montre que son sujet d'étude a été trop bouleversé pour que la sociologie n'ouvre pas, elle aussi, de nouveaux angles d'approche. En effet, B. Hervieu et F. Purseigle ouvrent huit pistes qui sont à la base de nouveaux paradigmes nécessaires pour capter l'essence de ces mondes agricoles en mouvance permanente. Ces huit pistes font l'effet d'une feuille de route à tenir pour la sociologie rurale, qui se trouve finalement devant les mêmes défis que son objet d'étude : en recomposition.

Salim Tamari

La montagne contre la mer. Essais sur la société et la culture palestiniennes
trad. par D. Al-Wadi, Arles, Actes Sud/
Sindbad, [2005] 2011, 315 p.

Salim Tamari est un intellectuel palestinien important et ce livre permet de prendre toute la mesure de sa pensée : nuancée, souvent à contre-courant des modèles dominants. Dresser le portrait « de la société et de la culture palestinienne » est en effet un exercice difficile dans la mesure où bon nombre de récits ou de travaux universitaires peuvent présenter une axiologie biaisée par l'idéologie et le sentimentalisme. Le point de vue unitaire sur les savoirs anthropologiques et historiques est ici rompu tant par la forme de l'ouvrage que par son contenu (le choix de la description plutôt que de l'explication causale). Il est question, pour une bonne partie du livre, de courtes biographies de membres de l'intelligentsia palestinienne éclairant toute l'histoire sociale du « monde arabe oriental ». Elles visent à faire connaître plutôt qu'à démontrer la pluralité des « identités » et l'« hybridité » palestinienne (en termes de modes de vie, de circulations, de perceptions ou d'esthétique) chères à l'auteur, car il y voit la preuve d'une culture cosmopolite, mondaine et donc moderne.

S. Tamari évoque longuement, en début d'ouvrage, le contraste morpho-culturel qui s'est creusé en Palestine (depuis la fin de la période ottomane) entre la partie côtière (devenue Israël) et l'intérieur du pays, une terre résistante ancrée dans un certain conservatisme. La distinction entre la mer « frontière de la modernité » et la « religiosité des montagnes » laisse supposer des mondes sociaux différenciés qui reposent sur des perceptions et des réceptions contrastées de la modernité. Elle produit, au cours du siècle, deux économies nationales : l'une (israélienne) tournée vers « le système monde capitaliste », l'autre vers le protonationalisme. « Rien de ce qui vient de l'ouest ne plaît au cœur » est un dicton populaire repris par l'auteur (p. 46). Il illustre ce contraste entre villes côtières cosmopolites et arrière-pays, voire une opposition entre une culture de la fête (comme à Gaza où le plaisir balnéaire a perduré jusqu'à la première Inti-

fada) et la rugosité de la Palestine intérieure. S. Tamari reconnaît pourtant les limites de cette vision qui peut sembler plus romantique et abstraite que réaliste, car elle est fondée (pour la seconde moitié du ^{xx}^e siècle) sur une certaine mythologie construite par l'éloignement et la perte d'une partie du territoire originel. Cette vision « idyllique » et peu critique de la Palestine cosmopolite et citadine des années 1930 est du reste souvent portée par la bourgeoisie exilée ou la diaspora, de même qu'elle est entretenue par tout un courant historique (sur la *Nakba*) et politique exacerbant le droit au retour.

Pourtant, la Palestine arabe n'est jamais apparue aussi hétérogène qu'à la veille de la guerre. La presse, les cafés littéraires, les modes de vie citadins (à Jaffa ou Haïfa), les croisements entre intellectuels et hommes politiques juifs ou arabes étaient caractéristiques d'un esprit des grandes villes (pour reprendre l'expression de Georg Simmel jamais mentionné¹). Mais les vagues de migrations des paysans vers les villes, la destruction d'un certain espace public bourgeois et le déplacement des réfugiés du sud de la Palestine vers Gaza, qui ont suivi la guerre de 1948, ont fait disparaître cette urbanité. Certes, la « mentalité arabe » est propre à développer un domaine privé au détriment de l'espace public. Pourtant, c'est surtout le conflit (depuis la fin du mandat britannique) et l'exil de la diaspora intellectuelle et bourgeoise qui ont permis à une « morale normative » de s'enraciner dans les petites villes « endogamiques » intérieures (comme Ramallah, Naplouse, Tulkarem), sinon de « désurbaniser » la province en « arrachant » la société palestinienne de ses villes côtières au profit des centres intérieurs. Le tableau est connu et se décline encore dans la période actuelle. Une bourgeoisie intérieure décadente ayant perdu ses alliances avec les entrepreneurs de la côte (devenu Arabes israéliens), des Palestiniens déclassés en Israël, des réfugiés marginalisés dans les camps (à Gaza et en Cisjordanie), tout cela a servi de base politique mais aussi ontologique au nationalisme arabe puis à la culture de la résistance. Plus récemment, un certain conservatisme rural et islamique peut être lié au rejet de l'individualisme libéral exprimé par le parti du Fatah et les acteurs politiques « des accords d'Oslo ».

S. Tamari restitue une anthropologie nuancée qui réfute tout culturalisme et holisme. S'il mentionne l'existence de mécanismes structurels et institutionnels pour assurer l'hégémonie israélienne sur la minorité arabe, il prend également en compte une sociogenèse du territoire palestinien produite par les Palestiniens eux-mêmes, comme par exemple les rivalités connues entre les grandes familles de Jérusalem et celles de l'arrière-pays ou le clientélisme continu des notables avec les différentes administrations étrangères.

Cette histoire sociale contrastée ne se trouve jamais aussi bien décrite que dans les parcours de personnages qui donnent la mesure de la fécondité intellectuelle, artistique mais également politique palestinienne dans la première moitié du ^{xx}^e siècle. On peut citer Wâsif Jawhariyyeh, musicien grec orthodoxe et fonctionnaire de l'administration ottomane puis anglaise. Ses mémoires fournissent une somme d'informations sur l'atmosphère de l'époque, « faite de syncrétisme religieux et de métissage culturel » (p. 126), avec une grande liberté de mœurs (grâce notamment au rôle de la musique). On comprend alors que le « droit de visite » (expression empruntée à Isaac Joseph²) entre Juifs et Arabes et les règles de la civilité urbaine ont perduré au moins jusqu'en 1948. Quant au médecin Tawfiq Canaan, il contribua, dans les années 1940, à la naissance de l'ethnographie rurale et nativiste (on peut l'appeler aussi indigéniste) de la Palestine avec des recherches multidimensionnelles. Il soutint très tôt la thèse de l'hybridité archéologique et linguistique (hébraïque, nabatéenne et au final sémitique). Cette thèse, il faut le souligner, est souvent omise par l'historiographie « homologuée » et le courant folkloriste palestiniens cherchant à reconstruire *a posteriori* les racines palestiniennes (jébuséocananéennes) en gommant les autres identités.

Le cas de Khalîl Sakâkîni, pédagogue progressiste, libre-penseur anticlérical et antinationaliste qui révolutionna l'enseignement de l'arabe, fournit un éclairage sur l'expérience de la migration palestinienne en Amérique (à Brooklyn en particulier) vers 1900. On peut encore citer les mémoires d'Umar al-Sâlih, dernier « seigneur féodal », relatant une expérience du passage de frontières : de l'aristocratie rurale vers les milieux urbains (tantôt vers

Beyrouth, tantôt vers Jérusalem), mais également du conservatisme rural vers le militantisme nationaliste. Devenu antisioniste mais aussi fervent défenseur de l'éducation libérale et laïque, al-Sâlih éclaire là encore les relations complexes entre clans ruraux et notables de Jérusalem, les coutumes de l'aristocratie, ainsi que l'apprentissage d'une certaine émancipation des cercles familiaux au contact des urbains. La dimension interculturelle de la Palestine se retrouve encore dans les récits d'Ishâq Shâmî sur les Séfarades en terre palestinienne (Safad, Tibériade, Hébron, Jérusalem). Shâmî, « dernier oriental », dévoile les contradictions devant lesquelles ils se trouvent dès les années 1930 : entre attachement au sionisme, souci de pérenniser leurs liens avec la communauté arabe aux côtés de laquelle ils ont grandi, dont ils partagent la langue et certains rites, et la crainte d'être culturellement effacés par la création d'une citoyenneté israélienne. Cette déchirure propre au monde séfarade a permis à Shâmî de produire des récits en hébreu ou en arabe sur Hébron, lieu-phare de la vie intercommunautaire, et sur les différentes mentalités : non pas entre le juif et le musulman, mais entre le montagnard et le citadin. On peut replacer l'œuvre de Shâmî dans le contexte actuel : la question ethnico-culturelle israélienne et les inégalités entre Ashkénazes et Orientaux (Mizrahim), ainsi que le dilemme dans lequel se sont trouvés ces derniers aux différentes phases de l'histoire israélienne et de l'exil des Juifs des pays arabes. Enfin, le cas de Najârî Sidqî, « mystérieux bolchevique de la ville sainte » (p. 239), souligne les passages du panarabisme au communisme arabe. Ses mémoires attestent de la présence dans la ville sainte de Jérusalem, dans les années 1930 et 1940, d'un courant de gauche, juif antisioniste ou sioniste, et sympathisant avec un courant arabe laïque et socialiste. On perçoit les risques et les sacrifices personnels liés au militantisme communiste au regard de l'environnement moral et social.

Le choix de ces biographies est exemplaire et témoigne des multiples influences politiques et culturelles dans l'histoire sociale palestinienne, bien au-delà de l'idée admise de la simple résilience palestinienne et d'un certain réductionnisme. Les ambiances de la

modernité mondaine et des cercles politiques et intellectuels (comme le café des Lascars de Sakâkîni) apportent au récit d'ensemble une puissance de description et la possibilité d'autres voies que celles de l'histoire explicative ou culturaliste. Optimisme ou pessimisme anthropologique ? S. Tamari montre la nécessité d'un pluralisme anthropologique et ontologique et rejoint ici un autre intellectuel palestinien, Sari Nusseibeh, défenseur d'une vision « chromatique » de la société palestinienne³. Sous un jour plus pessimiste, S. Tamari suggère que la Palestine n'a jamais été aussi hétérogène qu'au moment de sa modernité naissante, c'est-à-dire à l'aube d'un projet politique national interrompu ou inachevé.

SYLVAIN BULLE

1 - Georg SIMMEL, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013.

2 - Isaac JOSEPH, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 1998.

3 - Sari NUSSEIBEH, *Une allumette vaut-elle toute notre philosophie ?*, Paris, Flammarion, 2012.

Gérard Lenclud

En Corse. Une société mosaïque

Paris, Éditions de la MSH, 2012, 271 p.

La publication en volume des principaux articles que Gérard Lenclud a consacrés à la Corse offre de celle-ci une image peu courante. Le lecteur n'y rencontre pas, en effet, ce qui fait aujourd'hui l'objet des débats à son propos : la question de la violence, celle de la revendication nationaliste ou de sa spécificité sociale et culturelle. Il ne s'agit pas d'apporter une contribution à la réflexion sur ce qu'il est convenu d'appeler le « problème corse » mais, comme l'auteur l'affirme dans un avant-propos inédit, de « reconstituer le profil d'une Corse plus ancienne » (p. 9) telle qu'elle lui est apparue à travers les enquêtes ethnographiques qu'il a menées au cours des années 1970 dans une région du centre de l'île. Cette Corse ancienne, au demeurant, ne subsiste plus à cette époque que sous la forme de traces en voie d'effacement : celles de certains événements du présent, des histoires de vie et des

témoignages qui constituent les « ombres portées » (p. 13) d'un passé dont l'anthropologue est en quelque sorte l'ultime témoin ; celles des archives historiques dont celui-ci fait fréquemment usage et qui viennent à la fois vérifier, renforcer et compléter les éléments recueillis à travers l'enquête orale et l'observation ethnographique.

Dans le prolongement des études des communautés rurales du monde méditerranéen développées dans le champ de l'anthropologie sociale à partir du début des années 1960, les articles réunis dans ce volume ont donc pour objet la « société traditionnelle » corse. Les communautés villageoises de l'intérieur de l'île présentent deux caractéristiques fondamentales. D'une part, l'économie de subsistance y est fondée sur l'étroite complémentarité entre des activités diversifiées (pastoralisme ovin et caprin, céréaliculture, horticulture, productions textiles, vigne, etc.) accomplies collectivement par les membres d'une même unité de production domestique (ce qui n'exclut pas des formes de division du travail en fonction du calendrier des tâches et des spécialisations de chacun). D'autre part, la présence de l'instance familiale y est massive, non seulement parce que ces unités de production sont en grande partie établies sur les liens de la parenté, mais aussi parce que cette dernière sert de référence pour appréhender un ensemble beaucoup plus vaste de relations (amitié, partenariat de travail, alliances politiques, etc.) et qu'elle apparaît comme « l'instrument par excellence de structuration du monde social » (p. 132).

Adossés chacun à ce cadre général, les textes abordent successivement certains des traits significatifs de la « société traditionnelle ». L'un montre ainsi comment l'organisation des groupements domestiques dépend de leur adaptation aux dispositifs de production : la collaboration à des activités productives diversifiées (associant pastoralisme et agriculture) implique une forte mobilité de leurs membres (en particulier lors des transhumances) et des formes de cohabitation mouvantes entre différents noyaux familiaux collaborant à de mêmes activités productives (fratries, associations de ménages, etc.) – ce qui rend la réalité familiale dans les villages corses irréductible aux catégories à travers lesquelles la statistique

administrative appréhende les différents types de ménages. Deux autres textes s'attachent aux règles d'appropriation, d'usage et de transmission des moyens de production, étroitement liées à l'impératif de préservation du patrimoine familial (dot des filles, maintien de l'indivision, célibat des aînés) dans ses dimensions matérielles (le foncier, la maison familiale) mais aussi symboliques (le prestige de la maisonnée et du nom) et qui supposent une indistinction entre propriété privée et propriété collective au sein du groupe familial. On retrouve du reste une telle indistinction dans l'utilisation des biens communaux, considérés comme la propriété collective des membres d'une même communauté villageoise – indistinction qui témoigne de l'incompatibilité entre les règlements cadastraux que tente d'imposer l'administration dès le XIX^e siècle et « le rapport social d'appropriation » (p. 145) propre à la société traditionnelle. Une attention particulière est portée aux phénomènes politiques dans trois textes consacrés au « clanisme », présenté comme l'« expression politisée de la structure sociale et de l'univers de pensée corses » (p. 176). Selon l'interprétation qu'en donne G. Lenclud, le phénomène est en effet « l'habillage moderne » (p. 178) du factionnalisme traditionnel (transformé en bipartisme), du poids de la parenté (les solidarités familiales commandant l'appartenance partisane) et des solidarités et dépendances communautaires entre un « chef de clan » et ses partisans – qu'entretiennent les liens de clientèle et qui favorisent un usage partisan et discrétionnaire du pouvoir politique.

On aura remarqué que la « société traditionnelle » corse se caractérise par son altérité fondamentale à la modernité économique – les conduites productives y sont subordonnées à la reproduction des valeurs et des mécanismes sociaux constitutifs du groupe et non à la recherche du profit – et à la modernité politique – si les institutions d'État se sont établies en Corse par la médiation du clanisme et du clientélisme, les formes et les principes de gouvernementalité qui sont les leurs demeurent étrangers aux modes de pensée et aux formes d'organisation du tissu communautaire. C'est ainsi à l'intégration de l'économie locale au système marchand (agriculture intensive dans

les plaines, développement du tourisme) qu'est rapportée « l'érosion des cadres sociaux traditionnels » (p. 65) ainsi que l'émergence d'une « nouvelle formule de société » (p. 25), où prédominent les rapports monétarisés et la logique productiviste de l'État aménageur. G. Lenclud s'inscrit ici clairement dans la continuité de l'anthropologie classique du monde méditerranéen, soucieuse de témoigner de la cohérence et de la valeur intrinsèque de systèmes sociaux et culturels souvent disqualifiés pour leur insignifiance et leur anachronisme.

Une telle perspective comporte le risque de réifier ces systèmes que l'auteur tend souvent à présenter sous la forme de règles abstraites et figées imposant « la soumission des destins individuels au destin collectif » (p. 160). Par ailleurs, il dit peu de chose des dispositifs d'enquête qui lui ont permis de recueillir ces règles et de vérifier empiriquement leur puissance d'injonction. Elle opère en outre une nette distinction entre l'ordre de la tradition et celui de la modernité, qui rend l'analyse insensible aux hybridations entre ces deux ordres. Pour n'en donner qu'une illustration, affirmer que « le discours clanique exclut avec netteté la dimension idéologique de l'univers de la pratique politique » (p. 189) interdit de prêter attention aux dynamiques historiques de politisation des populations, aux manières dont la démocratie électorale s'est implantée en Corse par le canal du clientélisme et des pratiques notabiliaires. Une plus grande attention aux travaux consacrés à la républicanisation de la Corse sous la Troisième

République ou aux reconfigurations des dispositifs du pouvoir politique à la faveur du déploiement de l'État sur le territoire insulaire aurait certainement permis de diversifier l'image par trop univoque et statique que l'auteur offre parfois de la société corse, et de confronter les représentations idéalisées de leur société que les informateurs rapportent à l'ethnologue aux manifestations historiques concrètes de cette société.

Mais là n'est probablement pas l'objectif de l'ouvrage. En republiant des articles anciens dans leur forme originelle, l'auteur ne cherche pas à prendre position dans des débats et des enjeux de recherche qui ne se posaient pas (ou pas en ces termes) au moment de leur écriture. Il fait plutôt œuvre d'historien : historien d'une Corse disparue dont il a contribué avec d'autres (Georges Ravis-Giordani notamment, auteur d'une ethnographie minutieuse des communautés rurales de la vallée du Niolo, ou l'historien Francis Pomponi) à forger la connaissance ; historien également des manières de faire de l'anthropologie à une époque où celle-ci commençait à porter son regard sur des « sociétés proches » en utilisant, contre le folklorisme, les outils et les concepts élaborés dans l'étude des « sociétés lointaines », avec la conviction de pouvoir atteindre, au-delà des seules représentations que les acteurs produisent de leur identité et de leur société, « certaines propriétés objectives de structure et de fonctionnement des communautés de culture » (p. 34).

JEAN-LOUIS BRIQUET

- Pierre Fröhlich et Patrice Hamon (éd.), *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)* (Anna Heller) p. 1155-1157
- Kyle Harper, *Slavery in the Late Roman World, AD 275-425* (Yann Rivière) p. 1157-1159
- David Crouch, *The English Aristocracy, 1070-1272: A Social Transformation* (Fanny Madeline) p. 1159-1161
- Hélène Débax, *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge. Les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècle* (Emmanuel Grémois) p. 1161-1162
- Jochen G. Schenk, *Templar Families: Landowning Families and the Order of the Temple in France, c. 1120-1307* (Damien Carraz) p. 1163-1165
- Hilary Zmora, *The Feud in Early Modern Germany* (Joseph Morsel) p. 1165-1168
- Gabriel Audisio, *L'étranger au XVI^e siècle. France, Provence, Apt* (Simona Cerutti) p. 1168-1170
- Claire Dolan, *Les procureurs du Midi sous l'Ancien Régime* (Christophe Blanquie) p. 1170-1171
- Michel Nassiet, *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^e-XVIII^e siècles* (Valérie Pietri) p. 1171-1173
- Guy Lemarchand, *Paysans et seigneurs en Europe. Une histoire comparée, XVI^e-XIX^e siècle* (Rachel Renault) p. 1173-1174
- Ariane Boltanski et Alain Hugon (dir.), *Les noblesses normandes, XVI^e-XIX^e siècle* (Vincent Meyzie) p. 1174-1176
- Martine Bennini, *Les conseillers à la cour des aides (1604-1697). Étude sociale* (Christophe Blanquie) p. 1176-1178
- Robert Descimon et Élie Haddad (éd.), *Épreuves de noblesse. Les expériences nobiliaires de la haute robe parisienne, XVI^e-XVIII^e siècle* (François-Joseph Ruggiu) p. 1178-1181

- Vincent Cousseau, *Prendre nom aux Antilles. Individu et appartenances, XVII^e-XIX^e siècle* (Bernard Gainot) p. 1181-1182
- Marco Schnyder, *Famiglie e potere. Il ceto dirigente di Lugano e Mendrisio tra Sei e Settecento* (Eleonora Canepari) p. 1182-1184
- Peter Sluglett (éd.), *The Urban Social History of the Middle East, 1750-1950* (Vincent Lemire) p. 1184-1186
- Michaela Schmözl-Häberlein, *Kleinstadtgesellschaft(en). Weibliche und männliche Lebenswelten im Emmendingen des 18. Jahrhunderts* (Guillaume Garner) p. 1186-1188
- Catherine Maurer, *La ville charitable. Les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle* (Jean-Luc Marais) p. 1188-1189
- Pierre Moulinier, *Les étudiants étrangers à Paris au XIX^e siècle. Migration et formation des élites* (Philippe Savoie) p. 1189-1191
- Leslie Page Moch, *The Pariahs of Yesterday: Breton Migrants in Paris* (Heather Williams) p. 1191-1193
- Jean-Louis Robert, *Plaisance près Montparnasse. Quartier parisien, 1840-1985* (Marie-Claude Blanc-Chaléard) p. 1193-1195
- Linda Guerry, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille, 1918-1940* (Marie-Claude Blanc-Chaléard) p. 1195-1197
- Axelle Brodiez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours* (Romain Huret) p. 1197-1199
- Marion Fontaine, *Le Racing Club de Lens et les « Gueules Noires ». Essai d'histoire sociale* (Christian Bromberger) p. 1199-1201
- Ludovic Lestrelin, *L'autre public des matchs de football. Sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille* (Marion Fontaine) p. 1201-1202
- Ella Howard, *Homeless: Poverty and Place in Urban America* (Romain Huret) p. 1202-1204
- Paul Schor, *Compter et classer. Histoire des recensements américains* (Theodore Porter) p. 1204-1206
- Suleiman Osman, *The Invention of Brownstone Brooklyn: Gentrification and the Search for Authenticity in Postwar New York* (Anne Clerval) p. 1206-1208
- Jean-François Laé et Numa Murard, *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière* (Christian Chevandier) p. 1208-1210

- Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles* (Jean Lompret) p. 1210-1212
- Salim Tamari, *La montagne contre la mer. Essais sur la société et la culture palestiniennes* (Sylvaine Bulle) p. 1212-1214
- Gérard Lenclud, *En Corse. Une société mosaïque* (Jean-Louis Briquet) p. 1214-1216